Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14183 - 6 F

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 SEPTEMBRE 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le quart-monde oublié

ALORS que la « drôle de guerre » se poursuit au Proche-Orient, Paris s'apprête à accueillir, pendant douze jours, les représentants de la planète pauvre. M. François Mitterrand donnera, lundi 3 septembre, au siège de l'UNESCO, le coup d'envoi de la Conférence ministérielle de l'ONU sur les PMA, pays les moins avancés. Ces quarante et un Etats, « les plus pauvres parmi les pauvres », tenteront de convaincre les pays industrialisés d'accroître leur aide au développement, au moment où ces derniers ont manifestement d'autres chats à fouetter. Après l'éclatement de l'empire soviétique, la crise du Golfe, et son coût qui s'annonce exorbitant, retiennent actuellement – et sans doute pour longtemps – toute l'attention des riches.

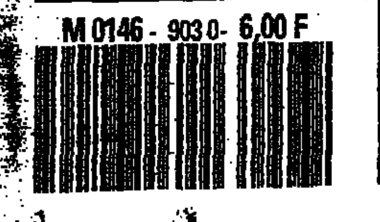
L'Asie, le Pacifique, l'Amérique latine et surtout l'Afrique – plus de la moitié des pays représentés – ont besoin, de facon vitale, d'un sursaut de solidarité. Les conséquences pétrolières de la crise du Golfe ne sont jamais qu'une menace supplémentaire pour des économies largement dévastées et surendettées. Il s'agit d'un cercle vicieux puisque l'absence de structures et de ressources s'accompagne souvent des ravages causés par la sous-administration, les troubles politiques, les dictatures militaires ou encore les maladies endémiques.

TRENTE ans après les décolonisations, la dérive du quart-monde ne parvient que rarement à retenir durablement l'attention. La « lassitude de la compassion » et l'absence d'une réelle volonté d'en sortir expliquent que l'Occident n'accorde pas la priorité à la résorption de ces poches de misère.

Le chef de l'Etat a bien l'intention de rappeler leurs promesses aux pays dits donateurs : en 1981, ils s'étaient engagés à consacrer à l'aide aux PMA 0,15 % de leur produit national brut, ce qu'ils sont loin de faire. Il plaidera en faveur d'un effort pour enrayer la marginalisation d'un groupe de pays qui s'accroît d'une décennie sur l'autre.

MÊME si la crise du Golfe domine aujourd'hui les préoccupations des pays occidentaux, les uns et les autres ont également d'autres priorités. L'Europe de l'Ouest s'inquiète non sans raison du fardeau que représentent ses voisins orientaux, et du délabrement avancé de l'Union soviétique. En outre, à l'heure de la nouvelle détente, l'extinction définitive de foyers régionaux de tension accapare plus les énergies que les efforts à longue haleine pour sortir du sous-développement la majorité des Etats du monde. Les guerres civiles au Libéria ou à Sri-Lanka, si meurtrières soient-elles, paraissent lointaines et « exotiques » alors que les Grands sont plus occupés à résoudre les conflits afghan ou cambodgien dans lesquels ils pourraient être directement impliqués. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si le président Najibullah a saisi l'aubaine de la conférence de Paris pour faire son entrée sur la scène internationale.

Malgré un contexte peu favorable, cette réunion des PMA aura au moins le mérite de rappeler que si l'on ne s'attaque pas aux causes réelles du sous-développement il ne sert à rien d'en dénoncer les effets. Il y va de la survie de plus de quatre cents millions d'hommes.


M 0146 - 903 0 - 6,00 F

L'épreuve de force dans le Golfe et la recherche d'une solution pacifique

Bagdad annonce le départ d'un groupe d'otages
M. Bush pourrait rencontrer prochainement M. Gorbatchev

Alors que les conversations entre le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, et le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, se poursuivaient samedi 1er septembre à Amman, Washington et Moscou ne semblaient pas exclure une prochaine rencontre entre M. Bush et M. Gorbatchev. Selon certaines informations, ces entretiens pourraient avoir lieu le 8 septembre à Helsinki.

Réuni jeudi et vendredi en session extraordinaire au Caire, le Conseil ministériel de la Ligue arabe a réclamé la libération immédiate des ressortissants étrangers retenus en Irak et au Koweït. Huit pays arabes n'ont pas pris part aux discussions.

De source irakienne, on annonçait samedi le départ par avion, dans la soirée, de nouveaux otages dont 132 Britanniques, 19 Français, 14 Américains et de 68 Japonais. Deux appareils devaient partir pour Londres et Washington, après que « l'Amérique et la Grande-Bretagne eurent autorisé leur atterrissage sur leurs territoires » respectifs.

Des conditions sous forme de *« demandes humanitaires »*, des démarches bureaucratiques sans fin : les autorités irakiennes ont accentué leur chantage et multiplié les obstacles propres à retarder la libération des otages que le président Saddam Hussein avait pourtant promis personnellement, mardi, de relâcher. Après s'être retranchés derrière de pesantes formalités en vue d'obtenir des *« visas de sortie »* indispensables (*le Monde* du 1er septembre), les Irakiens ont trouvé un nouveau moyen de semer la confusion, jouer avec les nerfs des Occidentaux et retarder le rapatriement des centaines de femmes et d'enfants retenus contre leur gré en Irak depuis le début de la crise, en exigeant à la dernière minute le rapatriement d'Irakiens résidant en France et en Grande-Bretagne.

Treize femmes et six enfants italiens sont, quant à eux, venus à bout de ce véritable parcours du combattant qu'est devenu le chemin de la liberté pour les étrangers en Irak, et ont réussi, vendredi, à passer en Jordanie. De plus, on apprenait samedi matin auprès de la compagnie aérienne irakienne – et ce, malgré les ultimes conditions mises par Bagdad – qu'un avion d'Iraqi Airways devait décoller dans la soirée pour Paris, Londres et Washington, avec plus de deux cents femmes et enfants libérés à son bord.

Parallèlement, des Occidentaux – appelés avec cynisme *« invités »* par les Irakiens – continuent régulièrement à être arrêtés pour être transférés vers des sites stratégiques afin d'empêcher toute attaque. *« Chaque endroit, chaque ville hébergeant une installation vitale accueillera nos invités »*, a ainsi déclaré, vendredi 31 août, M. Naji El Hadithi, directeur au ministère irakien de l'information. *« Nous sommes en train de reloger les étrangers de sexe masculin dans tout le pays, dans des aéroports, dans des bases aériennes, des bases militaires, des installations industrielles, des centres de communications, des centrales électriques, des raffineries de pétrole, partout où l'Irak considère qu'il a une installation vitale, exposée à la menace américaine »*, a-t-il ajouté.

Lire la suite page 5

La mission impossible de M. Perez de Cuellar

AMMAN

de notre envoyée spécial

A défaut de pouvoir aboutir à une quelconque solution sur le fond du conflit, compte tenu des positions de principe du secrétaire général de l'ONU, lié par les résolutions du Conseil de sécurité, et de celles du chef de la diplomatie irakienne, dont le pays ne paraît guère enclin à un compromis, la rencontre entre M. Javier Perez de Cuellar et M. Tarek Aziz, vendredi 31 août à Amman, a, semble-t-il, tourné autour du problème humanitaire des otages retenus à Bagdad, sans d'ailleurs que des résultats tangibles aient été annoncés sur ce point. Après deux heures de tête-à-tête et une rencontre de trois heures élargie aux deux délégations, qui étaient suivies samedi 1er septembre par un nouvel entretien précédé d'une réunion d'experts, M. Perez de Cuellar s'est contenté d'affirmer qu'il considérait *« l'initiative irakienne* (celle de relâcher les femmes et les enfants, et encore à certaines conditions) *comme un important pas en avant, mais que celui-ci était insuffisant »*. *« Je souhaite que d'autres initiatives suivent qui permettront le départ de tous les étrangers d'Irak »*, a-t-il ajouté, répétant une nouvelle fois *« qu'il voulait l'application des résolutions 661, 662 et 664 du Conseil de sécurité »*.

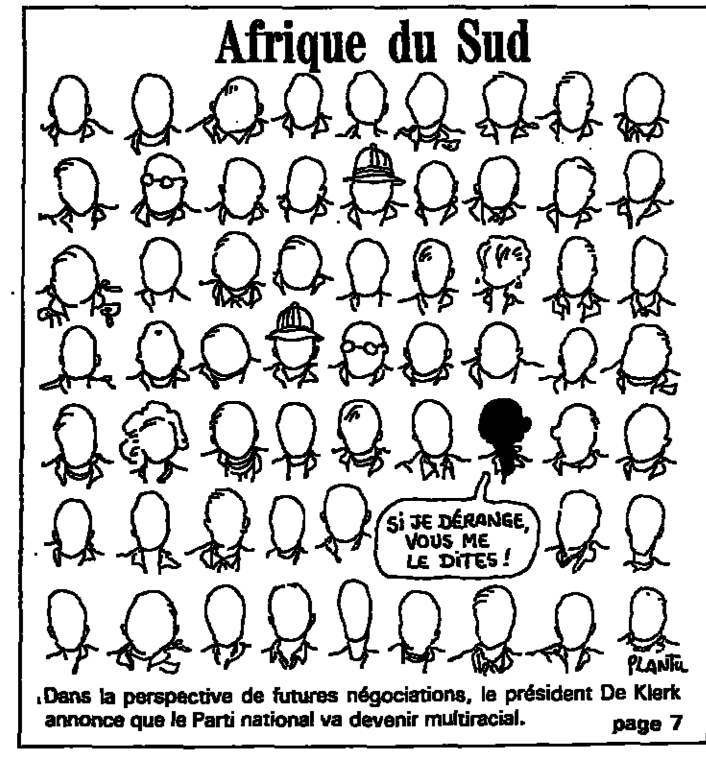
A propos des otages, M. Tarek Aziz a répété que l'Irak considérait leur présence comme *« une dissuasion contre une éventuelle attaque américaine »* et qu'il *« avait donc demandé à M. Perez de Cuellar s'il pouvait obtenir des garanties des pays qui ont des forces dans la région de ne pas attaquer l'Irak. Si nous avons ces garanties,* a-t-il dit, *le problème de tous les étrangers sera résolu »*. Une proposition qui n'en est donc pas une et qui n'apporte rien de nouveau sur cette question.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

Lire également

Afrique du Sud



Dans la perspective de futures négociations, le président De Klerk annonce que le Parti national va devenir multiracial. page 7

Tournages romains

Une jeune femme, Francesca Archibugi, dirige Marcello Mastroianni et Sandrine Bonnaire dans la touffeur de l'été

ROME

de notre envoyée spéciale

Il enchaîne les films comme ses cigarettes. Cartésien si l'on veut, mais à l'italienne : *« Je tourne donc je vis... »* Dans la touffeur de l'été romain où régnait une légère déprime post-Mondiale, Marcello Mastroianni, avec cette disponibilité magistrale qui est sa marque, s'était mis cette fois sous les ordres d'une jeune femme de vingt-neuf ans, en paraissant dix de moins, Francesca Archibugi. *Dans la soirée* est son deuxième long métrage.

Le premier, *Mignon est parti*, histoire d'amours adolescentes, révélait des qualités assez rares de sensibilité sans mièvrerie. Avant, il y avait eu une déclaration à la fois modeste et péremptoire : *« Une caméra est un appareil électroménager qui sert à raconter des choses »*, et cinq courts métrages. Francesca Archibugi avait jugé le premier, *Réflexe conditionné*, *« d'un ennui grandiose »* et montré un peu moins de sévérité pour un autre, tourné avec un groupe d'enfants inadaptés qui veulent construire une montgolfière pour rejoindre Garibaldi.

Aujourd'hui, déjà aguerrie, s'affirmant *« hégélienne »*, longiligne et sereine, Francesca Archibugi dirige le mythe Mastroianni sans trembler : *« Il a lu le scénario, il a dit, je le fais. Il n'a pas vu mon premier film, peut-être ne verra-t-il pas celui-là ? Ca ne fait rien, puisque je sais que les films deviennent des petits morceaux de lui-même. Mastroianni n'est pas un mercenaire. »*

Archibugi avoue comme une faute : *« Jusqu'ici, je n'ai connu aucune difficulté pour exercer mon métier. »* Sortie première du concours du Centro sperimentale (la FEMIS italienne), à dix-neuf ans, elle a tourné tout de suite. Même les données économiques actuelles lui conviennent : *« Que m'apporterait un budget de 15 milliards de lires ? Des caravanes pour les acteurs avec des poignées en or ? »* Nous sommes dans la maison du professeur Ludovico Bruschi qu'incarne Mastroianni. Une belle maison romaine, délabrée juste ce qu'il faut dans un quartier résidentiel. Le petit jardin embaume les lauriers-roses. D'après le scénario *« le professeur est un homme aux traits doux, aux cheveux argentés, au visage à peine empâté. Il a le regard profond et discret de ceux qui observent le monde d'un peu haut »*. Jusque-là, le grand Marcello n'a pas besoin de forcer son talent pour se conformer au portrait de cet intellectuel communiste passablement désenchanté qui dit *« on ne peut pas se passer de Tchekov »*, mais il n'a pas réussi grand-chose, surtout pas à rendre son fils heureux.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p. Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $: USA (others), 2 $

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
« Association Beuve-Méry ».
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
André Fontaine, president
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Telefax 45-55-04-70 - Société filiale
du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et
index du Monde au (1) 42-22-20-20

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou *36-15 - Tapez LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a soixante-dix ans

Le congrès des peuples de l'Orient à Bakou

LORSQUE, dans la nuit du 30 au 31 août 1920, le train blindé transportant les dirigeants de l'Internationale communiste entre en gare de Bakou en provenance de Moscou, la capitale de l'Azerbaïdjan est plongée dans un de ces étés moites dont elle a le secret. Malgré une production en chute libre, une forte odeur de pétrole imprègne toujours la métropole économique du Caucase que l'armée rouge a conquise à la fin avril. Cette ville industrielle et cosmopolite de plus de 300 000 habitants, célèbre pour la combativité de ses ouvriers et la rapidité de ses fortunes, a décidément grandi trop vite.

Grigori Zinoviev, le président du Comité exécutif du Komintern, Karl Radek et Bela Kun, l'ancien responsable de la République hongroise des conseils, sont symboliquement accompagnés de délégués de partis révolutionnaires de pays colonisateurs – France, Grande-Bretagne et Hollande. J. Reed, le révolutionnaire américain auteur des *Dix Jours qui ébranlèrent le monde*, est également du voyage.

Fourbus après un périple de cinq jours à travers un pays exsangue qui sort difficilement de la guerre civile, ils doivent pourtant rejoindre immédiatement le théâtre des Maïlov, une bâtisse modern-style située dans le centre-ville. Une foule impatiente et bruyante emplit la salle, d'un *« pittoresque extrême ; tous les costumes de l'Orient dessinent, un tableau d'une étonnante et riche couleur »*, note le militant anarcho-syndicaliste français A. Rosmer (1). A 1 h 25 du matin, la séance solennelle est enfin ouverte. Après avoir été salués par Nariman Narimanov, président du Revkom, le gouvernement soviétique d'Azerbaïdjan, les membres du Comité exécutif du Komintern, cet *« état-major de la Révolution mondiale »*, se succèdent à la tribune dans un indescriptible désordre qu'accentuent encore les difficultés d'une traduction souvent improvisée et approximative.

G. Zinoviev ouvre le feu : *« Nous ne voulons pas ressembler à la IIe Internationale [...] Dans le monde, il n'y a pas seulement des hommes de race blanche, ces Européens dont elle se préoccupait exclusivement [...] »* (2). Le ton est lancé ; la IIIe Internationale prend à témoin un tiers-monde que K. Radek appelle à se battre dans les *« villages et les villes d'Asie »* aux côtés du *« prolétariat insurgé »* (3). Mais les 3 Arabes, les 14 « Hindous » et les 8 Chinois présents dans la salle sont noyés dans une masse de délégués, 1 891 parmi lesquels 55 femmes et 1 273 communistes (selon les chiffres officiels du congrès), venus dans leur majorité du Caucase, d'Asie centrale et de Russie (4).



« Peuples asservis de Perse, d'Arménie et de Turquie »

La décision de convoquer le congrès à la mi-août a été prise par Lénine fin juin. Elle est bientôt reportée au 1er septembre pour des raisons pratiques tandis que l'appel initial aux *« peuples asservis de Perse, d'Arménie et de Turquie »* est finalement étendu aux *« peuples asservis d'Orient »*. Le recrutement va, dès lors, s'opérer selon des critères mal définis : pour la direction de l'Internationale, confrontée à l'urgence d'une organisation mal maîtrisée, il s'agira bientôt de remplir les vides afin de ne pas perdre la face. Faut-il alors s'étonner de la présence, parmi les délégués, de personnes qui avaient décidé de *« mettre à profit le voyage à Bakou pour conclure diverses transactions commerciales »*, selon l'aveu d'un membre du comité central du PC russe, E. Stasova (5) ?. *« La majorité des délégués semblent illettrés. Comparer leurs armes, vendre les produits qu'ils ont apportés de chez eux les intéresse infiniment plus que les débats du congrès »*, constate un rapport de l'Intelligence service. Dans cette vaste kermesse, l'atmosphère ne peut être que consensuelle : les votes se déroulent à main levée dans une aimable pagaille. Mais qu'un délégué ose contester une décision du Bureau, le président de séance a vite fait de remettre le perturbateur à sa place.

Le président : [...] *« Je mets aux voix la liste tout entière. »*

Une voix : *« La Perse est lésée ! »*

Le président : *« Je vous prie de cesser sur-le-champ tout ce tapage inadmissible, au moment où le congrès procède à l'élection de son premier soviet. Parmi deux mille individus, il s'en trouvera toujours quelques-uns pour crier :* « C'est injuste ! » *L'élection est régulière. Vive le conseil de propagande et d'action de l'Orient !* (Applaudissements, l'orchestre joue *l'Internationale*) » (6).

Si l'on s'en tient aux apparences, le congrès semble illustrer par sa composition et sa problématique les débats qui ont agité quelques semaines auparavant le IIe congrès du Komintern : l'Orient fait désormais partie intégrante de l'univers d'une révolution que la vieille Europe paraît vouloir bouder durablement. La Russie soviétique reste isolée dans un monde hostile. Lénine doit infléchir une ligne qui avait fait de la victoire de la *révolution dans les pays industrialisés* l'*alpha* et l'*omega* de sa pensée et de son action politiques : *il ne s'agit plus de s'attirer* momentanément les bonnes grâces des peuples musulmans de l'ex-empire afin de les neutraliser, voire d'en faire des alliés dans un pays déchiré par la guerre civile. Les bolcheviks tentent désormais de s'adapter au monde tel qu'il est, en particulier sur leurs frontières orientales. Ils soutiennent activement le mouvement anti-britannique en Iran – en particulier dans la province de Gilan où s'est créée une « République soviétique » – observent avec intérêt la montée de Mustapha Kemal en Turquie. Mais le précurseur du communisme indien, M. N. Roy, qui avait défendu avec fougue l'idée d'un Occident étroitement dépendant de la capacité de l'Asie à réaliser sa propre révolution, contre l'opposition résolue du révolutionnaire persan Sultanzadeh, a préféré ignorer ce qu'il nomme dans ses Mémoires le « Zinoviev circus ».

Le président de l'Internationale communiste semble le maître incontesté d'un cérémonial qu'il dirige avec toute l'autorité de celui qui s'exprime au nom de Lénine et du prolétariat mondial.

Dès le premier jour, son rapport fleuve s'adresse à une assemblée disparate sensible au verbe d'un tribun qui se sait en terre d'Orient. Radical : *« Nous pouvons dire que la Chine, l'Inde, la Turquie, la Perse et l'Arménie peuvent et doivent aussi engager la lutte en vue de l'établissement d'un régime soviétique. »* Le dirigeant bolchevik tend une main fraternelle aux *« mouvements nationaux »*, alors qu'on note la présence d'Enver Pacha, le jeune leader turc : *« Nous soutenons avec patience les groupes qui ne sont pas encore avec nous et qui sont même, dans certains cas, contre nous. »* Tandis que le militant athée déclare respecter *« l'esprit religieux des masses »*, en particulier musulmanes. Vers 23 heures, alors que de nombreux participants donnent des signes de fatigue, la voix de l'orateur enfle. La salle enfumée sort de sa torpeur.

« L'Internationale s'adresse aux peuples de l'Orient »

Bientôt, ces délégués sans représentativité, dont la présence est trop souvent due au hasard, tendent une oreille attentive aux mots que martèle Zinoviev : *« Camarades ! Frères ! Le jour est venu où vous pouvez commencer l'organisation de la guerre populaire sainte et juste contre les pilleurs et les oppresseurs. L'Internationale communiste s'adresse aujourd'hui aux peuples de l'Orient et leur crie : Frères ! Nous vous appelons à la guerre sainte, à la guerre sainte tout d'abord contre l'impérialisme anglais ! »*

La salle est debout, saisie d'un enthousiasme indescriptible. Les uns applaudissent, les autres brandissent leurs armes. On crie *« Djihad »*, *« Vive la résurrection de l'Orient »* ou *« Vive la IIIe Internationale »*.

Mais le congrès, où tous les coups devaient être réservés à l'impérialisme, va bientôt résonner des plaintes et des protestations des délégués bolcheviks du Turkestan russe (Asie centrale). Relayés par quelques Russes qui, tel G. Safarov, ont pris la mesure de la gravité de la situation, ils dénoncent la condition néocoloniale dans laquelle se trouve la région, les persécutions religieuses auxquelles sont soumises les populations. Pour beaucoup d'Européens, c'est une première prise de contact avec un Orient réel. Pour beaucoup de musulmans de Russie, c'est le début d'un tragique malentendu : le pouvoir soviétique semblait porteur d'un message de libération nationale et culturelle. Dès les années 20, il leur faudra déchanter. Avant de sombrer dans l'apocalypse de la collectivisation et des purges des années staliniennes.

Il n'empêche. Le congrès des peuples de l'Orient est entré dans la légende. Première pierre d'un édifice qui affirme sa singularité et sa solidarité avec un tiers-monde fasciné par le modèle de développement soviétique, en particulier sous la forme qu'il a prise en Asie centrale. Avec la « réussite » que l'on sait...

CHARLES URJEWICZ

► *Membre de l'Institut national des langues et civilisations orientales.*

(1) *Moscou sous Lénine*, p. 127, 1953.

(2) *Congrès des peuples de l'Orient*, Moscou, 1920, p. 12. Voir également, H. Carrère d'Encausse et Stuart Schram, *le Marxisme et l'Asie* (1853-1964), 1965. On y trouvera des extraits des débats du congrès.

(3) *Ibid.*, p. 15.

(4) 266 délégués n'ont pas indiqué leur nationalité, 100 n'ont pas rempli les feuilles d'enquête. On compte 100 Géorgiens, 157 Arméniens, 95 Tchétchènes et Ingouches et 60 autres Caucasiens, 235 « Turcs » (Azeris) ; 192 « Persans », 61 Tadjiks, 35 Turkmènes, 104 Russes, etc.

(5) Cit. par K. Shakeri, « Le congrès des peuples de l'Orient », *in l'Expérience soviétique et le problème national dans le monde*, t. I, 1981, p. 533.

(6) Congrès, op. cit., p. 210.

LA CRISE DU GOLFE

Les derniers développements diplomatiques

Le premier ministre espagnol a répondu vivement vendredi 31 août aux critiques exprimées par Mme Thatcher contre la tiédeur du soutien des Européens aux Etats-Unis. *« Vous avez constaté que Mme Thatcher nous accuse tous d'être un peu tièdes dans nos positions, et je pense qu'elle a en partie raison,* a déclaré M. Felipe Gonzalez. *Nous n'avons pas tous cette ardeur de va-t-en-guerre dont elle fait preuve de temps en temps. (...) Peut-être notre attitude est-elle plus prudente. Je pense que nous ne devons pas désespérer de trouver une solution pacifique et nous devons calmer l'impatience des* « faucons », *qui existent vraiment. »*

« Il y a des personnes qui pensent que nous devrions nous engager sur la voie d'une solution rapide en ne craignant pas l'affrontement. Mon opinion est à l'opposé », a poursuivi M. Gonzalez, qui estime que le *« seul moyen »* de résoudre la crise du Golfe *« est une solution arabe »,* qui doit passer par *« la négociation dans le cadre des mesures prises par les Nations unies ».*

• A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, s'est envolé vendredi pour une tournée de six jours dans le Golfe, destinée à renforcer la pression internationale contre l'Irak. Son itinéraire le conduira successivement à Qatar, dans les Émirats arabes unis, à Oman, au Yémen, en Arabie saoudite et en Jordanie. M. Hurd a estimé qu'il existait une *« chance raisonnable »* pour que les sanctions contre l'Irak soient couronnées de succès sans recours à la force, à condition que ce blocus soit rigoureux et que *« l'impressionnante coalition des alliés occidentaux, de l'URSS et de la plupart des pays arabes »* reste soudée.

• A Bruxelles, la mission d'information du Parlement européen sur la crise du Golfe s'est envolée pour le Caire, où elle rencontrera lundi le président Moubarak. Elle se rendra ensuite en Syrie, en Arabie saoudite, en Jordanie et en Tunisie. A Ryad, elle s'entretiendra avec le gouvernement du Koweït et le Conseil de coopération du Golfe.

• A Washington, deux groupes de congressistes sont partis vendredi pour se rendre auprès des soldats américains en Arabie saoudite et pour rencontrer des dirigeants arabes qui soutiennent les États-Unis dans la crise.

• A Bagdad, le chef de file des intégristes islamiques algériens, M. Abassi Madani, a déclaré vendredi que *« toute agression contre l'Irak trouvera face à elle tous les musulmans en tous endroits. Envisager une agression est frivole, stupide et ne tient pas compte des faits historiques. (...) L'époque du colonialisme est révolue. »*

• A Beyrouth, M. Hussein Moussawi, chef de la faction pro-iranienne du Hezbollah (chiite), a déclaré vendredi que les factions détenant des otages occidentaux au Liban *« considèrent avec satisfaction, bien que partielle, la position française, indépendante de la volonté américaine concernant ceux (les prisonniers arabes) détenus en France, la crise du Proche-Orient en général et concernant la situation politique et militaire découlant de la crise du Golfe ».* Selon M. Moussawi, qui a accordé une interview au quotidien Ad-Diyar, les treize otages européens (sur dix-sept occidentaux) pourraient bénéficier des récents gestes des gouvernements européens. *« Les factions musulmanes concernées font une distinction entre les positions européennes et américaines »,* a-t-il estimé.

• A Rabat, le quotidien pro-gouvernemental *Le Matin du Sahara* a écrit vendredi que le rétablissement de l'indépendance et le retour des autorités légitimes au Koweït devaient constituer un *« préalable »* à toute négociation de paix dans le Golfe : *« Le Koweït ne devrait être l'objet d'aucun marchandage. (...) Tous les médiateurs et négociateurs ne parlent plus du Koweït, comme si l'existence de ce pays était passée par pertes et profits. » – (AFP, Reuter, AP.)*

M. Bush pourrait rencontrer M. Gorbatchev prochainement à Helsinki

M. Gorbatchev a nuancé, vendredi 31 août, les inquiétudes exprimées la veille par certains responsables soviétiques à propos de la présence militaire américaine en Arabie saoudite et réaffirmé sa « collaboration » avec les Etats-Unis.

Prié, au cours d'une conférence de presse, de dire s'il était d'accord avec les critiques émises notamment par M. Belonogov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, pour qui *« il n'existe pas de garantie que les Etats-Unis se retireront d'Arabie saoudite après la crise »* (*le Monde* du 1er juillet), le président soviétique a dit : *« Je ne crois pas que le gouvernement américain maintiendra* [ses troupes] *après un règlement politique du conflit. Je crois que lorsqu'une solution sera trouvée, les garanties de cette solution le seront aussi. Et je crois que, plus tôt il y aura un assouplissement sur le plan militaire, plus nous nous sentirons calmes. »*

Affirmant que *« l'accroissement de la présence militaire* [dans le Golfe] *est lourd de conséquences imprévisibles »,* M. Gorbatchev a immédiatement ajouté que loin d'exprimer *« une opposition »* avec Washington, cette position constituait *« au contraire de la collaboration ».* Parlant de *« contact permanent »* avec les Etats-Unis, le président soviétique a aussi noté que l'intervention américaine en Arabie saoudite avait eu lieu à la demande de ce pays et était *« en accord avec les statuts des Nations unies ».*

« Nous devons nous montrer tout à fait responsables afin d'éviter l'apparition d'un conflit militaire. Je crois que c'est notre préoccupation commune », a-t-il ajouté, après avoir rappelé que l'annexion du Koweït est *« inacceptable pour des raisons de principe »* et que les actions de l'Irak *« minent la situation en y apportant un élément très dangereux ». « Il faut que nous tentions de trouver la clé d'une solution pacifique du conflit en faisant appel au facteur arabe »,* a conclu le président soviétique.

A Kennebunkport, dans le Maine, où M. Bush est en vacances, un haut responsable américain a jugé qu'une rencontre entre le président américain et son homologue soviétique serait *« utile »* et n'était *« pas hors de question »* Les porte-parole n'ont pas démenti cette possibilité et une rencontre pourrait avoir lieu à Helsinki le 8 septembre.

Mme Thatcher « très éloignée » du roi Hussein

A Londres, Mme Thatcher a reçu vendredi pendant plus de deux heures le roi Hussein de Jordanie. Le premier ministre britannique et son interlocuteur *« sont très éloignés dans leur appréciation des causes de la crise et des moyens de la régler »,* a-t-on indiqué de source autorisée après l'entretien, qualifié de *« très franc et direct ».*

Mme Thatcher, qui avait été appelée auparavant au téléphone par M. Bush et avait constaté, au cours d'une conversation de vingt-cinq minutes, son *« complet accord sur tout ce qui se passe »* avec le président américain, a réaffirmé qu'il n'était pas question de négocier avec un dictateur (Saddam Hussein) qui a commis une agression contre un Etat souverain (le Koweït), en particulier qu'aucune négociation n'est envisageable sur les résolutions de l'ONU, indique-t-on de même source.

En même temps, le premier ministre britannique a reconnu que la Jordanie, la Turquie et l'Egypte devaient recevoir une assistance spéciale pour faire face à la situation.

De son côté, le roi Hussein a réaffirmé qu'il n'était porteur d'*« aucun plan de paix »* et que la Jordanie *« se conforme aux résolutions de l'ONU » – (AFP, Reuter, AP, Tass.)*

Réunie au Caire

La Ligue arabe est divisée en deux camps

Le conseil ministériel de la Ligue arabe, réuni en session extraordinaire dans la capitale égyptienne, jeudi 30 et vendredi 31 août, n'a fait que confirmer les divisions révélées au grand jour lors du récent sommet du Caire.

LE CAIRE

de notre correspondant

Deux camps opposés existent désormais au sein de l'organisation panarabe. D'un côté : l'Egypte, la Syrie, le Maroc, le Liban, la Somalie, Djibouti et les six membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahrein, Emirats et Oman). De l'autre : l'Irak, la Jordanie, l'OLP, le Yemen, le Soudan, la Mauritanie, la Tunisie et l'Algérie. La Libye fait, quant à elle, cavalier seul : parmi les pays qui n'ont pas approuvé, le mois dernier, les résolutions anti-irakiennes du sommet du Caire, elle est le seul à avoir pris part quand même à la réunion du conseil de la Ligue.

Cette division a été reconnue, d'entrée de jeu, par le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismat Abdelmeguid, qui a estimé que l'absence de huit pays arabes *« constituait un grand revers pour la Ligue et pour l'action commune arabe ».*

Les participants ont bien essayé d'attirer quelques-uns des absents, notamment le Soudan, en reportant de vingt-quatre heures l'adoption des résolutions. Mais c'était peine perdue. Vendredi soir 31 août, le conseil de la Ligue, à l'exception de la Libye qui a émis des réserves, a durci sa position à l'égard de l'Irak en adoptant une série de résolutions dont la plus remarquable demande le dédommagement du Koweït et des civils affectés par l'invasion.

Les autres résolutions, qui devaient être officiellement annoncées samedi 1er septembre, réclament la libération immédiate de tous les citoyens étrangers détenus en Irak et au Koweït, le maintien des ambassades et missions diplomatiques à Koweït, le retrait inconditionnel de l'Irak de l'émirat et le retour du gouvernement légitime.

Les ministres réunis au Caire ont, par ailleurs, implicitement rejeté l'initiative du roi Hussein de Jordanie, violemment critiqué durant la réunion, pour résoudre la crise du Golfe. Ils ont, en effet, jugé que *« toute initiative arabe devait passer préalablement par la Ligue ».*

Toutefois, en vue de ne pas couper tous les ponts, les participants ont déclaré que le conseil ministériel restait *« en session permanente ».* Ils ont aussi demandé au secrétaire général de l'organisation, M. Chadli Klibi, de préparer un rapport sur les raisons pour lesquelles les « absents » n'ont pas condamné l'agression contre le Koweït.

Reste à savoir si cette porte entrouverte sera franchie par quelques-uns des *« enfants prodigues ».* Une question qui devrait recevoir sa réponse d'ici au 10 septembre. L'Egypte a, en effet, demandé la réunion d'une conférence ministérielle de la Ligue pour examiner les modalités du retour du siège de l'organisation de Tunis au Caire.

Si les huit membres absents rejettent la demande égyptienne, le monde arabe risque de se retrouver avec deux Ligues correspondant à deux « axes », avec d'un côté, le plus grand (Egypte), le plus riche (CCG) et le plus machiavélique (Syrie) ; et de l'autre, le plus fort (Irak) et ses alliés plus ou moins chauds.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La mission impossible de M. Perez de Cuellar

Suite de la première page

Malgré l'affirmation par les deux hommes de *« l'importance et de la grande utilité »* de leurs entretiens pour désamorcer une situation *« dangereuse »* et même *« explosive »,* et leur insistance à dire que *« tous les efforts devaient être exercés pour faire baisser la tension »,* il semble plutôt que Bagdad cherche à gagner du temps. M. Tarek Aziz a d'ailleurs affirmé : *« La situation requiert beaucoup de patience, d'efforts et une diplomatie tranquille. »*

Rejetant la responsabilité de cette situation explosive sur *« le déploiement militaire américain et occidental dans le Golfe »,* M. Tarek Aziz a, d'autre part, déclaré que son pays *« ne prendrait jamais l'initiative d'un conflit militaire dans la région et que la solution de la crise devait être trouvée dans un cadre arabe ».* Il a alors rendu hommage aux *« efforts déployés par le roi Hussein de Jordanie »* pour une solution de la crise, alors que le secrétaire général de l'ONU a annoncé qu'il étudiait la possibilité d'une rencontre avec le souverain jordanien, qui se trouvera à Paris en même temps que lui, puisque M. Perez de Cuellar était attendu, samedi ou dimanche, dans la capitale française.

Reprenant la proposition déjà faite par le président Saddam Hussein de lier la solution de la crise koweïtienne au règlement de tous les problèmes du Proche-Orient, notamment *« les questions palestinienne et libanaise »,* le chef de la diplomatie irakienne a dénoncé la politique de *« deux poids et deux mesures »* des Nations unies et affirmé : *« Se concentrer sur une seule issue ne résout pas les problèmes ».* Interrogé sur le lien établi par l'Irak entre toutes les questions en suspens au Proche-Orient, M. Perez de Cuellar a, pour sa part, prudemment répondu *« qu'il serait très heureux si toutes les résolutions de l'ONU étaient appliquées ».*

Si le fait que les conversations se poursuivaient samedi pouvait, dans un sens, être considéré comme un pas positif, on ne voit pas, toutefois, ce qui pourrait concrètement en sortir tant la diplomatie paraît, à ce stade, paralysée par les principes posés à la fois par l'Irak – qui semble n'avoir rien concédé au secrétaire général de l'ONU – et par la communauté internationale dans son ensemble, qui exige toujours le retrait inconditionnel de l'Irak du Koweït et la libération de tous les otages.

A l'issue de la première journée d'entretiens, qui s'est déroulée au Palais royal à Amman – pour éviter toutes les manifestations de soutien à l'Irak que voulaient organiser, notamment, les syndicats jordaniens près du lieu de la rencontre, d'abord prévue dans un grand hôtel d'Amman – M. Perez de Cuellar paraissait, d'ailleurs, peu optimiste. Sa patience et sa disponibilité ne seront sans doute pas, cette fois, suffisantes pour faire céder le président irakien, car sa liberté de manœuvre est quasiment nulle.

FRANÇOISE CHIPAUX

BON, IL FAUT QUE JE RENTRE...

VOUS AVEZ VOTRE VISA DE SORTIE ?

PANCHO

En marge du conflit

La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU se dit « préoccupée » par les excès commis par l'Irak

GENEVE

de notre correspondante

Pour la première fois de son histoire, la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, dont les membres, experts indépendants provenant de vingt-six pays, n'avaient jamais critiqué – même pas à huis clos, ce qui est pourtant possible – les excès commis par l'Irak, a adopté, vendredi 31 août, une résolution *sévère à l'encontre du régime de* Saddam Hussein.

Contrairement à celles qui rituellement et automatiquement condamnent sans rémission *Israël, cette résolution évite le* terme *« condamnation »* remplacé en l'occurrence par *« préoccupation ».* Elle concerne *« un grande nombre d'exécutions extra-judiciaires, des disparitions forcées ou involontaires et des détentions arbitraires en Irak ».*

Le texte, présenté par neuf membres de la sous-commission, a *recueilli dix-neuf voix* contre quatre et une abstention. Ce résultat a pû être obtenu à la *suite du consensus réalisé ces* dernières semaines au sein du Conseil de sécurité et des interventions *musclées d'un certain* nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) et surtout *grâce à une proposition de* M. Louis Joinet, expert français, demandant l'instauration du vote secret *« afin de renforcer l'indépendance des experts ».*

La sous-commission se montre *« préoccupée également par la situation de milliers de Kurdes déplacés vivant dans des camps au nord de l'Irak, et par les attaques perpétrées contre une partie de la population chiite déplacée de force dans le sud du pays ».*

Elle évoque *« des informations dignes de foi selon lesquelles des centaines d'Irakiens vivant au Koweït et soupçonnés d'être des opposants au régime irakien auraient été arrêtés à la suite de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes et selon lesquelles des milliers de ressortissants étrangers se trouvant en Irak et au Koweït auraient été empêchés de quitter ces pays depuis l'invasion ».*

Elle demande instamment à l'Irak *« d'assurer pleinement le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* et d'autoriser sans délai le départ de tous les ressortissants étrangers.

Enfin, la sous-commission envisage la désignation d'*« une personnalité de renom international comme rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Irak ».*

ISABELLE VICHNIAC

LA CRISE DU GOLFE

Le déploiement de la force multinationale et ses conséquences

La Maison Blanche dément avoir subi des pressions en faveur d'une intervention militaire

Le porte-parole de la Maison Blanche a démenti vendredi 31 août les rumeurs selon lesquelles des pressions s'exerceraient sur le président Bush en faveur d'une intervention militaire contre l'Irak. Il s'agit, a-t-il affirmé, de « spéculations mal informées ».

Selon le quotidien *Washington Times*, citant des sources américaines *« bien placées »*, certains alliés des Etats-Unis, dont l'Arabie saoudite, la Grande-Bretagne et Israël, mais aussi le Koweït, les Émirats arabes unis, le Qatar, Bahrein, Oman et la Turquie, tout comme des milieux américains intérieurs et extérieurs à l'administration, souhaiteraient en effet en finir au plus vite avec M. Saddam Hussein.

Ces milieux craignent que les forces irakiennes ne se servent de leur potentiel militaire après l'éventuel départ de la force multinationale du Golfe : *« Les Saoudiens et les Israéliens redoutent que les Etats-Unis acceptent un marché laissant en place à Bagdad un tigre blessé plutôt que battu. »* De son côté, le quotidien de New-York, *Newsday*, rapporte que l'administration Bush prépare des attaques aériennes massives contre l'Irak si aucune solution diplomatique n'est trouvée dans un délai de quatre à dix semaines.

D'autre part, le commandant en chef des forces américaines dans le Golfe a répété vendredi que ses troupes se trouvaient uniquement en position défensive mais qu'elles pourraient se transformer en force offensive si elles en recevaient l'ordre, ajoutant néanmoins qu' *« il n'y aura pas de guerre si les Irakiens n'attaquent pas »*.

Rationnement alimentaire en Irak

Parlant lors d'une conférence de presse à Dahran (Arabie saoudite), le général Norman Schwartzkopf a affirmé sa *« suprême confiance »* dans les armes à sa disposition : *« Chaque jour, nous sommes moins menacés car chaque jour nous sommes de plus en plus forts. »* Il a qualifié l'invasion du Koweït *« non seulement d'agression, mais de viol international de premier ordre »*.

Vendredi, la marine américaine a arraisonné pour la première fois un pétrolier irakien dans le Golfe. Des marins du croiseur *Biddle* sont montés à bord et, après avoir constaté que les soutes du navire étaient vides, l'ont laissé poursuivre sa route.

Les Américains ont jusqu'à présent « interrogé » trois cent cinquante navires dans le Golfe et en mer Rouge et arraisonné *« une dizaine de bateaux »* dont aucun n'était irakien ou koweïtien. Pour sa part, la marine française a reconnu cent soixante-dix navires dans cette zone.

Conséquence de l'embargo imposé à l'Irak par les Nations unies, Bagdad a annoncé qu'un rationnement alimentaire entrerait en vigueur le 1er septembre. Chaque personne aura droit à 6 kilos de farine, 1,5 kilo de riz, 1 kilo de sucre, 100 grammes de thé, 1 demi-kilo d'huile, 480 grammes de détergent et une barre de savon par mois, plus trois boîtes de lait en poudre pour les bébés de moins d'un an.

Les files d'attente s'allongent devant les boulangeries tandis que les médicaments commencent à se faire rares. Pour contrer ce blocus, Bagdad a annoncé un ambitieux projet d'autosuffisance alimentaire. L'Irak est actuellement dépendant de l'étranger pour plus des deux tiers de son approvisionnement alimentaire. Selon Manille, Bagdad a offert aux Philippines du pétrole en échange de 50 000 tonnes de sucre.

Amman a démenti formellement vendredi les informations, de source israélienne, selon lesquelles des avions jordaniens patrouilleraient le long de la frontière saoudienne pour le compte de Bagdad. Frappée également par l'embargo contre l'Irak, la Jordanie a décidé de supprimer la plupart des subventions gouvernementales aux produits alimentaires, en particulier sur le riz, le sucre et le lait.

Dans les Émirats arabes unis, les militaires français du 1er RHP ont commencé à s'entraîner avec les unités du pays. En outre, un contingent d'au moins quatre mille militaires bengalais devait quitter Dacca pour l'Arabie saoudite samedi. Quant à la Syrie, elle s'est déclarée vendredi prête à envoyer d'autres soldats en Arabie saoudite.

Les Pays-Bas ont précisé vendredi que la mission de leurs deux frégates envoyées dans le Golfe était de surveiller l'application de l'embargo ; elles devront demander, *« cas par cas »*, au ministre de la défense l'autorisation de faire usage de leurs armes contre les navires refusant de se soumettre. Le Parlement danois a pour sa part accepté l'envoi d'une corvette dans le Golfe pour participer au blocus international, mais elle ne devra pas prendre part à une éventuelle guerre dans la région. Enfin, l'OTAN a annoncé vendredi que des manœuvres navales se dérouleront du 10 au 31 octobre en Méditerranée. – *(AP, AFP, Reuter.)*

« Si des pilotes américains sont abattus... »

« Il n'y a aucun changement dans notre position. Je répète que si des pilotes américains sont abattus, et s'ils tombent au sol, nous les donnerons à manger aux chiens », a déclaré, vendredi 31 août, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif El Jassem, à l'envoyé spécial à Bagdad d'Europe 1, non sans ajouter : *« Nous gardons toujours notre calme et nous sommes prêts à faire face à tout accident, de quelque côté qu'il vienne »*... – *(AFP.)*

Après la visite de M. Renon

Oman accordera des facilités à la flotte française

Le sultanat d'Oman a accepté le principe d'accorder, selon des modalités qui sont en discussion, des facilités aux navires de guerre français dans le Golfe. Ces facilités sont des escales pour le ravitaillement des bâtiments de la marine nationale au titre de la mission « Salamandre » (de dissuasion en cas de nouvelle agression irakienne) ou de la mission « Artimon » (de contrôle de l'embargo décrété par l'ONU). C'est l'un des résultats de la visite du secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, du 27 au 30 août, dans la région.

Outre le sultanat d'Oman, où il devait se rendre selon un calendrier arrêté avant la crise du Golfe, M. Renon a pu aussi visiter les Emirats arabes unis et, notamment, Abu-Dhabi.

Dans l'émirat d'Abu-Dhabi, le secrétaire d'Etat a inspecté le détachement (cent quatre-vingt-dix-huit hommes) du 1er régiment de hussards parachutistes de Tarbes, qui est équipé de missiles antichars Milan montés sur Jeep et qui s'est installé à proximité de la frontière avec l'Arabie saoudite dans des locaux neufs et climatisés mis à sa disposition. Cet escadron de reconnaissance est chargé d'instruire les personnels de l'armée d'Abu-Dhabi.

Exercices communs dans les émirats

De même, cent autres soldats français mettent en œuvre des batteries de missiles Crotale et Mistral de défense sol-air contre des attaques, à basse et très basse altitude, de points jugés « sensibles » des émirats. Ces techniciens contribueront à parfaire la formation des personnels locaux, puisque Abu-Dhabi a acheté à la France des missiles de la même famille qui ne sont pas encore tout à fait opérationnels.

A cette occasion, les émirats ont émis le vœu que la France déploie une section supplémentaire de Crotale à Abou-Dhabi. En revanche, ils n'ont pas demandé que leur soient livrés en urgence les douze Mirage 2000 (sur les trente-six avions achetés au total) qui sont prêts, entretenus en France par les constructeurs et qui n'ont pas encore été « recettés », c'est-à-dire acceptés et pris en compte par le client. Il semble que l'émirat ne dispose pas d'un nombre suffisant de spécialistes pour mettre ces avions en ligne.

Les émirats du Golfe ont, d'autre part, prévu d'organiser, dans les jours prochains, des exercices communs avec les Français qui débarqueront des hélicoptères du porte-avions *Clemenceau* croisant en mer d'Oman, devant le détroit d'Ormuz. Ces manœuvres, dans la région de Fujairah, mobilisent des Gazelle d'Abu-Dhabi, armés de missiles antichars Hot, et les Gazelle ou les Puma du 5e régiment d'hélicoptères de combat de Pau embarqués sur le *Clemenceau*.

J. I.

Israël est préoccupé par les ventes d'armes aux alliés arabes des Etats-Unis

***Mezza voce*, Israël s'inquiète de certains aspects de l'engagement américain dans le Golfe : cela va de l'accroissement des ventes d'armes à plusieurs pays arabes au rapprochement politique intervenu entre ces derniers et les Etats-Unis.**

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La première préoccupation s'est manifestée cette semaine après que le président George Bush eut autorisé la fourniture à l'Arabie saoudite de quelque 2 milliards de dollars d'équipements, notamment des F-15, missiles et chars.

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, n'a pas manqué de rappeler la position traditionnelle de l'Etat hébreu en la matière : *« Nous nous opposons à toute nouvelle livraison aux pays qui se refusent à entretenir des relations pacifiques avec Israël. »*

Pour souligner que l'histoire lui donnait raison, il a cité l'exemple du Koweït et fait valoir que les armes américaines livrées à l'émirat n'avaient pas empêché l'invasion irakienne et étaient tombées aux mains du régime de Bagdad.

La « compréhension » du Pentagone

« Il nous est difficile d'imaginer, a poursuivi M. Shamir, *que l'Arabie saoudite va utiliser les armes américaines pour se défendre (...). Nous ne pensons pas que ce qui lui manque aujourd'hui ce sont les armes. »* Autrement dit, le royaume saoudien, au premier danger, a fait appel à l'extérieur en dépit des armements américains dont il disposait – armements qui pourront toujours, dans d'autres circonstances être utilisés contre Israël.

L'argument pouvait être entendu dans nombre de milieux officiels à Jérusalem. Il a au moins une faille : ce sont précisément les livraisons d'armes américaines qui, au cours des dernières années, ont forgé l'assise politique des relations entre les Etats-Unis et ces Etats du Golfe offrant aujourd'hui facilités et appui logistique à Washington.

Les dirigeants israéliens le savent et, tout en formulant leurs réserves, reconnaissent que les circonstances sont très particulières : *« Nous sommes conscients*, disait M. Shamir, *qu'il y a des intérêts variés en jeu »* dans ces dernières ventes d'armes américaines à plusieurs pays arabes. En retour, les Israéliens entendent que les Etats-Unis accueillent avec bienveillance leurs propres demandes de fournitures militaires.

A en croire la presse, le Pentagone s'est d'ailleurs montré *« compréhensif »* au vu d'une liste que lui a soumise cette semaine à Washington le directeur du ministère israélien de la défense, M. David Ivri.

Alors que le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, est attendu sous peu à Washington, des voix se font aussi entendre pour dire que le rapprochement intervenu entre les Etats-Unis et plusieurs pays arabes, à l'occasion de la crise du Golfe, ne sera ni neutre ni gratuit.

Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, devait rappeler mercredi à M. Lévy que les Etats-Unis n'abandonnent pas la question palestinienne. Même si elle n'est pas aujourd'hui au premier plan des préoccupations américaines, à l'évidence, et si les embrassades entre M. Yasser Arafat et le président Saddam Hussein ont achevé de ternir l'image de l'OLP à Washington – ce dont on se félicite vivement à Jérusalem, – il y aura un prix politique pour *« récompenser »* le parti pris par l'Egypte, l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes, parfois au risque de troubles intérieurs.

Et le *« prix à payer »*, ce pourrait bien être un regain de pressions américaines sur Israël pour l'amener à des concessions au chapitre de la question palestinienne. Ce serait là pour les Etats-Unis le moyen de consolider l'alliance arabe anti-irakienne et de retirer à la propagande de Bagdad quelques arguments faciles sur la *« collusion des traîtres arabes avec le camp américano-sioniste »*.

La crainte d'une solution négociée

On en est pas là. Si débat il y a aujourd'hui à Jérusalem parmi les experts et les politiques, il porte plutôt sur la manière dont on souhaite voir se solder le conflit actuel avec l'Irak. M. Shamir a répété cette semaine la position officielle : *« Israël ne veut être aucunement impliqué dans cette affaire »*, sauf à devoir répliquer à une de ces attaques dont le régime de Bagdad menace chaque semaine l'Etat hébreu.

En privé, certains commentateurs proches du gouvernement laissent transparaître leurs craintes d'une solution négociée – un retrait du Koweït – qui laisserait intact le potentiel militaire de l'Irak.

Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, expliquait au début de la semaine que *« la principale source de préoccupation pour Israël – mais pas la seule – restait l'imposante machine de guerre édifiée par les Irakiens »*. *« J'espère*, ajoutait M. Arens, *que cette capacité militaire ne sera plus là dans les années à venir. »*

Sous la plume de certains éditorialistes, comme celui du *Maariv*, cela prend la forme de propos plus carrés : *« La seule solution à la crise du Golfe*, selon ce quotidien, *c'est la destruction du régime de Saddam Hussein. »*

La crainte qui fonde cette position est de voir Israël confronté à un Irak encore plus puissant d'ici trois à cinq années si le président Hussein devait *« sortir de la crise en sortant du Koweït »* et en gardant ses usines d'armes chimiques, centres nucléaires et autres missiles.

Ce n'est pas une opinion unanime. On trouverait d'autres voix autorisées en Israël pour dire qu'un affrontement américano-irakien risquerait de s'étendre dans la région et de changer la répartition des forces actuelle au sein du monde arabe – autrement dit de faire passer dans le camp irakien certains des pays aujourd'hui opposés à Bagdad.

ALAIN FRACHON

Le partage du coût de la crise

La CEE va devoir « mettre la main au portefeuille »

estime M. De Michelis, président en exercice de la Communauté européenne

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et le secrétaire au Trésor, M. James Brady, s'apprêtaient vendredi 31 août à prendre leur bâton de pèlerin pour recueillir les milliards de dollars nécessaires au financement du déploiement de forces dans la région du Golfe et de l'application du blocus économique de l'Irak. Leur mission, annoncée jeudi par le président George Bush, est de coordonner les contributions internationales à l'embargo contre l'Irak.

Les projets américains ne sont pas encore détaillés. Ils auraient pour objectif, selon certaines sources, de rassembler jusqu'à 23 ou 25 milliards de dollars. M. Brady se rendra en tout cas à Tokyo et sans doute à Séoul. M. Baker, qui est attendu à Moscou le 10 septembre, se rendra au moins à Bonn, à Rome et en Arabie saoudite au cours du même voyage.

M. Bush a continué vendredi à préparer leur mission. Il a téléphoné au premier ministre britannique Margaret Thatcher, au président François Mitterrand, et au roi Fahd d'Arabie saoudite.

Le Japon a déjà annoncé une contribution de 1 milliard de dollars. M. Bush avait indiqué qu'il en faudrait plus par la suite, mais Tokyo a précisé vendredi qu'il excluait toute aide supplémentaire, tout en se déclarant disposé à discuter avec les Etats-Unis d'un programme de financement destiné aux pays les plus touchés du Proche-Orient. Quant à la CEE, son président en exercice, le ministre des affaires étrangères italien Gianni De Michelis, a déclaré vendredi qu'elle devrait *« mettre la main au portefeuille »*. La Commission européenne devrait approuver la semaine prochaine un programme d'assistance important à l'Egypte et à la Jordanie.

En outre, la Commission a annoncé vendredi avoir débloqué une aide d'urgence supplémentaire de 1,3 million d'écus (1,70 million de dollars) pour le rapatriement des réfugiés arrivant en Jordanie.

Aide « matérielle » de la RFA

Pour sa part, le gouvernement ouest-allemand a confirmé vendredi qu'il était prêt à apporter *« une aide matérielle et technique »* aux Etats-Unis pour soutenir leur déploiement dans le Golfe. Aide dont les modalités seront vraisemblablement discutées lors de la visite en RFA mercredi ou jeudi du secrétaire d'Etat américain James Baker.

Le *Washington Post*, citant des responsables du gouvernement américain, avait affirmé jeudi que les Etats-Unis souhaitaient une participation de l'Allemagne de l'Ouest à hauteur de *« 600 millions de dollars »* pour contribuer à un fonds d'aide international.

L'aide sera destinée en partie aux pays de l'Est, durement frappés par l'arrêt du troc avec l'Irak et la hausse des prix du pétrole, qu'ils doivent désormais payer en devises, ont indiqué des responsables américains.

Les Philippines et l'Inde seront également touchées par la perte du pétrole irakien et koweïtien, souligne-t-on au département d'Etat. Washington a déjà demandé au Koweït d'aider la Turquie, qui a fermé son oléoduc irakien.

Selon le président de la chambre de commerce d'Istanbul, M. Memdouh Hacioglou, le manque à gagner pour la Turquie se montera à 4,3 milliards de dollars si la crise dure un an.

Quant au montant de l'aide à la Jordanie, il devrait dépendre de la façon dont elle respecte les sanctions contre l'Irak, ont estimé des responsables du gouvernement américain, qui s'apprêtent à dépêcher en mission auprès du roi Hussein, le numéro deux du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, M. Robert Gates.

Enfin, à titre d'encouragement sans doute pour sa fermeté dans la crise du Golfe, les Etats-Unis ont déjà accordé vendredi 163 millions de dollars en liquide à l'Egypte. Cette somme entre dans le cadre de l'aide annuelle versée au Caire par les Etats-Unis (815 millions de dollars pour l'année fiscale en cours). De même, Washington a annoncé qu'il allait effacer la dette de 7,1 milliards de dollars contractée par l'Egypte pour des achats d'armements. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Après M. Michel Rocard

Le CSA en appelle à la « responsabilité particulière » des journalistes

Après M. Michel Rocard, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'inquiète du rôle joué par les médias dans la crise du Golfe. Le 20 août dernier, le premier ministre invitait les journalistes de l'audiovisuel *« à s'interroger sur leur rôle »* et à ne pas *« servir les intérêts d'une puissance étrangère »* (*le Monde* du 23 août). Vendredi 31 août, c'était au tour du CSA d'en appeler à *« la responsabilité particulière »* des rédactions de radio et de télévision, leur recommandant *« d'observer rigoureusement »* un certain nombre de règles de conduite dans le traitement de l'information proche-orientale.

Dans un communiqué, le Conseil se déclare *« spécialement attentif à ce que la liberté d'information s'exerce dans le respect des principes fixés »* par la loi, *« au nombre desquels figurent le respect du pluralisme, la sauvegarde de l'ordre public et les besoins de la défense nationale »*. Et s'il estime que *« jusqu'à ce jour, les rédactions se sont montrées dans l'ensemble conscientes des risques encourus »* et reconnaît qu'elles ont *« progressivement pris les préoccupations déontologiques qui s'imposaient »*, le Conseil *« n'en croit pas moins utile de leur recommander d'observer rigoureusement à l'avenir »* deux règles de conduite. Tous les documents de source irakienne, ou sur la réalisation desquels les autorités de Bagdad auraient pesé, devront être diffusés *« accompagnés d'un avertissement approprié »*. Les choix rédactionnels devront être guidés *« par leur valeur informative plutôt que par leur contenu émotionnel ou par leur caractère spectaculaire »*. Ces règles, rappelle le CSA, *« s'appliquent notamment à la diffusion des propos des otages ou de leurs proches »*.

► *Lire, dans le supplément radio-télévision, l'article d'Alain Woodrow : « La communication est une arme de guerre ».*

□ **La Voix de l'Amérique va émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre vers le Golfe.** – La Voix de l'Amérique (Voice of America) émettra vingt-quatre heures sur vingt-quatre dès le 5 septembre, à destination des pays du Proche-Orient et du Golfe. La station de radio américaine, qui dépend de l'agence officielle USIA (United States Information Agency), portera à treize heures par jour ses programmes quotidiens en arabe (contre neuf heures quarante-cinq minutes actuellement) et à onze heures quotidiennes ses émissions en langue anglaise. La Voix de l'Amérique, qui diffuse informations et avis du département d'Etat destinés aux Américains se trouvant au Koweït et en Irak, veut, selon son directeur Richard Carlson, *« redoubler ses efforts pour percer les barrières de l'information entourant les sociétés fermées »*.

LA CRISE DU GOLFE

Les parents des otages français s'organisent en comité national

Un Comité national de défense des familles d'otages au Koweït et en Irak s'est constitué, vendredi 31 août, à Paris à l'initiative de cinq comités locaux. Il affirme regrouper près d'une centaine de familles de Français retenus par Bagdad.

Parce que, comme l'a simplement dit Mᵉ Jacques Miquel, *« l'union fait la force, c'est bien connu »*, les comités locaux de défense des familles d'otages au Koweït et en Irak, qui s'étaient créés dans plusieurs villes de France, ont décidé de se réunir en un comité national.

Installé provisoirement à la mairie d'Amiens et représentant quelque cent familles, notamment celles d'Amiens, Dijon, Hayange (Moselle), Reims et Paris, le comité entend *« évoquer leurs problèmes communs et les inventorier »*, mais aussi agir afin de hâter la libération des otages et obtenir des informations sur leur lieu de détention.

Il a donc annoncé son intention d'entamer *« dans les prochains jours »* les *« démarches traditionnelles »* auprès des autorités françaises et internationales (Quai d'Orsay, Elysée, ministère de l'intérieur, ONU) mais également auprès du CICR (Comité international de la Croix-Rouge). Mᵉ Yves-Eric Massiani et Mᵉ Jacques Miquel, avocats du comité, ont précisé avoir pris d'autres contacts qu'ils souhaitaient garder secrets pour l'instant et déclaré qu' *« ils ne s'interdisaient aucun interlocuteur »*.

Vie humaine et raison d'Etat

Le comité demande également que les familles *« aient le droit de recourir au Fonds de garantie d'aide aux victimes d'actes de terrorisme »* afin de régler les problèmes financiers que de plus en plus de familles rencontrent. Il *« prend acte »* des dispositions annoncées par le ministère de l'intérieur en faveur des familles d'otages.

Soulignant *« ne pas être en guerre contre le Quai d'Orsay »*, mais estimant devoir *« s'exprimer librement »*, le comité a sérieusement critiqué *« dans la forme »* l'action de la direction des Français à l'étranger, notamment son *« manque de moyens incroyable »*. Mᵉ Miquel a également déclaré privilégier toutes les formes de négociation. *« Il convient que des portes soient maintenues ouvertes, que des possibilités de dialogue continuent à exister, même si M. Perez de Cuellar venait à échouer »*, a-t-il déclaré.

Il a précisé que le comité n'était *« pas opposé à ce que quelques vivres et médicaments soient livrés aux autorités irakiennes »*, comme Saddam Hussein en avait fait la demande.

« Le prix de la vie humaine ne doit pas systématiquement passer derrière la raison d'Etat », a déclaré Me Miquel. *« Les familles souhaitent que leurs parents soient libérés, mais dans l'honneur »*, a-t-il ajouté, faisant allusion au voyage du président autrichien, M. Kurt Waldheim, à Bagdad. *« Nous souhaitons le même succès mais sans ces moyens. »*

N. H.

▶ **Le comité peut être contacté au (16) 22-97-43-53.**

Bagdad autorise le départ d'un nouveau groupe d'étrangers

Suite de la première page

Selon des sources kurdes, certains de ces « boucliers humains » serviraient notamment à protéger trois barrages et une base aérienne ainsi que des gisements de pétrole au Kurdistan.

D'autre part, alors que le rapatriement de 237 femmes et enfants vers l'Europe était annoncé depuis jeudi comme imminent et qu'une compagnie britannique, Virgin Atlantic, s'apprêtait à envoyer un avion en Irak, Bagdad a soudain exigé, vendredi soir, que les avions irakiens chargés d'évacuer des femmes et des enfants étrangers vers Londres et Paris ramènent les Irakiens *« bloqués »* en France et en Grande-Bretagne, et soient ravitaillés en carburant dans ces aéroports (ce qui reviendrait, de fait, à violer l'embargo économique décrété le 6 août par le Conseil de sécurité de l'ONU).

M. Hadithi a indiqué que l'Irak attendait toujours, vendredi, la réponse des gouvernements britannique et français à sa demande d'autoriser des avions civils irakiens à atterrir dans les aéroports de Londres et de Paris. *« Nous sommes dans l'attente d'une réponse des deux gouvernements pour permettre aux avions des Iraqi Airways de décoller dans les heures qui suivent la réception de cette réponse »*, a déclaré M. Hadithi. Il a précisé que le groupe de 237 femmes et enfants occidentaux autorisés par Bagdad à quitter l'Irak était composé de 132 Britanniques, 66 Japonais, 19 Français, 14 Américains, 2 Australiens et quatre autres ressortissants de différentes nationalités occidentales.

Selon lui, ces 237 personnes sont *« libres de quitter l'Irak, soit en s'adressant aux Iraqi Airways, soit par voie terrestre »*. Il a affirmé qu'il *« n'y a aucune autre condition à leur départ »* et que la compagnie aérienne irakienne était prête, une fois reçue la réponse positive de Paris et Londres, à organiser leur départ *« dans les heures qui suivent »*.

« Aucun marchandage avec qui que ce soit »

Concernant les visas de sortie et alors que Bagdad s'est jusqu'à présent réfugié derrière le paravent de longues *« formalités »*, le responsable irakien a indiqué que les autorités de son pays étaient capables de *« délivrer rapidement »* ces documents une fois que la France et la Grande-Bretagne auront accepté d'accueillir les avions irakiens. Le même M. Hadithi annonçait samedi que deux avions allaient partir dans la journée pour Londres et Washington, *sans mentionner la France.*

A Paris, on indiquait pourtant vendredi soir au Quai d'Orsay que les autorités françaises n'avaient pas été informées officiellement des nouvelles conditions posées par l'Irak pour le départ des femmes et des enfants étrangers. On précisait en outre qu'à la connaissance du ministère, aucun ressortissant français n'avait encore reçu de visa de sortie pour quitter l'Irak. Vingt-six Irakiens, soit des militaires soit des techniciens qui suivaient en France un stage d'initiation au maniement de radars, ont été assignés à résidence en France.

« Lenteur et confusion »

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, avait auparavant déclaré que Paris *« ne se livrait à aucune négociation, à aucun marchandage avec qui que ce soit »*, réclamant de nouveau le départ de tous les ressortissants étrangers *« sans conditions »*. On précise, d'autre part, au ministère que les dispositions seraient prises pour rapatrier les ressortissants français rapidement . Un avion est en « stand-by », et Paris a demandé une autorisation aux autorités irakiennes, qui n'avaient pas répondu vendredi soir, a-t-on appris de même source.

Mais, surtout, le Quai a déploré la *« lenteur et la confusion »* qui entourent les formalités de départ des femmes et des enfants, soulignant que la situation faite aux otages étrangers était *« totalement inacceptable »*. Confirmant qu'un Airbus était prêt à partir pour aller chercher les familles à Bagdad, M. Bernard a ajouté : *« Mais encore faut-il que nous soyons au clair sur les modalités (de départ). Or, à ce stade, nous n'avons pas de précisions. »*

M. Bernard a par ailleurs indiqué que le nombre des Français dont on était sans nouvelles, c'est-à-dire ayant vraisemblablement été emmenés dans des sites stratégiques dépassait *« largement »* la quarantaine. Selon des sources informées, ils seraient environ 60. Le porte-parole a indiqué que des femmes et des enfants se trouvaient parmi eux.

En ce qui concerne la représentation française au Koweït, M. Bernard a noté que la situation était inchangée, les diplomates qui s'y trouvent étant toujours privés d'eau et d'électricité. Mais il a ajouté qu'ils *« continuaient à avoir des contacts avec les ressortissants français »*.

Quant à la situation des ressortissants irakiens en France, dont certains ont été soumis à une surveillance particulière, le porte-parole a déclaré qu'il *« n'était pas souhaitable à ce stade »* de rendre publiques d'autres mesures qui pourraient être prises. On avait appris jeudi à Bruxelles que les pays de la CEE étaient parvenus à un *« accord de principe »* pour limiter les déplacements des diplomates irakiens dans la Communauté mais n'annonceraient pas leur décision avant le retour d'Irak des femmes et des enfants étrangers retenus dans ce pays.

A Washington également, on s'élève contre la multiplication des tracasseries administratives et les obstacles au départ des femmes et des enfants étrangers. *« Les Irakiens insistent pour faire traîner les choses et imposer cette terrible épreuve à tous ces innocents. A chaque fois que nous croyons avoir compris leurs exigences, ils les changent »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mᵐᵉ Margaret Tutwiler, notant que Bagdad ne cessait de créer de nouveaux obstacles administratifs tous les jours.

Elle a, en outre, fait état de l'arrestation, jeudi, de cinq nouveaux Américains dans un hôtel de Koweït, qui ont été emmenés vers une destination inconnue, portant le total des disparus à 75. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les réactions en France

M. Lionel Jospin redoute l'annonce prématurée de mesures économiques

***Lors de l'université d'été du* Parti socialiste, à La Garde-Freinet (Var), M. Lionel Jospin, a souligné, vendredi 31 août, qu'il ne fallait pas que l'annonce trop rapide de mesures économiques consécutives à la crise du Golfe inquiète l'opinion qui, pour l'heure, soutient l'action du président de la République.**

LA GARDE-FREINET

de notre envoyé spécial

Les absents sont parfois très présents. M. Jean-Pierre Chevènement devait venir le 31 août à l'université d'été du PS pour participer à une table ronde sur « l'effondrement du modèle communiste ». Il a déclaré forfait, prétextant être retenu à Paris par la crise du Golfe. Les militants-stagiaires auraient pourtant eu de nombreuses remarques à lui faire, car à entendre, à écouter leurs conversations de couloirs, il apparaît que la vieille tradition anti-américaine, et les réflexes tiers-mondistes sont loin d'avoir disparu. Le ministre de la défense pourrait y *trouver un réconfort* si l'un et l'autre n'étaient le plus souvent mêlés à des sentiments pacifistes qui conduisent leur porte-parole à souhaiter une diminution rapide des forces militaires.

En public, les dirigeants socialistes jugent qu'il n'y a pas entre eux de divergences sur la façon de faire face à l'offensive de M. Saddam Hussein, *mais, en privé, nombreux* sont ceux qui reconnaissent qu'il y a *« un problème Chevènement »*. Qu'ils soient rocardiens, fabiusiens ou jospinistes, ils ajoutent son nom à la liste de ceux qui devraient être victimes d'un futur remaniement gouvernemental et ils n'arrivent pas à imaginer que le ministre de la défense puisse rester longtemps à son poste, après avoir manifesté son désaccord avec les choix militaires du président de la République au moment même où l'armée était appelée en renfort de la diplomatie.

Prévoyant et prudent, M. Pierre Bérégovoy, lui, n'avait pas prévu de venir à La Garde-Freinet. C'est pourtant à lui que les militants-stagiaires auraient eu le plus de questions à poser, tant ils s'inquiètent des mesures budgétaires, et donc sociales, qui pourraient être prises pour faire face aux conséquences économiques de la crise du Golfe. Le moins que l'on puisse dire est que la façon dont le Quai de Bercy tente de revenir sur les choix faits, contre son avis, au début de l'été, lors des rencontres entre le gouvernement et le parti, n'est guère appréciée. A demi-mot, M. Lionel Jospin a, lui aussi, dénoncé cette stratégie.

« Bataille de communication »

La règle de cette université d'été est stricte : les orateurs ne doivent parler que du sujet de la table ronde. Le ministre de l'éducation nationale s'y est plié de bonne grâce, ne la transgressant que quelques petites minutes. Au milieu de son développement sur les leçons que doivent tirer les socialistes de l'échec du communisme, il a évoqué l'affaire du Golfe pour déclarer : *« C'est une confrontation militaire, une confrontation diplomatique, une confrontation économique, mais aussi une confrontation d'opinions. Une bataille de communication. L'Irak la mène sans opinion publique, nous, nous avons une opinion publique démocratique. Nous devons avoir la maîtrise de nos mers, mais aussi savoir parler à notre opinion. Pour cela il ne faut pas « laisser l'économie partir trop vite et précéder le militaire, la diplomatie, la politique »*. Le gouvernement fait donc *« son devoir en réfléchissant aux conséquences économiques de cette crise »*. Mais il est *« bien tôt »* pour dire ce qu'elles vont être *« et annoncer au peuple qu'il va falloir prendre telle ou telle mesure »*. Car cela *« pourrait peser sur l'état de l'opinion en France »* et donc *« gêner l'action du président de la République »*.

En clair, M. Jospin redoute que, si l'on annonce trop tôt que la crise oblige à prendre des mesures peu populaires, le consensus qui entoure *actuellement l'action du chef de* l'Etat et dont il a besoin pour faire face au chantage irakien, ne s'effrite. Ceux qui réclament ces mesures compliqueraient donc, paradoxalement, la tâche de M. Mitterrand et celle de la France.

THIERRY BREHIER

M. Giscard d'Estaing « solidaire » de toute action de la France pour libérer ses otages

Premier des responsables politiques français à être reçu, samedi 1ᵉʳ septembre, à l'Elysée par le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, après un entretien de près d'une heure avec M. Mitterrand, a déclaré avoir, notamment, indiqué à ce dernier qu'il est *« solidaire de toute action que la France entreprendrait pour répondre à une agression ou à une provocation ou pour obtenir le libre retour de tous les Français hommes, femmes et enfants actuellement retenus en otage en Irak et au Koweït »*.

M. Le Pen : « Une mauvaise négociation vaut encore mieux qu'une bonne guerre »

M. Jean-Marie Le Pen a clôturé l'« université d'été » du Front national, vendredi 31 août à Tours (Indre-et-Loire). Le président du Front national qui n'a jamais utilisé le mot « otages » a donné raison à M. Kurt Waldheim et déclaré : *« Une mauvaise négociation vaut encore mieux qu'une bonne guerre. »*

TOURS

de notre envoyé spécial.

M. Pierre Sergent a capitulé sans gloire, vendredi 31 août, au dernier jour de l'« université d'été » du Front national, après avoir conduit une mini-guérilla médiatique pendant quarante-huit heures sur le thème de sa différence avec M. Le Pen dans l'analyse du conflit du Golfe. Après une conversation téléphonique avec son chef – elle se déroulait dans la salle de presse et chacun a pu en mesurer le ridicule, M. Le Pen en faisant sciemment profiter tout le monde – M. Sergent a rédigé un communiqué démentant les propos qu'il avait tenus, la veille, devant une dizaine de journalistes (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre). Il n'est pas allé à Canossa lui-même : M. Carl Lang, secrétaire général du FN, s'est chargé de remettre la lettre de rétractation du fautif.

Certes, M. Le Pen peut se réjouir de ne pas avoir hérité d'une « affaire Sergent » après la démission de M. Jules Monnerot du bureau politique, mais le « patron » du Front est en droit de s'interroger sur certains des responsables qui l'entourent alors que lui-même tente de se peaufiner, en pleine crise du Golfe, une image d'homme d'Etat responsable.

A ce titre, il a salué la *« Realpolitik »* du président autrichien, M. Kurt Waldheim, et il a affirmé : *« Une mauvaise négociation vaut encore mieux qu'une bonne guerre. »* Il est vrai qu'à la question de savoir s'il y a des otages français en Irak, M. Le Pen a répondu qu'il s'agit d'*« une extension très forte donnée au mot otage »*.

« Pro-français »

Victime du discours qu'il a tenu lui-même depuis le début de la crise, le dirigeant d'extrême droite essaie de se défaire de la panoplie pro-irakienne dont il accuse la presse de l'avoir affublé. De discours en conférences de presse, en passant par les conversations privées, il ne cesse désormais de répéter qu'il est avant tout *« pro-français »*, et que la menace essentielle réside aujourd'hui sur notre territoire, selon lui, avec la présence de nombreux immigrés du Maghreb, et non pas en Irak qui vient d'annexer, sans coup férir, le Koweït.

En mettant de plus en plus l'accent, au fil des jours, sur ce qu'il considère être un danger intérieur, le président du Front veut probablement rendre moins floue pour son électorat une image considérablement brouillée ces dernières semaines. Vendredi soir, il a passé, avec son auditoire, un long moment sur les problèmes de l'agriculture. Cadres et militants semblaient être beaucoup plus à l'aise sur ce thème.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **M. Soisson : *« Il faut maintenir la croissance pour préserver l'emploi »*.** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a indiqué vendredi 31 août, au Cap-d'Agde (Hérault), à l'occasion de l'« université d'été » du Mouvement des jeunes radicaux de gauche (MJRG), que face à la crise du Golfe *« le souci principal du gouvernement est de maintenir la croissance pour préserver l'emploi »*. Devant les jeunes rocardiens réunis à Pau (Pyrénées-Atlantiques), M. Soisson a ajouté, à propos des conséquences économiques éventuelles de cette crise, que *« l'effort ne doit pas être supporté par les seuls salariés »*.

□ **L'UDF demande un « plan Orsec » pour les Français de l'étranger.** – La fédération UDF des Français de l'étranger, *« gravement préoccupée »* par la situation des otages français en Irak, a demandé, vendredi 31 août, *« la création d'une législation de crise »* en faveur des Français expatriés, identique au plan Orsec mis en œuvre pour les départements victimes de catastrophes.

□ **M. Jacques Godfrain (RPR) : *« L'Irak peut avoir l'arme atomique dans dix-huit mois »*.** – M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, a affirmé, vendredi 31 août, sur RMC, que *« l'Irak peut avoir l'arme atomique dans dix-huit mois »*. *« Il ne faut pas perdre de vue*, a-t-il ajouté, *dans la négociation qui s'engagera, ou comme dans le conflit qui s'engagera, que la non-prolifération de l'arme atomique dans des zones dangereuses comme le Moyen-Orient est un véritable devoir pour ceux qui possèdent l'arme atomique. »* M. Godfrain a regretté que *« l'aéronavale française n'ait pas le matériel pour intervenir efficacement dans une crise comme celle du Golfe »*, et a souhaité enfin *« le respect de la loi de programmation militaire adoptée par tous les députés en 1987, et diminuée en 1988 et 1989 »*.

□ **M. François-Poncet : *« Je préfère Saddam Hussein en martyr plutôt qu'en héros »*.** – M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Valéry Giscard d'Estaing, a affirmé lors de l'« université d'été » du Parti républicain, vendredi 31 août, à Bendor (Var), qu'il fallait *« veiller à ce que l'issue du conflit du Golfe permette d'éliminer Saddam Hussein, car je le préfère en martyr plutôt qu'en héros »*. *« L'élimination de Saddam Hussein doit nous conduire à une solution qui ne soit pas ressentie par le monde arabe comme une humiliation »*, a ajouté M. François-Poncet.

Washington n'exclurait pas un procès de Saddam Hussein pour « crimes de guerre »

Le gouvernement américain a confirmé vendredi 31 août qu'il s'informait sur d'éventuels crimes de guerre commis par l'Irak, *à la suite d'un article paru* le jour même dans le *Los Angeles Times*, qui expliquait que des responsables américains avaient commencé à dresser un catalogue de violations du droit international commises par M. Saddam Hussein.

« Nous sommes bien sûr très préoccupés par les violations irakiennes du droit international, dont la prise d'otages et l'utilisation de civils comme bouclier dans des opérations militaires », a déclaré le porte-parole du département d'Etat ,Margaret Tutwiler, au cours d'un point de presse.

« C'est la politique normale du gouvernement des Etats-Unis de conserver des dossiers sur d'éventuelles violations du droit de la guerre impliquant des ressortissants américains, a-t-elle expliqué, *nous n'avons pas exclu des actions en réponse aux violations irakiennes – gouvernementales ou individuelles – du droit international, et cette question est examinée par notre gouvernement. »*

Le *Los Angeles Times* avait rapporté vendredi que des responsables américains dressaient un catalogue des violations du droit international imputables à M. Saddam Hussein en prévision d'un futur procès. Parmi les crimes présumés *retenus, le journal citait l'usage* d'armes chimiques, le déclenchement d'une guerre d'agression sans justification légale, la prise d'otages, le rapt de diplomates, la violation de locaux diplomatiques et l'envoi de captifs dans des sites stratégiques. – *(Reuter.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE

Les aborigènes victimes de l'indifférence

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Ces images de camps de fortune d'un autre âge, faits de tôles et de toiles, rongés par l'insalubrité et l'alcoolisme, dépourvus d'eau et d'électricité, l'Australie préférerait les oublier. Tel est pourtant le spectacle qu'offrent toujours certaines communautés aborigènes du Territoire du Nord, des confins du Queensland ou de Nouvelle-Galles du Sud.

Cette lancinante énumération de chiffres, – qui établit que l'espérance de vie des aborigènes est de vingt-deux ans inférieure à la moyenne nationale et leur mortalité infantile deux fois supérieure, ou que deux cents jeunes aborigènes sont morts en prison dans des conditions suspectes dans les années 80, – l'Australie s'en passerait également volontiers. C'est pourtant ce que consignent les rapports officiels. De temps en temps, le scandale éclate, la classe politique et les médias s'indignent de ce quart-monde fiché au cœur du *«lucky country»* (pays chanceux) australien, puis l'émotion retombe.

La question est *«complexe»*, disent les milieux les plus libéraux. Si complexe qu'elle fut sagement éludée lors de la dernière campagne électorale. Et que la *«cause aborigène»* a fini par perdre du terrain dans l'opinion publique, bien moins disposée aujourd'hui qu'elle ne le fut à la fin des années 60, quand les premiers habitants de l'Australie accédèrent enfin à la citoyenneté. *«La société australienne a viré à droite,* dit M. David Ross, directeur du Conseil des terres du Centre, une organisation aborigène basée à Alice Springs. *Les travaillistes ont suivi. Ils sont au pouvoir dans cinq Etats sur six, mais il n'y a eu aucune avancée significative.»*

Les promesses n'ont pourtant pas manqué. La plus spectaculaire fut lancée par le premier ministre, M. Bob Hawke, lors de la célébration en 1988 du bicentenaire de l'arrivée des Européens : l'engagement de signer un «traité» reconnaissant aux aborigènes la qualité de *«premiers occupants»*. Dans un pays où le concept de *terra nullius* (terre inoccupée) continue de fonder le droit, une telle réhabilitation s'annonçait retentissante. Mais deux ans après, le projet est au point mort.

La raison ? L'extrême prudence des travaillistes face à une opposition qui mène campagne contre le «traité», qualifié de *«recette pour un séparatisme»* risquant de saper l'unité nationale. Dans un contexte de controverse autour de la *«question aborigène»*, où traînaient d'insistantes allégations de corruption et de népotisme dans la gestion de programmes sociaux au profit d'une prétendue *«Black Mafia»*, M. Hawke a préféré adopter un profil bas et attendre des jours meilleurs. Le lyrisme de 1988 était bel et bien révolu. Le mot de «traité» a disparu du vocabulaire officiel pour l'expression plus pudique d' *«instrument de réconciliation»*, dont la mise au point est envisagée vers... 2001, à l'occasion d'un autre anniversaire : le centenaire de la Fédération australienne.

«Problème aborigène» ou «problème blanc» ?

L'amertume des aborigènes est tout aussi vive sur le chapitre des droits fonciers. Avant d'accéder au pouvoir en 1983, le Labour s'était engagé à uniformiser à l'échelle fédérale le régime des terres adopté dans le Territoire du Nord dès 1976, législation modèle permettant notamment aux aborigènes d'opposer un veto à l'exploitation minière sur leurs aires coutumières. Soumis à un violent tir de barrage du lobby minier, M. Hawke a fini par faire machine arrière et renoncé à toute législation de portée nationale.

Plus récemment, ce fut au tour du fameux «laboratoire» du Territoire du Nord de faire les frais de ce reflux conservateur : le contrôle dont les aborigènes pouvaient jouir sur l'exploitation minière ou la protection des *«sites sacrés»* est désormais sérieusement battu en brèche. Quel parti prendrait des risques électoraux inconsidérés pour 1,5 % de la population ? *«Les conservateurs n'ont aucune raison de soutenir un groupe qui, de toute façon, vote travailliste,* explique M. Scott Bennett, spécialiste des questions aborigènes à l'Université nationale (ANU) de Canberra. *Quant aux travaillistes, ils veulent bien donner de l'argent, mais sans aller trop loin sur des droits fonciers qui risqueraient de provoquer une réaction hostile dans l'électorat blanc.»*

En dépit de ces manquements à la parole donnée, les travaillistes font malgré tout figure de garde-fou. Depuis leur arrivée au pouvoir, ils ont augmenté de 80 % les fonds destinés aux aborigènes, alors que l'opposition promet des coupes importantes. Leur dernier cheval de bataille est la mise sur pied d'une assemblée fédérale aborigène qui sera élue le 3 novembre prochain et disposera d'un droit de regard dans la gestion des budgets sociaux. *«Le pouvoir va être transféré des bureaucrates blancs aux élus aborigènes. C'est une première mondiale : il n'y a pas de modèle comparable ailleurs»*, précise M. Robert Tickner, ministre des affaires aborigènes.

Canberra entend là faire oublier son recul sur le dossier foncier et désamorcer les critiques dont les militants aborigènes se font l'écho dans certaines tribunes internationales, notamment au sein du groupe de travail des Nations unies sur les populations indigènes à Genève. Les travaillistes parviendront-ils cette fois à aller au-delà des velléités ? Sceptiques, les aborigènes ne veulent plus entendre parler de *«problème aborigène»*. En virtuoses du boomerang, ils retournent la formule à l'envoyeur et préfèrent méditer sur le *«problème blanc»*.

FREDERIC BOBIN

ASIE

PHILIPPINES : attentats, rumeurs de coup d'Etat, difficultés financières

M[me] Aquino fait face de nouveau à une crise grave

Les Philippines sont-elles entrées dans une nouvelle phase de déstabilisation ? Dans les milieux diplomatiques japonais et dans le monde de la finance, soumis aux demandes pressantes de nouveaux prêts de la part de Manille, la détérioration de la situation au cours de ces dernières semaines suscite des inquiétudes.

TOKYO

de notre correspondant

Dix-sept attentats à la bombe depuis le milieu d'août, qui pourraient être le prélude à un nouveau coup de force des militaires rebelles, et les répercussions négatives de la crise au Proche-Orient sur une économie fragile, déjà affectée par les dégâts (500 millions de dollars) causés par le tremblement de terre du 16 juillet, constituent une combinaison détonante qui fait peser de sérieuses menaces sur la survie politique de M[me] Aquino.

Le ton rassurant adopté par la présidente, qui a qualifié la situation de *«modérément inquiétante»*, ne paraît guère convaincant. Défiant dimanche dernier par un *«ne me provoquez pas»* les soldats rebelles dont le chef, le colonel Gregorio Honasan, avait annoncé le 16 août (jour du premier attentat) une nouvelle offensive contre son gouvernement, M[me] Aquino a appelé quelques jours plus tard ses adversaires (putschistes, chefs de l'insurrection communiste et même son ennemi, le sénateur Juan Ponce-Enrile) à ouvrir des pourparlers en vue d'une réconciliation générale.

On a beau affirmer depuis, dans l'entourage de la présidente, que la proclamation de la loi martiale n'est pas nécessaire *«pour l'instant»*, certains commentateurs philippins de la vie politique, interrogés par téléphone, estiment que la situation est, à bien des égards, similaire à celle dont tira partie Marcos en 1972 pour instaurer le régime d'exception . Selon l'éditorialiste Maximo Soliven, favorable à M[me] Aquino, le choix est simple : loi martiale ou coup d'Etat militaire.

Le rôle du ministre de la défense

Depuis son accession au pouvoir en 1986, M[me] Aquino a survécu à six putschs militaires dont le dernier (en décembre 1989), le plus meurtrier, aurait pu réussir si les Etats-Unis n'étaient intervenus. Compte tenu du tempérament philippin, la crise actuelle a également un indéniable caractère psychologique. Il est difficile de savoir si une remobilisation des soldats rebelles est effectivement en cours. Selon le chef d'état-major adjoint, le général Rudolfo Biazon, l'offensive de déstabilisation actuelle comprend quatre phases : agitation, attentats, propagande au sein des forces armées et coup final. On en serait à la deuxième phase.

Les jeunes officiers du Mouvement de réforme des forces armées (RAM), et d'une nouvelle organisation, la Young Officers Alliance, qui serait dirigée par des membres des services de renseignement, accusent le gouvernement Aquino d'incompétence, de faiblesse envers les communistes et de tolérance à l'égard de la corruption. En revanche, les errements de la politique économique, accentués par la crise au Proche-Orient, affaiblissent le gouvernement Aquino. Bien que le prix de l'essence soit un des plus bas d'Asie, toute augmentation (inéluctable dans les circonstances actuelles) va susciter les habituelles protestations populaires (c'est précisément au lendemain de l'annonce d'une telle augmentation qu'a été tenté, en décembre dernier, le sixième putsch)

Le manque à gagner dû au retour d'une partie des 500 000 Philippins travaillant au Proche-Orient, qui rapportent chaque année 3 milliards de dollars (soit le montant du service d'une dette extérieure de 26 milliards de dollars) va, en outre, peser sur la balance des paiements. Le peso a enfin perdu 10 % de sa valeur depuis janvier et le déficit budgétaire a atteint un niveau jugé alarmant par le Fonds monétaire international. La situation socio-économique est si tendue que le cardinal Jaime Sin a critiqué le gouvernement et les milieux d'affaires qui s'opposent à l'idée d'un rééchelonnement du remboursement de la dette extérieure. Il semble que le gouverneur de la Banque centrale, M. José Cuisa Jr., se soit résolu à demander aux créanciers des Philippines une plus *«grande souplesse»* .

Les rumeurs d'un septième coup d'Etat contre M[me] Aquino ont relancé les spéculations sur le rôle du ministre de la défense, le général Fidel Ramos. Le scénario d'un *«putsch dans la légalité»*, donnant le pouvoir au général et mettant de côté Mme Aquino, a refait surface avec tant d'insistance que le ministre de la défense répète à la télévision qu'il n'a rien à voir avec les tentatives actuelles de déstabilisation du gouvernement.

Deux facteurs pourraient inciter les soldats rebelles à tenter une nouvelle aventure contre M[me] Aquino, dont la popularité a, par ailleurs, sérieusement chuté : la détérioration du contexte économique et le fait que les Etats-Unis ont actuellement d'autres préoccupations que les Philippines.

PHILIPPE PONS

La recherche d'une solution au Cambodge

Le Vietnam accueille favorablement l'accord-cadre des Cinq

«Nous apprécions et nous accueillons favorablement les efforts faits par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) *dans la recherche d'une solution au Cambodge»*, a affirmé, vendredi 31 août à New-York, l'ambassadeur vietnamien à l'ONU, M. Trinh Xuân Lang, à l'issue d'une deuxième série d'entretiens avec des officiels américains. *«Nous croyons,* a-t-il ajouté, *que la solution au Cambodge doit maintenant être décidée à la conférence de Paris. Et, troisièmement, tous les sujets concernant les affaires intérieures du Cambodge doivent être décidés par les Cambodgiens eux-mêmes.»* Une fois ces accords adoptés, *«nous les respecterons»*, a-t-il dit, en soulignant que le gouvernement de Phnom-Penh s'était à plusieurs reprises prononcé pour la vacance du siège du Cambodge à l'ONU.

Mardi, à New-York, les membres permanents du Conseil de sécurité se sont entendus sur un accord-cadre à propos du Cambodge prévoyant un cessez-le-feu, la constitution d'un instance politique regroupant toutes les factions cambodgiennes (gouvernement de Phnom-Penh, partisans du prince Norodom Sihanouk, Front de M. Son Sann et Khmers rouges) et l'organisation par l'ONU d'élections générales. M. Lang, qui sortait d'un deuxième entretien avec le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis pour les affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique, M. Kenneth Quinn, a précisé sans plus de détails, que les entretiens avaient à peine abordé les questions bilatérales. Un premier entretien entre les deux hommes avait eu lieu le 6 août. Une troisième rencontre n'est pas exclue, a précisé l'ambassadeur vietnamien, en ajoutant que rien pour le moment n'avait été décidé.

Entre-temps, Phnom-Penh a élaboré vendredi le programme qui selon lui doit permettre le succès de la réunion qui doit se tenir en septembre à Djakarta avec les trois autres factions cambodgiennes. *«Pour que la réunion de Djakarta accélère un règlement politique du conflit, il faudrait y aborder le problème de la composition du Conseil national suprême* (CNS), *le lieu et la date de sa réunion et discuter du plan de paix adopté par les «cinq grands»*, a affirmé, vendredi à Phnom-Penh, M. Hor Nam Hong, ministre délégué auprès du conseil des ministres cambodgien. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CHILI : le transfert des cendres de l'ancien président socialiste

Le «triomphe posthume» de Salvador Allende

SANTIAGO

de notre correspondant

Vingt ans jour pour jour après son élection à la présidence de la République et dix-sept ans après avoir trouvé la mort dans le palais de la Moneda, où il opposa, avec une poignée de partisans, une résistance farouche au putsch des forces armées, Salvador Allende sera enterré comme un chef d'Etat mardi 4 septembre. La présence du président Aylwin et de ses ministres à l'office religieux célébré par l'archevêque de Santiago donnera aux funérailles un caractère officiel, même si ses organisateurs sont en fait une institution privée, la Fondation Salvador Allende, ainsi que M[me] Hortensia Bussi, la veuve du dirigeant socialiste, et sa fille Isabelle.

Invitées par la Fondation, de nombreuses personnalités étrangères, dont MM. Michel Rocard et Laurent Fabius, assisteront aux cérémonies. L'ancien leader de l'Unité populaire avait été enterré à la sauvette par les militaires, dans une tombe anonyme d'un cimetière de Vina-del-Mar (à 100 kilomètres de la capitale), devant laquelle les partis de gauche organisèrent plus d'une manifestation contre le régime du général Pinochet. Ses restes seront transférés dans un mausolée construit en son honneur à l'intérieur du principal cimetière de Santiago.

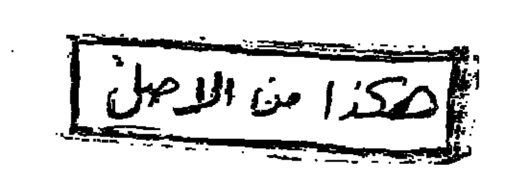
Réconciliation oblige

La gauche, bien sûr, mobilise ses troupes pour transformer ces obsèques à retardement en «triomphe posthume» de l'homme qui incarna, pendant moins de trois ans, *«la voie chilienne au socialisme»*. Entré dans la légende, Allende unira pour un jour socialistes, communistes et «gauchistes», par ailleurs divisés sur la politique à pratiquer à l'égard du gouvernement présidé par M. Patricio Aylwin. Le PS y est représenté, alors que le PC et l'extrême gauche, sans jouer la carte du «débordement», ne lui ménagent pas leurs critiques.

Mais les gros bataillons de l'ex-Unité populaire seront renforcés par des délégations de la démocratie chrétienne, qui ne se fit pourtant pas faute, il y a dix-sept ans, de contribuer à la chute du régime «marxiste». Réconciliation oblige : c'est d'ailleurs sous son signe que M[me] Bussi entend placer l'enterrement de son mari.

Or les partisans du général Pinochet, qui s'apprêtent à célébrer, la semaine suivante, l'anniversaire du coup d'Etat du 11 septembre 1973, ne l'entendent pas de cette oreille. Pour le général Sinclair, ancien vice-commandant en chef de l'armée et aujourd'hui l'un des neuf sénateurs à avoir été désignés par les autorités militaires, *«l'apparat agressif»* des funérailles de Salvador Allende s'inscrit dans la campagne de dénigrement des forces armées qu'orchestreraient à l'unisson la gauche et le gouvernement. Au même titre, ajoute ce porte-parole officieux du dictateur déchu, que la commission des «sages» constituée à l'initiative du chef de l'Etat pour faire la lumière sur les violations des droits de l'homme.

GILLES BAUDIN



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans la perspective des futures négociations

Le président De Klerk annonce que le Parti national au pouvoir va devenir multiracial

Le président De Klerk a annoncé, vendredi 31 août, son intention de tranformer le Parti national au pouvoir en un mouvement multiracial. Un porte-parole du Congrès national africain a « salué » cette décision, condamnée par l'extrême droite (Parti conservateur).

DURBAN

de notre envoyé spécial

Celui qui leur a dit de renoncer à toutes leurs certitudes, de brûler tout ce qu'ils avaient jusqu'alors adoré, est là, devant eux, ce vendredi 31 août, à Durban. M. Frederik De Klerk, le chef de l'Etat, a saisi la première occasion qui s'offrait à lui depuis son discours *« historique »* du 2 février devant le Parlement, à savoir le congrès du Parti national (NP) du Natal, pour reprendre en main ses troupes saisies par le doute et peut-être déjà par le remords.

Comment ces militants, *« bons et honnêtes chrétiens »* aux dires d'un responsable local, membres d'un parti au pouvoir depuis quarante-deux ans, qui a *« mis en musique »* l'apartheid, ne perdraient-ils pas leur latin en entendant un ministre avouer récemment que ce fut une *« terrible faute »* ? Les voilà embarqués à leur corps défendant et comme par surprise dans une marche forcée vers une *« nouvelle Afrique du Sud »* où *« toutes les traces de racisme seront gommées ». « Il n'y avait pas moyen de faire en douceur ce que nous avons fait »*, leur a expliqué M. Pik Botha, le ministre des affaires étrangères.

Ceux qui n'ont pas eu la force *« d'avaler cette couleuvre »* ont discrètement quitté les rangs du NP. Les autres, faute de mieux, se sont placés sous la protection de M. De Klerk qui, paradoxalement, peut jouer sur leur désarroi pour les conduire là où ils ne seraient pas allés d'eux-mêmes. Les militants du Natal ne l'ont-ils pas applaudi à tout rompre lorsqu'il a proposé que, compte tenu du nouveau contexte politique, le NP soit désormais ouvert à tous les Sud-Africains, blancs comme noirs ?

Pas d'assurances sur l'avenir

Rien à redouter ? Peut-être pas. Rien à regretter ? Absolument. La situation était devenue intenable pour Pretoria. *« Les Nations unies ont voté plus de 700 résolutions contre l'apartheid*, a rappelé M. Pik Botha. *Nous avons subi un assaut international qui nous a forcés à vivre dans un complet isolement puis à nous engager sur la voie des réformes. »* Plus question aujourd'hui de faire machine arrière. *« Nous continuerons avec confiance à négocier »*, a insisté le chef de l'Etat. Harro donc sur le Parti conservateur (CP) qui, à son tour, peut profiter de la masse des militants du NP. La partition du territoire qu'ils défendent n'est pas, selon M. De Klerk, *« un gage de sécurité pour les Blancs »*. Et de s'en prendre à cette *« formation qui est en passe d'adopter les mêmes méthodes que celles des radicaux du Congrès national africain (ANC), de se faire l'avocat de la violence et de miner la démocratie »*.

Des assurances sur l'avenir, M. De Klerk et les siens sont bien en peine d'en donner à leurs troupes. Les récents affrontements entre Noirs dans la région de Johannesburg, qui ont fait plus de 500 morts, leur compliquent la tâche. Il leur a simplement promis que *« la loi et l'ordre seront maintenus »*, leur a affirmé que *« la situation économique s'améliorait »*, leur a déclaré qu'il ne partageait pas le moins du monde les *« positions dépassées »* de l'ANC.

Impossible d'en dire plus, de préciser comment, dans le cadre des nouvelles institutions, les droits des minorités seront respectés. Avant que ne s'ouvrent les vraies négociations, le chef de l'Etat doit en effet veiller à ne pas dévoiler tout son jeu et à ne pas avoir l'air de forcer la main à quiconque.

Quelle Terre promise ?

Pour être en bonne position autour du tapis vert, M. De Klerk a besoin d'avoir derrière lui un maximum de partisans au nom desquels il puisse s'exprimer et de rallier à la cause qu'il défend des Sud-Africains de toutes couleurs. Mais il aura du mal à court terme à *« noircir »* comme il le souhaiterait le NP, encore trop marqué par son passé.

Quoi qu'il en soit, l'ouverture de vraies négociations – dans le courant de l'année prochaine ? – va contraindre le NP à sortir de son splendide isolement et, comme l'a annoncé le chef de l'Etat, à *« rechercher des alliances avec tous ceux qui ont les mêmes buts, les mêmes convictions »*. Cette coalition dorée pourrait alors aboutir à la formation d'un gouvernement de transition, première étape vers le transfert du pouvoir à la majorité noire.

Au bout du compte, le NP qui a conduit le changement sauvera-t-il sa mise, deviendra-t-il *« l'authentique parti sud-africain du futur »*, comme l'a prédit le responsable du parti pour le Natal ? Beaucoup d'autres formations, singulièrement l'ANC, en proie à des dissensions internes, n'ont pas encore dit leur dernier mot. D'aucuns, à Durban, ont eu l'impression d'assister aux premières manœuvres de sabotage d'un parti dont la vie ne tient plus qu'à un fil, en l'occurrence à un homme, Frederik De Klerk.

En lever de rideau à leurs travaux, comme s'ils voulaient se faire plaisir, les congressistes de Durban avaient écouté la lecture d'un passage de l'Ancien Testament qui relate la marche du peuple élu vers la Terre promise, sous la conduite de Moïse. Mais, ils savent bien que la *« nouvelle Afrique du Sud »* qui les attend, eux et tous leurs compatriotes blancs, ne sera plus vraiment la leur.

JACQUES DE BARRIN

COTE-D'IVOIRE

La première manifestation commune aux partis d'opposition a été violemment réprimée

A Abidjan, les forces de l'ordre ont violemment dispersé, vendredi 31 août, les quelque trois à quatre mille manifestants qui entendaient dénoncer les *« entraves à la démocratie en Côte d'Ivoire »* et demandaient la démission du président Félix Houphouët Boigny. La police a fait usage de matraques et de gaz lacrymogènes, faisant au moins cinq blessés parmi les manifestants, selon l'opposition. Les forces de l'ordre ont procédé à plusieurs dizaines d'interpellations dans le quartier des affaires du Plateau. Aucun bilan n'a pu être obtenu de source officielle.

Cette *« marche pacifique pour une démocratie vraie »* constitue un événement politique sans précédent. C'est la première fois, en effet, qu'une manifestation commune était organisée par quatre des principaux partis d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), de Laurent Gbagbo, chef de file de l'opposition, le Parti ivoirien des travailleurs (PIT), le Parti socialiste ivoirien (PSI) et l'Union des sociaux-démocrates (USD). L'opposition a dénoncé la *« répression »* de la manifestation.

Les incidents avaient débuté dès l'arrivée des premiers manifestants sur la place de la République, près de la présidence. Revêtus de casques anti-émeutes, lance-grenades au flanc, les CRS sont très vite entrés en action pour empêcher le défilé de traverser le quartier du Plateau où sont situés les ambassades et les sièges des plus importantes sociétés du pays. Quelque trois cents personnes ont cherché refuge dans l'enceinte de l'ambassade de France. Après négociations avec les forces de l'ordre, l'ambassadeur, M. Michel Dupuch, a conduit le cortège des manifestants jusqu'à environ trois cents mètres de l'ambassade, les policiers ayant accepté de se retirer du quartier.

La décision des autorités ivoiriennes de disperser cette manifestation alourdit encore le climat politique et social, à la veille de la rentrée scolaire, prévue lundi. – *(AFP.)*

LIBERIA

Deux cents otages auraient été tués par les rebelles de Charles Taylor

Plus de deux cents ressortissants d'Afrique de l'Ouest – parmi lesquels de nombreux Ghanéens – ont été tués par les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL), a affirmé, vendredi 31 août, l'agence de presse ghanéenne GNA. Ces civils auraient été assassinés le 25 août, lors du déploiement de la force d'interposition ouest-africaine, au sein de laquelle le Ghana et le Nigeria sont fortement représentés.

Selon un témoin ghanéen, les hommes de Charles Taylor ont attaqué une communauté d'environ deux mille cinq cents Ghanéens, bloqués, du fait de la guerre, à Barnesville – une localité située à quelques kilomètres de Monrovia. Un autre témoin, lui aussi ghanéen, a expliqué que les rebelles identifient les Ghanéens et les Nigérians grâce à leurs scarifications et à leur accent : *« Les marques que nous portons sur le visage servent de carte d'identité dans ce pays. »*

Depuis mercredi, des milliers de civils attendent, terrorisés, non loin des quais du port de Monrovia, d'où ils espèrent être rapidement évacués par la force d'interposition. Celle-ci a réussi, vendredi, à prendre le contrôle du petit aéroport de Spriggs-Payne. Bien que cet aérodrome ne dispose que d'une courte piste, il pourrait permettre de rétablir une liaison aérienne avec Freetown, capitale de la Sierra-Leone voisine. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **CANADA : la visite de M. Rocard au Québec reportée à janvier 1991 ?** – La visite au Québec du premier ministre français Michel Rocard, initialement prévue du 5 au 9 septembre, et reportée en raison de la situation *« préoccupante »* dans le Golfe et du conflit avec les indiens Mohawks, devrait avoir lieu en janvier 1991, a indiqué vendredi 31 août Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des communications du Québec, lors d'une conférence de presse à Paris. Matignon précise toutefois qu'il s'agit d'une proposition du gouvernement québecois, mais qu'aucune date n'est fixée.

□ **ÉTATS-UNIS : acquittement d'un militaire accusé de meurtre au Panama.** – Une cour martiale de Fort-Bragg (Caroline du Nord) a acquitté vendredi 31 août le sergent-chef parachutiste Roberto Bryan, accusé d'avoir tué un Panaméen à un barrage routier, lors de l'intervention américaine au Panama, en décembre 1989. La victime avait lancé une grenade contre l'escouade du sergent, blessant plusieurs de ses hommes. Le verdict a été applaudi par les militaires présents dans la salle. – *(AFP.)*

□ **MONGOLIE : résultats définitifs des élections.** – Les résultats définitifs des élections législatives de juillet ont été rendus publics jeudi 30 août à Oulan-Bator. Le Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), a remporté un succès plus important que prévu sur l'opposition. Il est assuré d'au moins 357 sièges sur 430 au Grand Khoural (Assemblée nationale) et de 31 sur 50 au petit Khoural, comité permanent de l'Assemblée . L'opposition est représentée au Grand Khoural par 20 députés du Parti démocratique (PDM), 6 du Parti du progrès national, et 4 du Parti social-démocrate ; il y a également 29 députés indépendants. – *(AFP.)*

□ **KENYA : le gouvernement dément l'existence d'un camp de la RENAMO.** – Le ministère des affaires étrangères a démenti, vendredi 31 août, l'existence au Kenya d'un camp d'entraînement de la résistance mozambicaine (RENAMO, opposition armée), récemment dénoncée dans la presse sud-africaine (*le Monde* du 31 août). *« Il serait très difficile de tenir secret un tel camp au Kenya »*, a précisé le porte-parole du ministère. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : échec des pourparlers de Lisbonne.** – Le gouvernement angolais et les représentants de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), réunis à Lisbonne (Portugal), ont achevé leur troisième série d'entretiens, vendredi 31 août, sans parvenir à un accord. Les deux parties sont convenues de reprendre les discussions dans la seconde quinzaine de septembre. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Au terme de leurs « journées d'été »

Les Verts restent divisés sur la conduite à tenir face au Front national

Les « journées d'été » des Verts qui devaient s'achever, à Lourdes, dimanche 2 septembre, ont permis de procéder à un premier tour d'horizon sur l'attitude à tenir, aux élections cantonales, vis-à-vis du Front national. Après débat dans les régions, la position du mouvement devrait être définie lors du conseil national inter régional des 6 et 7 octobre prochain.

LOURDES

de notre envoyé spécial

« Dis-moi pour qui tu te désistes, je te dirai pour qui tu roules. ». Affiché sur un mur du palais des congrès de Lourdes, ce libelle moqueur entend résumer le débat interne qui agite les Verts depuis que, le 9 juin dernier, l'un des fondateurs du mouvement, M. Yves Cochet, a tenté de revenir sur la règle jusqu'ici sacro-sainte du non-désistement. Par le biais d'un amendement, M. Cochet souhaitait faire une exception *« en cas de danger d'élection d'un membre du Front national »*. Faute d'avoir obtenu gain de cause devant le conseil national interrégional (CNIR), les minoritaires ont lancé un appel pour l'organisation d'un référendum d'initiative militante, déjà cosigné par quatre des sept députés Verts européens et par plusieurs animateurs du mouvement.

Si, statutairement, les « journées d'été » organisées à Lourdes ne pouvaient trancher le débat, elles ont permis d'éclairer les positions des uns et des autres. Le chef de file des écologistes, M. Antoine Waechter a, le premier, donné son sentiment : la procédure du référendum lui paraît *« superfétatoire »*, compte tenu de la proximité de l'assemblée générale annuelle des Verts, prévue les 2 et 3 novembre, à Strasbourg. Mais surtout, sur le fond, un retrait au second tour et, *a fortiori*, un appel à voter pour le candidat le mieux placé face à celui du Front national constitueraient un véritable revirement : *« Il ne suffit pas d'affirmer notre autonomie, il faut aussi autonomiser notre électorat. »*

Volontiers plus prolixes, des proches de M. Antoine Waechter expliquent encore que l'opération, *« purement interne »*, vise simplement à déstabiliser l'ancien candidat à l'élection présidentielle. Plusieurs militants estiment d'autre part que l'annonce de désistements éventuels est parfaitement contradictoire avec la revendication des Verts de généraliser le scrutin à la proportionnelle.

Pour M. Yves Cochet, il s'agit au contraire de poser un problème de fond : *« Le FN n'est-il que l'extrême pointe de la droite classique, ou bien marque-t-il une rupture avec les forces démocratiques et républicaines ? »*

Autonomie et isolationnisme

Soupçonné de faire du même coup le jeu du Parti socialiste, le député européen précise encore : *« Je n'ai jamais parlé d'alliance, ni de front républicain. Mais l'autonomie, ce n'est pas l'isolationnisme. »* Tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984, M. Didier Anger insiste pour sa part dans sa motion – la première à être officiellement déposée en vue de l'assemblée générale de novembre prochain – sur le fait qu' *« il ne peut y avoir pratique de la politique du pire de la part des Verts, c'est-à-dire une aide directe ou indirecte à l'élection de candidats d'extrême droite. »*

Cette double offensive a semblé se heurter, du moins chez les militants réunis à Lourdes, à la culture « anti-partis » d'une bonne partie des Verts. La responsabilité de la montée du Front national est d'autre part renvoyée aux partis traditionnels. *« Nous n'avons pas à nous désister, parce que ce n'est pas nous qui avons fait monter Le Pen »*, explique ainsi M. Michel Duchêne, adjoint au maire de Bordeaux. Mais surtout, les récentes attaques du PS contre les Verts, particulièrement celles des amis de M. Michel Rocard, le 25 août à Strasbourg, paraissent avoir eu un effet inverse à celui qui était escompté. *« Il est clair que la gauche recherche les moyens d'aboutir à un éclatement des Verts »*, estime ainsi M. Christian Brodhag, l'un des quatre porte-parole du mouvement.

Dans ce contexte en tout cas, quelques-uns des signataires de l'appel à un référendum interne hésitent déjà à aller jusqu'au bout. Et le court délai qui séparera le conseil national d'octobre de l'assemblée générale de novembre laisse désormais bien peu de chances à cette procédure exceptionnelle d'être réellement mise en œuvre.

JEAN-LOUIS SAUX

M. Longuet (PR) s'irrite des lenteurs de la construction de l'UPF

BANDOL

de notre envoyé spécial

Ouvrant vendredi 31 août l'université d'été du Parti républicain à Bandol (Var), M. Gérard Longuet n'a pas dissimulé une certaine impatience concernant le rôle actuel de l'Union pour la France (UPF).

Se plaignant en privé que pas une fois depuis le début du conflit du Golfe MM. Giscard d'Estaing et Chirac n'aient songé à réunir leurs dirigeants, le secrétaire général du PR a expliqué que son parti était résolument décidé *« à participer à l'effort de construction »* de cette nouvelle struture commmune de l'opposition, mais que pour l'heure, l'UPF ne pouvait être considérée comme un aboutissement dès lors que n'avaient pas été approfondies les procédures démocratiques de désignation des responsables, le fonctionnement permanent d'un intergroupe parlementaire constitué en véritable gouvernement de l'opposition *« et les mécaniques d'élections primaires potentielles »* .

Si tout ce travail était rapidement entrepris, alors le PR *« adhérerait directement à l'UPF »*, a ajouté M. Longuet, considérant qu'en conséquence l'UDF deviendrait une structure obsolète. Le secrétaire général du PR s'est en effet prononcé à nouveau pour une *« simplification de l'opposition »* : des formations moins nombreuses, ordonnées autour de trois familles, *« gaulliste, libérale et réformatrice »*, *« la constitution à l'Assemblée nationale d'un groupe parlementaire homogène à dominante libérale comme l'UDC regroupe les réformateurs »*, souhait qui peut être traduit comme une nouvelle marque de défiance à l'égard du président du groupe UDF, M. Charles Millon.

A propos de la Force unie, M. Longuet a nettement rabaissé ses prétentions en précisant que celle-ci n'avait nullement le désir de se transformer en structure, mais de *« rester une conscience et même souvent une mauvaise conscience pour l'UPF »*. Enfin, avant d'accueillir le 1er septembre, parmi d'autres invités, M. Jean-Louis Gaudin, M. Longuet a confirmé que, dans la perspective du conseil national du PR du 22 novembre prochain, le Parti républicain ne ferait pas l'économie d'un débat sur le Front national.

Il s'est, pour sa part, montré des plus évasifs. *« La droite*, a-t-il expliqué, *a confirmé le rejet de toute alliance électorale avec le FN. Doit-on aller au-delà et affirmer notre intention de perdre en 1993 et de laisser les socialistes gouverner avec les complicités objectives du Front national ? Je ne le souhaite pas et je propose donc de rappeler que les électeurs sont juges des élections dès lors que la vieille loi républicaine qui permet au premier tour de choisir et au deuxième tour d'éliminer soit maintenue. Le FN ne doit empêcher de dormir que ceux qui en ont été les alliés de fait, les complices évidents. La victoire de 1993 est pour l'opposition la priorité dans la mesure même où l'absence de gouvernement courageux est sans doute l'une des explications les plus certaines du maintien du Front national à un niveau élevé. »*

DANIEL CARTON

□ **La contribution sociale généralisée à l'automne au Parlement.** – M. Claude Evin, ministre de la santé, a déclaré, vendredi 31 août, lors de la deuxième journée de l'université d'été du Parti socialiste à La Garde-Freinet (Var), que le projet de contribution sociale généralisée *« pourrait très bien être discuté et adopté lors de la prochaine session d'automne du Parlement, lors du débat budgétaire »*. *« Je ne sais pas s'il existe des socialistes qui ont des états d'âme (...) mais le principe essentiel de solidarité dans le financement de la Sécurité sociale, reposant sur l'ensemble des revenus, est acquis pour le gouvernement après avoir été débattu au sein du parti »*, a ajouté M. Evin.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Autorisées depuis peu aux Etats-Unis

Les premières expérimentations de thérapie génétique humaine semblent confirmer les promesses

Une équipe médicale américaine, *dirigée par le docteur Steven A. Rosenberg (National Cancer Institute, Bethesda)*, publie dans le dernier numéro du « New England Journal of Medicine », daté 30 août, les résultats de la première expérience officielle de thérapie génétique humaine. Suivant de quelques semaines seulement l'autorisation donnée pour de tels essais par l'Institut *américain de la santé (« le Monde » des 2 et 7 août)*, ces résultats, quoique problématiques, semblent déjà confirmer l'espoir que l'on peut légitimement nourrir quant à l'apport substantiel – et peut-être considérable – que pourra demain fournir le génie génétique à la *médecine moderne*.

Les résultats du travail conduit par l'équipe médicale placée sous l'autorité du docteur Rosenberg démontrent l'efficacité de la thérapie génétique humaine. L'expérience avait, schématiquement, consisté à modifier le patrimoine héréditaire d'une catégorie particulière de lymphocytes, prélevés chez des malades souffrant de formes très évoluées de cancer de la peau (mélanome avec métastases).

Cette modification génétique – qui consistait à intégrer dans le patrimoine héréditaire des cellules un gène de résistance à un antibiotique – permettait de suivre le trajet et le devenir dans l'organisme de ces lymphocytes. Parallèlement, le docteur Rosenberg et son équipe avaient entrepris de traiter des lymphocytes de manière à augmenter les capacités naturelles de ces cellules à s'opposer au développement de l'action cancéreuse. Ce « traitement » cellulaire était effectué à partir d'une culture de lymphocytes, en présence d'un facteur de croissance de ces cellules connu sous le terme d'interleukine 2, substance stimulatrice de l'immunité.

Aux termes de cette étude, il apparaît aujourd'hui, grâce au « marquage génétique » ainsi réalisé, que les cellules au patrimoine héréditaire modifié peuvent demeurer longuement dans l'organisme et s'intégrer au niveau de la lésion cancéreuse. Une telle manipulation n'entretient pas d'effets secondaires ou indésirables chez les *malades volontaires* ayant participé à cette étude.

Régression du processus cancéreux

Le *New England Journal of Medicine*, qui publie les résultats de cette étude, précise que, sur un groupe de cinq malades, le « traitement » par interleukine d'une catégorie particulière de lymphocytes – lymphocytes capables d'« infiltrer » les tumeurs – avait, dans trois cas, permis une régression importante des processus cancéreux. Le docteur Rosenberg, cité par le *New York Times*, évoque notamment le cas d'une femme âgée de vingt-six ans, souffrant d'un cancer de la peau aggravé de plusieurs métastases qui, quatorze mois après le début d'un tel traitement, présentait une rémission apparemment totale de ces lésions. En revanche, deux des cinq patients du groupe étaient morts des suites de leur maladie.

La prochaine étape – déjà en cours – consiste à intégrer dans le patrimoine héréditaire des lymphocytes le gène dirigeant la synthèse du TNF *(tumor necrosis factor)*, dont la présence dans l'organisme devrait améliorer les possibilités de lutte contre le cancer de la peau.

Sans doute est-il apparu prématuré de conclure sur le fond quant à l'efficacité de cette thérapeutique expérimentale du cancer de la peau, affection jusqu'ici d'évolution presque toujours fatale. L'histoire récente de la cancérologie a pu démontrer à quel point il convenait de se méfier des propos enthousiastes tenus, à échéance régulière, par tel ou tel spécialiste. On ne saurait pour autant passer sous silence l'événement que constitue la publication américaine, dans le mesure où elle confirme la faisabilité et déjà la – relative – efficacité de la thérapie génétique humaine.

L'accord donné il y a quelques semaines par l'Institut national américain de la santé à quelques spécialistes (parmi lesquels le docteur Rosenberg) pour lancer en vraie grandeur les premiers essais de ce type de traitement devrait rapidement permettre de dire si de tels espoirs sont fondés.

JEAN-YVES NAU

ENVIRONNEMENT

Le Marais poitevin menacé

Une controverse s'engage autour de la future autoroute Nantes-Niort

***Une nouvelle controverse liée* à l'environnement s'ouvre, cette fois, dans l'ouest de la France. Au cours d'une conférence de presse, vendredi 31 août à Paris, la Fédération des associations de protection de la nature et plusieurs *groupements de la Région Poitou-Charentes, ont vivement contesté le tracé de l'autoroute* de 150 kilomètres qui doit relier Nantes à Niort et se brancher sur l'autoroute Aquitaine.**

Ce projet s'inscrit dans l'ambitieux programme d'une *« autoroute des estuaires »*, qui va de Calais à Bayonne, *en passant par* Le Havre, Caen, Rennes, Nantes et Niort. Mais, dans la traversée de la Vendée et des Deux-Sèvres, deux difficultés se dressent devant les concepteurs. Sur la commune de Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée), le tracé retenu par les ingénieurs isolerait, entre une départementale et l'autoroute, un village, La Ménerie, récemment modernisé par ses propriétaires, ruraux ou cultivateurs.

Plus au sud, le ruban d'asphalte traverserait les franges orientales du Marais poitevin, un terroir dont le cœur et le symbole sont la célèbre « Venise verte », un site classé de 600 hectares aux multiples canaux ombragés, peuplés de loutres et d'oiseaux d'eau, parcourus silencieusement par des embarcations à fond plat. Le Marais poitevin qui entoure ce joyau est un *parc naturel régional*, l'une des plus vastes zones humides de France après la Camargue.

On comprend que les défenseurs de la nature redoutent l'impact, sur ce milieu fragile, d'une autoroute de cinquante mètres de large avec ses remblais et divers ouvrages d'art, son bruit et ses gaz d'échappement. Après l'autouroute, selon certaines informations, pourraient même suivre une ligne électrique à haute tension, une voie rapide *allant à La Rochelle* et peut-être *une voie TGV. En outre, M. Michel Denieul, patron de la* Société des autoroutes du sud de la France, concessionnaire pressenti, déclare qu'il a réservé 70 hectares pour ouvrir une aire touristique permettant aux automobilistes de découvrir le Marais poitevin à pied ou en bateau. Chacun sait enfin que, en moyenne, chaque kilomètre d'autouroute se traduit par 125 hectares de parcelles remembrées et donc par la disparition du bocage.

Avis défavorables

Pour toutes ces raisons, le projet du *ministère* de l'équipement a immédiatement suscité de multiples réserves. Le délégué régional à l'architecture et à l'environnement (DRAE), la direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU), M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, ont émis des avis défavorables. Lors de l'enquête publique, les commissaires ont approuvé l'ensemble du projet autoroutier Nantes-Niort, mais à condition que le tracé évite le village vendéen de La Ménerie et le Marais poitevin. Mme Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres, vient d'écrire à M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, pour défendre le Marais et demander qu'un autre tracé passant au nord de Niort soit mis à l'enquête publique.

Le directeur des routes, M. Christian Leyrit, défend son tracé initial en indiquant que, compte tenu d'un meilleur raccordement à l'autoroute Aquitaine, il économisera aux automobilistes se rendant de Niort à Bordeaux, vingt-deux kilomètres de macadam. M. Leyrit est venu à Niort pour expliquer aux élus tout ce qui pourrait être fait en vue d'insérer son projet dans le paysage naturel : aménagements anti-bruit, préservation de la faune et de la flore, maintien de l'activité agricole, etc.

Un groupe de travail va être constitué avec les services de l'équipement, ceux de l'environnement et de l'agriculture pour *« mettre en musique »* ce programme. L'ensemble du dossier sera transmis en novembre prochain au Conseil d'Etat qui décidera si l'autoroute Nantes-Niort, avec traversée du Marais poitevin, doit être déclarée ou non d'utilité publique. En cas de réponse négative, une nouvelle enquête publique devrait être ouverte portant sur un tracé différent.

MARC AMBROISE-RENDU

Litige d'état-civil à Saint-Dizier

Chanel, un prénom trop parfumé

Chanel a huit mois et Chanel a soixante-six ans. Chanel est un bébé et Chanel est un parfum. Les deux sont-ils conciliables ? La maison de couture et de parfum refuse en tout cas l'utilisation de « Chanel » en tant que prénom pour une petite fille, en parlant de *« marque déposée »* et de *« dénomination commerciale protégée »*. *« Nous voulons également protéger l'enfant, éviter qu'elle devienne une*



femme-sandwich », précise toutefois la société Chanel.

Les parents, M et Mme Pascal Rivat, répondent par leur admiration non pour la silhouette de la grande Coco, mais pour la chanteuse américaine Chanael. L'utilisation de ce prénom ayant été refusée par les services administratifs de Saint-Dizier (Haute-Marne), ils se sont rabattus sur le plus ressemblant, Chanel. Et *« pour éviter la confusion »*, le procureur de la République de Chaumont avait même exigé l'ajout de deux prénoms. Pascal Rivat et son épouse ont choisi Michelle et Arlette.

Lambada et Coco

La société Chanel, qui n'a jamais contacté personnellement les parents du bébé de huit mois, campe sur ses positions. Jugeant que *« le maire a excédé ses pouvoirs en acceptant d'inscrire « CHanel » à titre de prénom »*, elle a introduit un recours devant le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne (Marne) à l'encontre du maire et des services d'état-civil de Saint-Dizier, et *« non contre les parents »*. La société Chanel réclamait *« la radiation du prénom Chanel du régistre d'état-civil de la commune de Saint-Dizier »*. Le 4 juillet, le tribunal administratif s'est déclaré incompétent, estimant que le dossier concerne *« l'état des personnes »* et *« la protection d'une marque déposée »*, qui ne sont pas de son ressort. Vendredi 31 août, le tribunal de grande instance de Chaumont n'avait toujours pas été saisi de l'affaire.

Le parquet précise que la jurisprudence est assez souple quant à l'octroi de *« prénoms inhabituels »* et qu' *« on les accepte dans la mesure où ils ne sont pas ridicules et n'entraînent aucun préjudice pour l'enfant »*. « Lambada » a ainsi été jugé tout à fait acceptable comme prénom. L'utilisation en tant que prénom d'une marque déposée est cependant considérée, au parquet de Chaumont, comme *« un litige complètement indédit dont on ne peut prévoir l'issue »*.

En tout état de cause, si le jugement leur était défavorable, les Rivat devraient pouvoir appeler leur fille Coco.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

RELIGIONS

Mgr François Garnier évêque coadjuteur de Luçon

Le pape a nommé, vendredi 31 août, le Père François Garnier, vicaire général du diocèse de Dijon, comme évêque coadjuteur de Mgr Charles Paty, évêque de Luçon, en Vendée. A quarante-six ans, le Père François Garnier devient ainsi le plus jeune évêque de France.

[Né le 7 avril 1944 à Beaune (Côte d'Or), le Père François Garnier a été ordonné prêtre en 1970, après des études au grand séminaire de Dijon, puis de Besançon et à l'Institut catholique de Paris. Il a été prêtre dans le diocèse de Dijon, chargé notamment des *mouvements d'apostolat des laïcs, et il était vicaire général depuis* 1985. Il appartient à la Fraternité sacerdotale Jésus-Caritas de Charles de Foucauld et, ayant enseigné à Alep, en Syrie, il est un familier du Proche-Orient.]

SCIENCES

Inquiétudes à Tchernobyl sur la tenue du sarcophage de la centrale

Le sarcophage de béton du réacteur accidenté en 1986 de la centrale soviétique de Tchernobyl *est-il toujours* étanche ? Depuis quelque temps, des voix d'experts, tant occidentaux que soviétiques, s'élèvent pour affirmer qu'il n'en est rien. *C'est ainsi que selon le quotidien allemand Die Welt, qui* cite des responsables de l'Agence *internationale de l'énergie atomique* (AIEA), les parois du sarcophage seraient devenues poreuses, en raison de l'intense chaleur et des radiations dégagées par les restes du réacteur.

Déjà, à la *fin du mois de juillet, un ancien ingénieur de la centrale* avait déclaré au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* que le béton était attaqué sur une surface d'environ 1000 m^2 et que la deuxième couche de béton que l'on envisageait de couler connaîtrait sans doute le même sort. – *(AFP.)*

Le traditionnel rassemblement des gitans à Lourdes

Pèlerins indésirables

Environ six mille gitans participent à Lourdes au pèlerinage traditionnel, qui dure cette année du jeudi 30 août au mardi 4 septembre. Mais, souvent chassés d'une ville à l'autre sur les routes de France, les nomades stationnent de plus en plus longtemps aux abords de la cité mariale, au grand dam de certains commerçants de Lourdes. La municipalité souhaite changer les dates du pèlerinage.

LOURDES

de notre envoyé spécial

A 18 heures, ce jour-là, à la Taverne de Bigorre comme au Café de la Halle, les garçons rangent les terrasses. *« Vous pensez, avec ce qui se passe en ce moment... »*. De l'autre côté de la place du Champ-Commun, le rideau de l'imposant Café de France reste obstinément baissé toute la journée : des vitres y ont été brisées, peu après l'arrivée des premiers gitans.

Fin août, à Lourdes, à l'approche du pèlerinage de ceux que l'on préfère appeller, pudiquement, *« les gens du voyage »*, c'est toujours à peu *près le même scénario. La presse locale commence par faire le décompte des caravanes* : près de huit cents cette année. Des bars se mettent à fermer à l'heure de l'apéritif, et certains commerçants embauchent, paraît-il, des vigiles, au cas où... Mais, pour la première fois, cet été, plusieurs cafés ou établissements de jeux ont purement et simplement décidé de prendre des congés, quelque *peu forcés, pendant dix, douze, quinze jours, plutôt que de risquer un incident.*

« Ce n'est pas Chicago !, rapporte ce policier en poste à Lourdes depuis quinze ans. *Sur des milliers de braves gens, il y en a peut-être quatre ou cinq pour cent qui cassent ou qui chapardent. Mais c'est vrai que, d'année en année, le climat devient de plus en plus pesant. »*

Se plaignant d'être chassés un peu partout en France, les gitans arrivent de plus en plus tôt dans la cité mariale. Dimanche 26 août, près d'une semaine avant le début du pèlerinage, plusieurs familles ont ainsi forcé l'entrée du camp du Milhas, géré par le diocèse, faisant fuir quelque cinq cents jeunes bénévoles qui s'y trouvaient encore.

Les caravanes des « fils du vent »

C'est que l'espace est devenu rare à Lourdes. Les terrains privés ont été clôturés. Des propriétaires posent de lourdes pierres pour en barrer l'accès aux caravanes. Les aires de stationnement de certains hôtels sont surveillées par des caméras vidéo. La mairie a bien aménagé, il y a peu, un terrain aux abords de la ville, mais les sanitaires ont été rapidement saccagés.

Aussi, bien des Lourdais se demandent jusqu'à quand le budget communal va servir à réparer les dégâts de ces pèlerins. Ils se plaignent des branchements sauvages, qui privent parfois d'électricité tout un quartier. Et puis, on se demande encore par quel miracle les « fils du vent » peuvent se procurer de puissantes cylindrées et de luxueuses caravanes. *« Ah, je les connais bien, mes Lourdais,* soupire l'abbé Joseph Bordes, *recteur des sanctuaires. Ils ne font sûrement pas le compte de ce que les gitans dépensent chez le boulanger ou le boucher ».*

Pour tenter de diminuer la grogne de ses administrés, ou du moins celle des commerçants, le nouveau maire de Lourdes, M. Philippe Douste-Blazy (CDS), s'est fixé pour objectif de déplacer la date du pèlerinage. *« Si celui-ci avait lieu à un autre moment de l'année, les commerçants qui la voudraient pourraient fermer, sans perdre autant d'argent qu'au mois d'août »*, explique-t-il.

Accompagnés de leur aumônier, des gitans ont aussitôt dénoncé, au cours d'une conférence de presse, les réactions de rejet dont ils sont les victimes. *« Il y a des bons et des mauvais parmi nous, comme partout »*, a expliqué Philomène, opérée du cœur à trois reprises, qui vient à Lourdes chaque été depuis 1955. *« Moi aussi, je suis français*, dit cet autre Gitan. *D'ailleurs, on a su me trouver, à l'époque, pour faire la guerre en Algérie. »* A propos du déplacement éventuel de la date du pèlerinage, un vieux patriarche affirme encore : *« C'est au mois d'août que j'entends la voix de Bernadette. Si le pèlerinage avait lieu en avril, je ne l'entendrais plus »*.

L'Eglise, pour sa part, ne semble guère décidée à céder de bonne grâce à l'ultimatum de la mairie. *« Je veux bien tenter de convaincre les gitans de choisir une autre date, mais pourquoi devrais-je faire preuve de plus d'autorité avec eux qu'avec les Allemands ou les Italiens ?* demande le père Bordes. *S'il y a des délinquants, qu'on les arrête. Mais cessons de créer des phobies. D'ailleurs, quand il y a 25 000 pious-pious à Lourdes, lors du pèlerinage militaire, il y a pas mal de viande soûle, le soir, dans les rues de la ville. Mais de ça, bien sûr, on ne parle jamais. »*

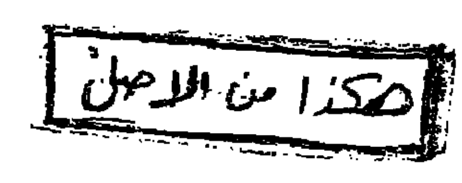
JEAN-LOUIS SAUX

EN BREF

□ **Non respect des droits de la défense : deux personnes inculpées de parricide remises en liberté.** – Accusés de parricide et écroués depuis le 19 août 1989 à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), Mme Jacqueline Slimia, quarante-trois ans, et son fils Christophe, vingt ans, ont été remis en liberté, jeudi 30 août, conformément à une décision rendue par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. Celle-ci a estimé que le magistrat chargé de l'instruction a commis une violation grave de la procédure pénale lors du renouvellement de mandat de dépôt des deux inculpés, le juge les ayant entendus sans l'assistance de leurs avocats qu'il avait oubliés de convoquer. Christophe Slimia est soupçonné d'avoir tué son père, sur incitation de sa mère selon l'accusation, à la suite d'une dispute.

□ **Des missiles antiaériens Mistral achetés par la Norvège.** – La marine royale norvégienne a conclu, vendredi 31 août, un contrat avec le groupe français Matra qui porte sur l'achat de missiles antiaériens Mistral pour un montant de 350 millions de francs environ. Ces missiles de défense à très basse altitude seront livrés entre 1994 et 1996. Matra s'est engagé à compenser cet accord par l'acquisition de produits industriels norvégiens à hauteur de 75 % de la valeur de la commande.

La Norvège est le onzième client du Mistral.



SPORTS

ATHLÉTISME : Championnats d'Europe à Split

La sortie en beauté des Allemands de l'Est

Pour la septième et dernière apparition des maillots bleus de la RDA aux championnats d'Europe d'athlétisme, les Allemands de l'Est ont tiré un feu d'artifice : *vingt-huit médailles*, dont huit d'or, gagnées en cinq jours de compétition sur six.

SPLIT

de notre envoyé spécial

Le sport est souvent en avance sur la politique. Un symbole : les délégations est et ouest allemandes aux championnats d'Europe d'athlétisme ont édité une plaquette commune de présentation de leurs équipes. Jadis, la partition de l'Allemagne, c'est-à-dire l'existence de la RDA, avait été reconnue par le Comité international olympique et la plupart des Fédérations internationales avant les chancelleries. A l'inverse, aujourd'hui, la réunification de la RFA et de la RDA est déjà vécue par les instances sportives de la République fédérale et de l'ex-République démocratique. A Split, leurs délégations aux championnats d'Europe, qui vivaient naguère dans une farouche indifférence voisine de l'hostilité, partagent le même hôtel que les Français, les Italiens, les Britanniques et les Scandinaves. Les entraîneurs-commissaires politiques ont disparu du paysage. Les sportifs sont désormais libres de penser et de dire ce qu'ils veulent.

Pour Wolfgang Schmidt, le Berlinois qui avait été repéré dès son plus jeune âge pour sa robuste constitution et qui était devenu un des plus grands, sinon le plus grand, lanceur de tous les temps, le sport de haut niveau en RDA était l'antichambre de l'enfer. Pour avoir contesté les méthodes, pour avoir manifesté son indépendance d'esprit, il a connu la version est-allemande du goulag. Ce fut un être brisé moralement et physiquement que la RDA autorisa enfin à émigrer en RFA. A force de volonté, avec le soutien financier de Mercedes, Schmidt a pu retrouver sa place dans l'équipe de RFA. Les plus beaux jours de sa vie, il les a connus en novembre dernier, quand la foule commença de démolir le mur de Berlin.

Ces semaines là, Heike Dreichsler les vécut plutôt mal. Officiellement mécanicienne optique aux usines Carl Zeiss, effectivement sportive appointée par le gouvernement, la championne du monde de saut en longueur (1983), ex-recordwoman du 200 m, pour ne citer que deux de ses titres de gloire parmi une vingtaine, était membre du SED. Elle faisait partie du comité central des Jeunesses communistes et siégeait au Volkskammer, la Chambre du peuple. Depuis qu'elle avait été repérée pour sa détente et sa vitesse phénoménale aux Spartakiades, toute sa vie avait été prise en charge, programmée, jusqu'à la naissance de son fils l'an dernier . Elle n'avait pas à s'en plaindre : *«J'étais fière de mon pays.»*

Modèle ou anti-modèle, la démarche suivie par les dirigeants de la RDA pour trouver sur les stades une reconnaissance qui leur était refusée par les ambassades avait été simple et efficace à l'extrême : détection précoce des talents, prise en charge totale de l'élite par l'Etat et préparation biologique (vocable pudique pour des procédés bientôt réprouvés par l'éthique sportive). Le gouvernement, l'armée, la police, les villes et les usines participaient à ce système qui donna des résultats impressionnants dans presque toutes les disciplines olympiques. Depuis 1966, année à partir de laquelle la RDA concourt aux Championnats d'Europe d'athlétisme, les athlètes est-allemands ont toujours été en tête aux classements des médailles : au total, hommes et femmes confondus, ils en ont gagné cent quatre-vingts, dont soixante-quinze en or.

La chute du mur allait-elle mettre fin à cette domination d'un quart de siècle? Un an avant ces événements, lors des Jeux olympiques de Séoul, le système avait paru s'essouffler . Pour beaucoup, c'était la conséquence directe de la lutte anti-dopage enfin entreprise sérieusement par le mouvement sportif. En tombant, le mur a aussi provoqué la suppression de budgets sportifs. Les clubs de la police, de l'armée et des usines ont été dissous. L'Institut des sports de Leipzig, «laboratoire» dans lequel les champions étaient «préparés» dans le plus grand secret, est devenu une université indépendante, sans spécialisation, ouverte à tous. Cinq entraîneurs sur six de la Fédération d'athlétisme, cinq cents au total, ont perdu leur emploi.

Dans un tel contexte, trois mois avant la réunification, les champions est-allemands, désormais sponsorisés comme tous ceux de l'Ouest (par l'Américain Nike et le Japonais Subaru notamment) ont eu manifestement à cœur de sortir en beauté à Split. *« Un titre européen aura une grande valeur marchande dans les meetings en 1991 et permettra une négociation en position de force pour entrer dans les clubs de l'Ouest »*, reconnaissait sans difficulté un dirigeant.

Dans le maillot d'un nouveau bleu scintillant qui ne ressemble plus à un bleu de travail, la sélection de la RDA a ainsi livré une course forcenée aux médailles. Sans se «défoncer» pour un parti ou une patrie défunts, ils, et surtout elles, ont obtenu des résultats d'autant plus impressionnants que le charme s'ajoutait à la manière. Katrin Krabbe, championne des 100 et 200 m, sera sans conteste la reine de ces championnats où l'hymne aux accents cuivrés de RDA aura retenti huit fois au cours des cinq premiers jours de compétition.

ALAIN GIRAUDO

Huitième médaille française

Sergent de bronze

Deux fois championne du monde de cross (1987 et 1989), la Lyonnaise Annette Sergent-Palluy semblait jusqu'à vendredi 31 août avoir du mal à s'exprimer au niveau international sur la piste. En prenant à Split la troisième place d'un 10 000 mètres très tactique (huitième médaille de l'équipe nationale), la Française a montré qu'à vingt-huit ans, tout espoir n'était pas perdu pour elle dans ce domaine puisqu'elle parvenait à améliorer son record de France de la distance (31 min 51 s 68 contre 32 min 04 s 78 en 1988). En tout cas, l'étudiante en psychologie a annoncé son intention de délaisser quelque peu le cross-country la saison prochaine pour se consacrer à la piste avec, pour perspective, les Jeux olympiques 1992 de Barcelone.

A. G.

Les résultats

10 000 mètres femmes

Quatrième aux Jeux olympiques 1988 sur 3 000 m, la Soviétique Yelena Romanova (vingt-sept ans, 1,60 m, 51 kg) s'est imposée sur cette distance en 31 min 46 s 83. Elle a précédé l'Allemande de l'Est Kathrin Ullrich (31 min 47 s 70) et la Française Annette Sergent (31 min 51 s 68, nouveau record de France).

400 m haies femmes

Médaille d'argent aux Jeux de Séoul, la Soviétique Tatyana Ledovskaya (vingt-cinq ans, 1,71 m, 60 kg) s'est imposée en réalisant la meilleure performance de l'année (53 s 62), devant la Suissesse Anita Protti (54 s 36) et la Suédoise Monica Westen (54 s 75).

Saut en hauteur femmes

En franchissant 1,99 m au premier essai, l'Allemande de l'Ouest Heike Henkel (vingt-six ans, 1,81 m, 64 kg) s'est imposée devant la Yougoslave Biljana Petrovic (1,96 m) et la Soviétique Yelena Yelesina (1,96 m).

Heptathlon femmes

Quatorzième aux Jeux de Séoul, l'Allemande de l'Ouest Sabine Braun (vingt-cinq ans, 1,74 m, 65 kg) s'est imposée au terme des sept épreuves avec un total de 6 688 points devant les Allemandes de l'Est Heike Tischler (6 572 points) et Peggy Beer (6 531 points).

110 m haies hommes

Vice-champion olympique 1988 et détenteur du record d'Europe (13 s 08), le Britannique Colin Jackson (vingt-trois ans, 1,82 m, 73 kg) s'est imposé en 13 s 18 devant son compatriote Tony Jarrett (13 s 21) et l'Allemand de l'ouest Deitmar Koszewski (13 s 50). Philippe Tourret, qui postulait à une place sur le podium après sa victoire sur le recordman du monde à Monaco, s'est classé sixième (13 s 61).

Triple saut hommes

Sauteur en longueur (8,46 m) reconverti au triple saut, le Soviétique Léonid Voloshin (vingt-quatre ans, 1,88 m, 78 kg) a créé la surprise pour sa première sortie internationale dans cette épreuve en battant, avec 17,74 m au quatrième essai, le Bulgare Kristo Markov, champion d'Europe 1986 et olympique 1988, (17,43 m). Le Soviétique Igor Lapskin est troisième (17,34 m). Georges Sainte-Rose est septième (16,81 m).

Lancer du marteau hommes

Deuxième meilleur performer de la saison, le Soviétique Igor Astapkovich (vingt-sept ans, 1,91 m, 118 kg) a remporté le concours avec un jet de 84,14 m devant le Hongrois Tibor Gecsek (80,14 m) et le Soviétique Igor Nikulin (80,02 m).

50 km marche hommes

Recordman du monde de la distance (3 h 37 min 41 s), le Soviétique Andreï Perlov (vingt-huit ans) s'est imposé en 3 h 54 min 36 s, devant les Allemands de l'Est Bernd Gummelt (3 h 56 min 33 s) et Hartwig Gauder, champion du monde 1987, (4 h 00 min 48 s).

CYCLISME : Championnats du monde sur route

Catherine Marsal succède à Jeannie Longo

La Française Catherine Marsal a triomphé dans la course dames des Championnats du monde de cyclisme sur route, samedi 1er septembre à Utsunomiya (Japon), à la manière de Jeannie Longo, sa devancière au palmarès. La jeune Française (dix-neuf ans) a dominé l'épreuve de bout en bout. Elle a attaqué dès le troisième kilomètre et s'est détachée définitivement dans le deuxième des cinq tours de circuit (72,5 km). Ni la chaleur ni la répétition des difficultés du parcours n'ont inquiété la championne de France, qui a franchi la ligne d'arrivée avec 3 min 24 s d'avance sur un peloton réglé par l'Américaine Ruthie Matthes devant l'Italienne Luisa Seghezzi.

Championne du monde juniors en 1987, deuxième l'an passé à Chambéry derrière Longo, Marsal a confirmé, le jour du rendez-vous mondial, qu'elle était bien la meilleure cycliste de la saison. Victorieuse de toutes les grandes épreuves par étapes cette année, elle a parfaitement négocié la course qui lui tenait le plus à cœur. *«Je n'avais pas prévu d'attaquer d'aussi loin,* a expliqué la nouvelle championne du monde. *J'ai escaladé la première côte à mon train et j'ai été surprise de voir que personne ne me suivait. Dans la deuxième ascension, j'ai attaqué franchement. Quand l'écart a été supérieur à 50 secondes, j'ai été un peu rassurée. La dernière montée a été difficile à cause de la chaleur. »*

Derrière elle, aucune échappée n'a réussi à faire éclater durablement le peloton. L'Italienne Maria Canins (quarante et un ans), ancienne rivale de Jeannie Longo, a démarré à plusieurs reprises mais n'a jamais pu provoquer la décision. *«Elle court dans une autre catégorie»*, a estimé l'Italienne, qui participait pour la dernière fois aux Championnats du monde.

Après le règne de Jeannie Longo, quatre fois victorieuse de 1985 à 1989, Catherine Marsal a donc poursuivi la série de victoires françaises. *« Maintenant, je crois que la passation de pouvoir est faite »*, a estimé la jeune Lorraine, qui vit à Avençy (un petit village près de Metz), où ses parents sont agriculteurs. *« J'ai eu une pensée pour elle le matin. C'est elle qui m'a appris à courir, à attaquer, à oser. Pour gagner, c'est ce qu'il faut faire.»*

La jeune fille (1,66 m pour 48 kg), à qui les médecins avaient interdit pendant plusieurs semaines le cyclisme à cause d'un cœur au rythme cardiaque extrêmement bas (32 pulsations/minute), doit prendre part, dès le jeudi 6 septembre, au Tour de la Communauté européenne. Mais son grand objectif demeure les Jeux olympiques de Barcelone, quatre ans après sa dixième place obtenue à Séoul alors qu'elle était seulement âgée de dix-sept ans.

TENNIS : Internationaux des Etats-Unis

Le retour de John McEnroe

La cinquième journée des Internationaux des Etats-Unis de tennis, vendredi 31 août à Flushing Meadow, a été marquée par l'élimination de la Yougoslave Monica Seles et par le retour au premier plan de l'Américain John McEnroe.

Simples messieurs
(troisième tour)

Muster (Aut., nº 6) b. Yzaga (Per.), 6-2, 6-2, 4-6, 5-7, 7-6 ; Lendl (Tch., nº 3) b. Antonitsch (Aut.), 7-6, 6-1, 6-2 ; Sampras (E-U, nº 12), b. Hlasek (Sui.), 6-3, 6-4, 6-1 ; E. Sanchez (Esp., nº 7) b. Santoro (Fra.), 6-3, 6-4, 5-7, 3-6, 7-5 ; McEnroe (E-U) b. Chesnokov (URSS, nº 10), 6-3, 7-5, 6-4.

Simple dames
(troisième tour)

M.-J. Fernandez (E-U, nº 8) b. R. White (E-U), 6-1, 6-2 ; J. Wiesner (Aut.), nº 15) b. L. Savchenko (URSS), 6-1, 6-3 ; M. Maleeva-Fragniere (Sui., nº 9) b. D. van Rensburg (AfS), 6-1, 6-0 ; L. Ferrando (Ita.) b. M. Seles (You., nº 3), 1-6, 6-1, 7-6 ; H. Sukova (Tch., nº 11) b. Shaun Stafford (E-U), 7-5, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., nº 5) b. S. Appelmans (Bel.), 6-2, 6-4.

COMMUNICATION

Devant la pénurie de décodeurs

Canal Plus suspend sa commercialisation pour trois mois

Canal Plus ne prendra plus de nouveaux abonnements jusqu'au 1er décembre. La chaîne payante a annoncé la suspension pour trois mois de sa commercialisation dans un communiqué diffusé le 31 août dans la soirée. Dès le 1er septembre, les distributeurs ne peuvent donc plus prendre de nouvelles inscriptions, mais ils assurent toujours les réabonnements ou le service après-vente des abonnés actuels de la chaîne.

Victime de son succès

Depuis plusieurs mois, Canal Plus, qui compte aujourd'hui 2 965 000 abonnés, a quelque mal à répondre dans des délais normaux aux nouvelles demandes, et les listes d'attentes s'allongent chez les distributeurs. Les stocks de décodeurs sont épuisés et les constructeurs ne parviennent pas à augmenter leur production. Pour M. André Rousselet, PDG de la chaîne payante, cette pénurie a deux raisons fondamentales : *«Nous sommes un peu victimes de notre succès : Canal Plus connaît depuis quelques mois une croissance sensible des demandes d'abonnements, et le taux de réabonnement a augmenté jusqu'à 95 %. Dans le même temps, le marché des composants électroniques nécessaires pour fabriquer des décodeurs est fortement sollicité par les chaînes des satellites BSB et Astra. La demande étant traditionellement plus forte dans les derniers mois de l'année, nous ne pouvons pas laisser la pénurie désorganiser notre réseau commercial et gêner les relations avec les abonnés. Nous nous donnons donc trois mois pour reconstituer nos stocks.»*

Il semble aussi que Canal Plus ait été quelque peu débordé par ses deux grands projets de la rentrée : le lancement de Canal Plus Espagne et le changement de décodeurs pour les abonnés français. La mise au point et la fabrication du nouveau décodeur (Syster), dont les performances permettent la gestion automatique du parc d'abonnés, a été plus longue que prévu. La chaîne payante, qui avait programmé un ralentissement progressif des commandes de l'ancien modèle (Discret 11), a été obligée d'envoyer les 80 000 Syster disponibles en Espagne et de commander à la hâte 50 000 Discret 11 supplémentaires. L'opération «Chadec» – le changement de décodeurs dans près de trois millions de foyers région – par région est retardée d'au moins trois mois.

Transfert de clientèle

M. Rousselet espère néanmoins transformer cette mésaventure en opération de promotion. Il annoncera sous peu les conditions d'abonnement à la réception de Canal Plus par satellite. Le décodeur permettant de recevoir les chaînes payantes de TDF 1 est disponible, et la pénurie affectant le service terreste peut inciter le public à choisir le satellite. Un transfert de clientèle d'autant plus nécessaire que Canal Plus pourrait dépasser, à la fin de l'année, les trois millions d'abonnés, seuil à partir duquel la chaîne serait obligée de renégocier tous les droits de diffusion de films.

JEAN-FRANCOIS LACAN

CULTURE

CINÉMA

La passion du mal

Les créatures féminines de Pierre Jean Jouve dans un film de Pierre Beuchot : « Aventure de Catherine C. »

Catherine est une actrice de cinéma qui, sans le moindre désir, amène des inconnus chez elle, pour faire l'amour et leur raconter la grande passion de sa vie : Pierre Indemini, être secret pour lequel elle a eu un coup de *foudre*, qu'elle a *humilié* et *rejeté*. Les hasards d'un tournage à Vienne la mettent en rapport avec une grande bourgeoise, Fanny Hohenstein, qui l'admire et réussit à l'attirer dans son domaine. Mariée à un directeur de journal, Fanny a connu beaucoup d'hommes. Elle a un amant, qu'elle dit exceptionnel. Il s'agit de Pierre Indemini.

Pierre-Jean Jouve écrivit, en 1928, *Hécate* qu'il réunit, en 1947, avec *Vagadu*, un autre texte de 1931, sous le titre *Aventure de Catherine Crachat*. Pierre Beuchot a gardé le C. et pensé « crachat » pour cette adaptation *d'Hécate*. Catherine et Fanny sont de ces femmes insensées et indéchiffrables, en proie à une mystique du péché, de l'*abjection* et de l'*érotisme ravageur*, qu'on ne trouve que chez cet écrivain singulier. En 1972, Jean-Louis Bertuccelli n'avait tiré de *Paulina 1880* (une sœur d'une autre époque, de Catherine et de Fanny) qu'un beau film décoratif où la forme baroque dévorait tout.

A Paris et à Vienne

On ne s'attaque pas à Pierre Jean Jouve sans risques. Il est logique que Pierre Beuchot le fasse, lui qui dans *Temps détruit* a filmé 1940, la guerre où son père, Roger Beuchot, l'écrivain Paul Nizan et le musicien Maurice Jaubert trouvèrent la mort après avoir écrit des lettres dans lesquelles chacun parlait de ses expériences.

Où sommes-nous ? A Paris et à Vienne, au début des années 30 à en juger par les robes et les chapeaux, ou aujourd'hui, peut-être, car rien n'est sûr ni vérifié. *Deux femmes parlent et se parlent, racontent* des choses vraies ou fausses, terribles souvent car le crime et la mort s'en mêlent. Robin Renucci passe comme un pâle et séduisant fantôme. Peut-être est-il un Pierre Indemini rêvé, inventé. *Le face-à-face des deux femmes, des deux comédiennes – qui jouent et surjouent* avec frénésie – organise tout.

Catherine, c'est Fanny Ardant, bouche immense de vampire et yeux de mendiante affamée : Fanny, c'est Hanna Schygulla, métamorphosée en Viennoise du temps de Mahler et de Freud, peinte par Anton Romako. Leur duel feutré, puis serré, amoureusement complice dans le désespoir, fascine *autant* par les paroles et les gestes *que par les insidieux mouvements* de caméra, sous les éclairages blêmes ou dorés de Willy Kurant. La mise en scène de Pierre Beuchot cherche à débusquer les secrets de l'autre mise en scène, celle que se montent ces deux femmes.

Cinéaste littéraire – et c'est un compliment – Pierre Beuchot brode sur la vérité et le mensonge, le réel et l'imaginaire. *Je n'en veux pour preuve que cette scène stupéfiante* à l'Opéra de Vienne où Catherine vomit de douleur et de rage tandis que s'élève la voix de Lisa della Casa chantant magnifiquement le *Dove sono* de la Comtesse dans *les Noces de Figaro*.

JACQUES SICLIER

Tournages romains

Suite de la première page

Secouant son égoïsme, acceptant que le désordre vienne troubler sa solitude confortable, le professeur va tomber littéralement amoureux de sa petite-fille de quatre ans et demi, une songeuse et raisonneuse enfant (Lara Pranzoni), et aussi, un peu, beaucoup, discrètement de la mère de celle-ci, son ex-belle fille, révoltée, fantasque, délicieuse, que joue Sandrine Bonnaire. Nous sommes en 1977, dans l'Italie du pré-terrorisme, les idéologies ont du plomb dans l'aile et les certitudes, même celles du professeur, vacillent.

Entre les prises de vues, aussi bien sur les plateaux de Scola, de Fellini, c'est toujours comme ça, Mastroianni a une faculté d'absence qui confine à la magie. Il est assis, compact, un mégot se consume entre ses doigts jaunis, il ne parle pas, ne rêve pas, ne bouge pas. Il est tout simplement là.

On peut tout de même lui faire remarquer qu'une fois encore, pour la troisième fois consécutive, après *Quelle heure est-il ?* de Scola, et *Stanno tutti bene*, de Tornatore, il joue un père fautif, un père repentant qui court après l'amour de ses descendants. *« Oui, oui, c'est vrai, maintenant on se frappe la poitrine, il doit y avoir une vérité, là. Pendant la guerre, on a été affamé, alors on a donné trop à bouffer à nos enfants, et on a fait plusieurs générations qui souffrent d'indigestion, plusieurs générations qui n'ont plus d'appétit. »*

Un ange repu passe. C'est clair, Mastroianni ne pense plus au cinéma. *« Ma fille Barbara avait quinze ans, je ne la voyais pas assez. Un soir je l'invite. Viens Barbara, on dîne toi et moi. Je l'emmène, je me le rappelle, à L'Escargot, un restaurant de la Via Appia Antica. Et pendant tout le repas, je me sens très proche d'elle, je me confie, je raconte ma guerre. Tu entends Barbara, les Allemands étaient là, on se cachait, on avait faim. Quelques années plus tard, ma mère meurt, je range des papiers chez elle, je retrouve le journal intime de ma fille, je lis : « Sortie avec papa, n'a pas arrêté de parler de lui, quel emmerdeur ! »*

L'irrésistible mélancolie de Mastroianni

Il rit, Mastroianni, avec une irrésistible mélancolie. Un jeune réalisateur soviétique vient de lui proposer un nouveau film où il aurait un double rôle, Staline et Dieu. Il n'a pas dit oui... Il est content pour le moment d'être là. D'être dirigé par une femme ne le dérange pas ? Au contraire, il aime ça, il y trouve une relation chaleureuse, un peu maternelle. En la matière, d'ailleurs, il devient une sorte de record : Nadine Trintignant, Liliana Cavani, Lina Wertmuller...

Que pense-t-il de Sandrine Bonnaire ? *« Ah, c'est une belle nature, modeste. Elle m'a apporté une rose ce matin, comme à un vieux. »* Pour Francesca Archibugi, Sandrine Bonnaire *« est mieux que belle, bellissima »*. Avant, elle ne la connaissait pas, n'aurait jamais pensé à elle pour le rôle de Stella, mais elle dégage *« une telle intensité »* et aussi *« un érotisme très étrange »* ... On tourne dans une toute petite chambre, une température de four. Sandrine Bonnaire est allongée sur le lit, une de ses jambes est emprisonnée jusqu'à l'aine par un plâtre, elle porte par ailleurs une robe de soie noire, décolletée. Mastroianni est à son chevet. Il dit ses répliques en italien : *« Mon unique devoir est de t'aider »*, *« Nous sommes tous trop peu aimés »*, elle répond en français. Mais le courant passe, le trouble entre eux, cet instant rare où tout peut arriver. Il lui caresse les cheveux. Le silence sur le plateau est de grande qualité.

La sagesse de Sandrine Bonnaire

Pendant la pause, Sandrine Bonnaire est complètement sage, attentive. A l'inverse de Mastroianni, l'interprète d'Agnès Varda, de Patricia Mazuy, trouve plus facile d'être dirigée par un homme. *« Peut-être parce que c'est plus difficile à séduire, une femme ? »* Elle sourit. Quand elle sourit, c'est incroyable, elle s'illumine, elle irradie. Elle a la peau transparente, les mains petites, elle n'a pas l'air de souffrir de la chaleur. Quand elle travaille, elle ne doit souffrir de rien.

Comment a-t-elle vécu sa première expérience théâtrale, l'hiver dernier ? Jouer un long Brecht, comme çà, d'emblée, a dû être difficile ? *« Non, ça n'a été que du bonheur,* dit-elle, *chaque soir, le texte me paraissait plus court. »* Elle en est encore émerveillée.

Curieux, cet été, les Françaises sont dans Rome, les Françaises sont désirées. Tandis que Sandrine Bonnaire achevait le film de Francesca Archibugi, dans les rues de la ville désertée, une autre femme, Giovanna Gagliardo, qui fut la collaboratrice du Hongrois Miklos Jancso, mettait en scène *Une chaleur étouffante*. Titre-constat pour un polar psychologique qui se déroule dans l'ambiance de la Coupe du monde de football. Tandis que s'élèvent les clameurs des stades, une mère de famille sans histoires trouve un sac à main, part à la recherche de sa propriétaire, et trouve bien autre chose, la vérité sur elle-même, et pis encore... Cette aventurière malgré elle, c'est avec sa brusquerie touchante, sa présence noire, Christine Boisson.

Dans le même temps en studio, et toujours caressé par les volutes sulfureuses d'un scandale espéré, Marco Bellochio, introspectif et survolté, mettait en chantier *la Condanna*. Le tournage devait mal se passer, semble-t-il, le comédien principal, Vittorio Mezzogiorno se bagarrer avec le *« gourou »* de Bellochio, le psychanalyste Massimo Fagioli, toujours dans les parages. Il n'en demeure pas moins que le scénario est excitant, et la vedette féminine (après le forfait de Marushka Detmers), une autre Française, Claire Nebout. Elle est une jolie touriste se laissant enfermer un soir dans le Château Saint-Ange. Après avoir accordé ses faveurs brèves mais passionnées au directeur du musée qui passait par là, elle l'accuse le lendemain de viol. On assiste au procès qui changera la vie du magistrat chargé de l'instruire, le Polonais Andrej Seweryn...

L'été romain, décidément, a secrété des rôles intéressants pour des actrices intéressantes. Si le cinéma « européen » va dans ce sens-là, qu'il soit.

DANIÈLE HEYMANN

MUSIQUES

Cadeaux d'Amérique

Herbert Blomstedt et son Orchestre de San Francisco ouvrent le Festival de Besançon

BESANÇON

de notre envoyé spécial

Le quarante-troisième Festival de Franche-Comté porte allègrement son âge, et ses responsables, le docteur François Pichat et Patrick Ponce, à l'image de leurs prédécesseurs, Pierre Lagrange et Jacques Kreisler, s'efforcent, tout en innovant, de maintenir une tradition fort riche.

On remarquera en particulier que, contrairement à de nombreux festivals aujourd'hui, celui-ci *invite presque uniquement des artistes offrant des programmes originaux*, au cours de ses vingt-huit concerts, et que Besançon fait un effort particulier en faveur de la musique contemporaine avec, notamment, le concours de composition présidé par Henri Dutilleux, lequel fera par ailleurs des cours d'analyse très attendus sur cinq de ses œuvres.

Pour l'ouverture, vendredi, la musique contemporaine était américaine : le matin, une plaisante *Musique pour le théâtre* d'Aaron Copland proposée aux candidats du quarantième concours de jeunes chefs d'orchestre, et le soir, au Palais des sports, la 2e *Symphonie* (1946) de Roger Sessions, brillamment orchestrée, mais néoclassique, filandreuse et vide, que l'Orchestre symphonique de San-Francisco s'était cru obligé de nous révéler pour son unique apparition en France.

Ce devoir patriotique accompli, et après une *Symphonie en sol (Ouverture italienne)* K.318 de Mozart un peu trop lourdement chargée, on n'en était que plus à l'aise pour découvrir la qualité exceptionnelle de cet orchestre qui fut celui de Monteux, Krips, Ozawa et De Waart avant l'arrivée d'Herbert Blomstedt.

Bien que né, en 1927, à Springfield (Massachussets), celui-ci ne peut renier ses origines nordiques (1) : visage rude, profil d'oiseau fin et perçant, cheveux raides et blonds sur les lunettes, air naïf et madré à la fois, il fait songer à un paysan de Bergman ou à un savant de Jules Verne ; pétulant, embrassant la musique avec fougue, à grandes brassées, il dirige la 2e *Symphonie* de Brahms en navigateur, dansant dans le roulis des rythmes, fonçant comme un drakkar dans les tempêtes.

Mais cet orchestre qu'il déchaîne est plutôt un vaisseau de haut bord, rutilant, solide, gorgé de lyrisme, d'une homogénéité merveilleuse dans chaque pupitre : les grandes phrases brahmsiennes des violoncelles dans l'*adagio*, les échanges exquis d'un groupe à l'autre, si finement ciselés, dans l'*allegretto*, l'ouragan de bonheur et de fierté du final, tout cela sonnait magnifiquement, révélant le profond accord de l'orchestre et de son chef, leur puissante respiration à l'unisson.

Blomstedt nous avait apporté en bis *« un petit cadeau d'Amérique »*, des *Variations sur un chant populaire* de Copland, qui valaient cent symphonies de Sessions. Un véritable petit « concerto pour orchestre », où chaque groupe, chaque instrument étincelait à son tour délicieusement, comme sur un parterre de bijoux.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Etudes musicales à Stockholm, direction d'orchestre avec Markevitch et Bernstein, prix Koussevitzki en 1953. Chef de l'Orchestre de la Radio danoise (1968), puis de la Radio suédoise, avant San Francisco. Parmi ses récents disques, signalons les six Symphonies de Carl Nielsen (trois disques Decca 421 524, 425 607,430 280).

► **Prochains concerts : Petite messe solennelle de Rossini, mise en scène (le 3 septembre), Jasminka Stancul, pianiste, prix Beethoven de Vienne, et Quatuor Mosaïques (le 5), etc.**

□ **Concerts annulés.** – Le groupe anglais Soul to Soul, victime d'un accident de la route pendant une tournée aux Etats-Unis, a annulé l'ensemble de sa tournée européenne et ne sera donc pas le 3 octobre au Zénith à Paris. Deux autres annulations sont à signaler : celle du concert que devait donner le saxophoniste Paquito D'Rivera, pour inaugurer la nouvelle saison du New-Morning les 5 et 6 septembre (le musicien devrait subir une intervention chirurgicale au genou après une mauvaise chute). Le concert du bluesman noir américain Larry Mac Cray, qui devait se produire le 21 septembre toujours au New-Morning, est également annulé. Enfin, après de multiples changements de salle et de date, le concert du chanteur de reggae jamaïcain Jimmy Cliff a été définitivement fixé au 8 septembre au Bataclan, à Paris.

PHOTOGRAPHIE

Adieu 666

Visionnaire de l'éphémère, Carol Marc Lavrillier est contraint de fermer sa galerie

« J'ai toujours considéré la photographie comme une discipline égale aux autres, dit Carol Marc Lavrillier. *Je ne voulais pas montrer un type bien précis d'artistes, mais un bouquet de tendances. »*

Dans le bel espace du Studio 666, qui était sa vraie demeure et comme une seconde peau, Lavrillier a donné pendant dix ans libre cours à sa passion d'explorer, de découvrir, de montrer. Formé à la sculpture et à la gravure, issu d'une famille d'artistes, il s'est servi de la galerie comme d'un outil au service de différents arts.

Tom Drabos, Alain Fleischer, Pierre Mercier ont débuté chez lui avant d'être reconnus par les musées et les institutions. John Coplans, les créateurs hollandais, le Laotien Rasi, lui doivent d'avoir été découvert par Paris. Et aussi Gilles et Myriam Arnould, le Belge Dirck Braeckman, Gilles Tellier, Alice Odilon, Gormezano et Minot, et tant d'autres qu'il n'a pas su garder, et qui sont partis. En tout, près de cent vingt créateurs souvent ignorés, auxquels Lavrillier adjoignait une action éditoriale (Bourdelle, Denise Colomb).

Refusant d'être sage, Lavrillier ne voit pas la photo comme art du souvenir. Le corps – sculpture, objet ou paysage, – l'imaginaire recomposé à partir de fragments de matière, l'image fabriquée, ont réfléchi sur ces cimaises quelques uns des aspects les plus contrastés de la photographie contemporaine. Apôtre d'une création difficilement monnayable, Lavrillier prône le renouveau permanent. Mais il a perdu son pari. Et apprend à ses dépens les lois d'un marché qui laisse peu de place aux non-marchands. *« J'ai fait du mécénat pendant dix ans,* admet-il. *Ce ne sont pas les achats d'oeuvres qui m'ont permis de tenir. Mon travail d'auteur alimentait la galerie. »* Carol Marc Lavrillier est l'héritier d'une époque révolue. Sa démarche est typique des années 80, lorsque la photographie, non institutionnalisée, était rêvée *« comme un art neuf, un espace vierge, riche de possibilités »*. La fin du Studio 666 tourne une page dans l'histoire des galeries privées à Paris, qui pour autant n'est pas terminée. Samia Saouma vient de déménager dans le Marais. Giovanna Minelli a ouvert une galerie près de la République. Et Christian Bouqueret annonce la création d'un lieu d'exposition, rue de Turenne, qui ouvrira en septembre.

P. R.

Double vue

Deux albums publiés aux éditions Marval célèbrent l'ambiguïté de la perception

Magdi Senadji, un Fançais de quarante ans, s'est fait connaître en exposant à la BN en 1984 des tirages en couleurs basés sur l'ambivalente réalité de la vision. Il poursuit sa réflexion exigeante sur la nature de la photographie dans les quatre-vingts images noir et blanc réunies sous un titre trompeur dans le bel album qu'il a mis quatre ans à réaliser.

Un poisson dans son bocal, des souliers blancs dans la pénombre, des verres sur une nappe amidonnée sont les protagonistes de ces instantanés sans histoire ni événement repérable, saisis au vol sans urgence apparente – pourquoi les a-t-on pris ? – d'où sourd, insidieusement, un trouble étrange qui, à force de surprendre et d'intriguer, convie, sans heurt, au vacillement des certitudes.

La vie est appréhendée ici comme à travers un tulle, un tamis, un tissu transparent. Ou encore une vitre embuée. D'empreintes évanescentes en fausses évidences, l'œil, dessillé, lit un réel inaperçu. En état d'observation introspective, comme mû par la conscience de l'éveil, il décèle des associations mystérieuses, des vérités cachées, insoupçonnées, minimales mais essentielles. Qui constituent, il n'en faut pas douter, l'énigme de la réalité.

Double vie des objets

Dramaturge de l'anodin, Senadji prévient la relativité de toute perception, coupe dans la réalité visible la forme épurée des objets, fige, sans y toucher, la fluidité perverse des apparences. D'une balle de ping-pong, l'ombre captée du rebond désigne l'intuition de l'instant, sa valeur émotive mais aussi l'immatérialité du mouvement. Animé d'une sereine inquiétude, Senadji dépeint la double vie des objets par des actions légères, intermittentes, sans gravité.

Jeu des lignes et des masses, choc du plein et du vide, fusion du clair et de l'obscur, tout cela crée mentalement une tension propice à l'équilibre de la composition. Sorte de notations optiques, ces visions presque abstraites mais aussi poétiques expriment avec ironie le glissement du temps sur l'immobilité des choses.

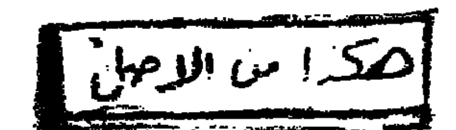
On voit ce qui rapproche Senadji de Ralph Gibson dont il admet l'amicale influence. L'un comme l'autre traitent non pas le réel mais le visible. Plus émotive chez Senadji, l'atmosphère pour Gibson repose sur la sensualité.

Le graphisme d'un corps, des figures peintes, une calligraphie lumineuse, autant de signes en suspens dont il happe l'empreinte. On le sait depuis ses premiers livres, Gibson croit à l'inconscient de la vue. Chez lui aussi, la vision prime sur le sujet. Mais il y ajoute la sensualité du toucher. Gibson tâte et caresse des yeux ce qu'il voit. C'est ce qui donne aux images leur exceptionnelle densité.

PATRICK ROEGIERS

► **Magdi Senadji. *Faciles, 80 photographies.* Texte de Bernard Lamarche-Vadel. Editions Marval. 280 F.**

► **Ralph Gibson. *Chiaroscuro.* Editions Marval. 100 reproductions. 250 F.**



AGENDA

SAMEDI 1er - DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Semaine comédies et burlesque : la Guerre des boutons (1961), d'Yves Robert, 15 h ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938, v.o.), d'Ernst Lubitsch, 17 h.

DIMANCHE

Semaine comédies et burlesque : Comment se débarrasser de son patron (1981, v.o. s.t.f.), de Colin Higgins, 19 h ; Italian Secret Service (1968, v.o. s.t.f.), de Luigi Comencini, 21 h ; Paris-New York (1938-1940), d'Yves Mirande, 15 h ; Buddy Buddy (1981, v.o. s.t.f.), de Billy Wilder, 17 h ; Commencez la Révolution sans nous (1970, v.o. s.t.f.), de Bud Yorkin, 19 h ; Porc Royal (1984, v.o. s.t.f.), de Malcolm Mowbray, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : les Cafés de Paris (1966) de Guy Gilles, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 14 h 30 ; le Paris des écrivains : Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, Celeste (1981) de Percy Adlon, 16 h 30 ; les Métiers de Paris (1989) de la Vidéothèque de Paris ; Portraits -la Repasseuse (1986) d'Alain Cavalier, Gervaise (1955) de René Clément, 18 h 30 ; Au-delà du périph' : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : Bande annonce : Masculin féminin (1966) de Jean-Luc Godard, Actua Tilt (1961) de J. Herman, Liberty Belle (1983) de Pascal Kané, 14 h 30 ; les Métiers de Paris : la Rue de papier (1937) de Jean-Claude Bernard, 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, 16 h 30 ; le Paris des écrivains : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, les Amants (1958) de Louis Malle, 18 h 30 ; la Forme d'une ville : Cité-ci-nés la ville du septième art (1988) d'Alain Esmery, Rita Mitsouko chante Marcia Balla (1987) de Philippe Gautier, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE A BORD ! (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.f.) : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PREMIER POUVOIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE. Film américain de John McTiernan, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. Film français de Pierre Beuchot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE. Film français d'Yves Robert : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS ANNÉES. Film français de Fabrice Cazeneuve : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN WEEK-END SUR DEUX. Film français de Nicole Garcia : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FIRE BIRDS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE GAR.ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

IMMEDIATE FAMILY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 50.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 05.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h 15.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) .

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 50.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

FASTER PUSSY CAT, KILLI KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 50.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 15, 16 h 15.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 20.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES BAS GRESILLENT. Petit Casino (42-78-36-50) (lun.), 21 h (29).

SALE TEMPS POUR LES PAUVRES. Blancs-Manteaux, salle II (48-87-15-84) (dim.), 21 h 30 (29).

VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME. Poche-Montparnasse, salle I (45-48-92-97), 21 h., (dim., lun.), 18 h, sam. (29).

LE JARDIN SECRET D'ALICE. Théâtre de Verdure du jardin Shakespeare (45-27-13-88), 16 h, vend., sam., dim. (31)

LAURENT VIOLET. Palais des Glaces (Petit Palais) (42-02-27-17) (dim.), 21 h 45, sam., lun., mar. (1).

MARIE AND BRUCE. The Sweeny (46-33-28-12) 20 h, dim., lun. (2).

EN DIRECT DU SEPTIÈME CIEL. T.L.D. (Les Déchargeurs) (42-36-00-02), 20 h, lun., mar. (3).

LES VOYAGES DÉFORMENT LES VALISES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 22 h, lun., mar. (3).

BOB BERKY. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 21 h, mar. (4).

HUGHIE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 20 h 30, mar. (4).

PORTE DISPARU RUE DU PELICAN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 19 h, mar. (4).

LA TRIPLE MORT DU CLIENT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 22 h 15, mar. (4).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Baloche : 20 h. La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 17 h, dim. 20 h 30, mer., ven., mar. 18 h 30, lun. 20 h 30. Bajazet : 20 h, jeu. 19 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 20 h, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 15 h et 19 h 30, dim. 17 h. Baudelaire : 17 h et 24 h, dim. 16 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). One-man-show André Lamy : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Viol au-dessus d'un nid de poètes : 20 h. La Vie à deux : 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). On s'connaît? : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Plait dit Allais : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Oh, ben ouil : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Gertrude morte cet après-midi : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (45-27-13-88). Le Jardin secret d'Alice : 16 h, dim. 16 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Jazz toi-même : 19 h. Le Silence de la mer : 20 h 30, dim. 14 h 30. Le Spectacle du jeu de l'oie : 22 h 15.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h et 21 h.

LES CAFÉS-THÉATRES

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 19 h et 20 h 15. Sale Temps pour les pauvres : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeanine Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Mario d'Alba : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

LE GRENIER (43-80-68-01). Les petits bonheurs sont élastiques : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les bas grésillent : 21 h. Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles? : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Bonjour les gens : 20 h et 22 h 45. Valardy : 21 h 30. One-man-show de Jean-Jacques Devaux : 22 h 30.

CONCERTS

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de Saint-Louis-en-l'Ile. 21 h. Dir. Bertrand de Billy. Sylvie Dusseau (violon), Michel Benet (hbt). Œuvres Bach, Albinoni, Dvorak, Vivaldi. Téléphone location : 40-30-10-13.

(1er) **SAINTE-CHAPELLE** (46-61-55-41).

Les Trompettes de Versailles. Les 2, 9, 11, 15, 16, 18, 23, 25 septembre. Œuvres de Lully, Haendel, Vivaldi, Telemann. Téléphone location : 40-62-40-65.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er septembre à 0 heure UTC et le dimanche 2 septembre à minuit.

Situation générale et évolution :

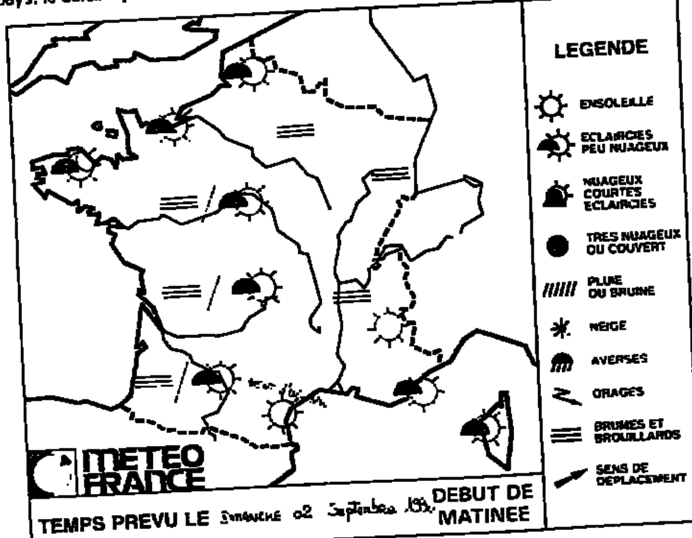
Le flux cyclonique de nord-ouest va progressivement évoluer vers une courbure anticyclonique, sous la poussée de la dorsale atlantique.

Prévisions pour dimanche :

Brumes, brouillards et nuages bas seront fréquents, durant les premières heures de la journée. Le temps restera nuageux sur le Pyrénées. Sur le reste du pays, le soleil reprendra peu à peu le dessus, sauf sur l'extrême Sud-Est et la Corse ou quelques ondées orageuses sont à craindre.

Tramontane et vent d'ouest dans le golfe du Lion se renforceront, soufflant jusqu'à 70 km/h en pointes.

Les températures minimales iront de 4 à 9 degrés sur le Massif Central et les Alpes. 6 à 12 degrés du Nord-Est au Nord-Ouest, 10 à 18 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est. Les maximales atteindront 20 à 26 degrés sur la moitié Nord, 24 à 30 degrés sur la moitié Sud.



TEMPS PREVU LE Dimanche 02 Septembre 1990 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-8-90 à 6 heures TU et le 1-9-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	17	D
BIARRITZ	21	12	C
BORDEAUX	21	9	D
BOURGES	20	9	C
BREST	20	14	D
CAEN	18	10	N
CHERBOURG	19	10	D
CLERMONT-FER.	17	6	B
DIJON	15	6	B
GRENOBLE ST-M-H	16	5	D
LILLE	19	11	P
LIMOGES	19	9	N
LYON	17	9	N
MARSEILLE-MAR.	23	14	D
NANCY	15	10	N
NANTES	21	12	N
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS	18	13	N
PAU	22	10	N
PERPIGNAN	24	12	D
RENNES	22	12	N
ST-ETIENNE	17	6	A
STRASBOURG	18	12	P
TOURS	22	11	N
TOULOUSE	22	10	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	22	N
AMSTERDAM	20	13	P
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	23	17	D
BELGRADE	32	15	D
BERLIN	24	15	O
BRUXELLES	16	13	P
LE CAIRE	32	21	C
COPENHAGUE	19	15	C
DAKAR	31	26	O
DELHI	35	28	D
DJERBA	35	24	D
GENÈVE	16	5	N
HONGKONG	33	29	D
ISTANBUL	27	17	D
JÉRUSALEM	27	15	B
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	21	14	C
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	11	10	P
MADRID	28	14	N
MARRAKECH	32	18	D
MEXICO	25	12	A
MILAN	25	15	D
MONTRÉAL	25	14	D
MOSCOU	13	3	C
NAIROBI	26	14	P
NEW-YORK	25	20	D
OSLO	18	13	C
PALMA-DE-MAJ.	26	16	N
PÉKIN	31	18	D
RIO-DE-JANEIRO	26	17	N
ROME	28	19	N
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	19	14	N
SYDNEY	17	12	A
TOKYO	35	27	N
TUNIS	35	25	N
VARSOVIE	29	12	D
VENISE	27	21	N
VIENNE	31	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er septembre

TF 1

20.40 Variétés : Patrick Sébastien été 90.
22.20 Série : Columbo.
23.35 Magazine : Formule sport.
0.30 Journal et Météo.
0.45 Série : Mésaventures.
1.10 Série : Passions.
1.35 Feuilleton : L'année noire.
2.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.40 Série : Les brigades du Tigre.
22.35 Documentaire : Le chemin de la liberté.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Sport : Athlétisme.
0.15 Variétés : Les concerts imaginaires.

FR 3

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
21.55 Cinéma d'animation : Images.
22.10 Journal.
22.25 Shakespeare sonnets.
0.00 Variétés : Les Francofolies de La Rochelle.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Madrid point de non-retour.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Super model of the world 90.
23.25 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : La fugueuse.
1.10 Cinéma : La pirate. ■■■
2.35 Cinéma : La loi de la jungle. □
3.50 Cinéma : Avant le déluge.

LA 5

20.35 Téléfilm : Une fleur, un jouet, un crime.
22.15 Sport : Football.
22.20 Sport : Cyclisme.
22.50 Sport : Tennis.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : Football.
0.15 Deux ans de vacances (rediff.).
1.10 Thibaud ou les croisades (rediff.).
1.40 Série : Tendresse et passion.
2.05 Série : Voisin, voisine.
3.05 Le journal de la nuit.
3.15 Magazine : Ciné Cinq (rediff.).
3.30 Sport : Cyclisme.

LA 6

20.35 Téléfilm : Plus fort la vie.
22.10 Téléfilm : Les rescapés de Sobibor.
0.40 Six minutes d'informations.
0.40 Six minutes d'informations.
0.45 Musique : Rap line.
2.00 Rediffusions.
5.00 Série : Sam et Sally.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (5). 21.55 Documentaire : Taïti Chan-Le grand tremblement de terre. 22.10 Soir 3. 22.30 Shakespeare sonnets.

Dimanche 2 septembre

TF 1

16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Spécial : « Crise du Golfe ». Invité : Jacques Delors et Javier Perez de Cuellar.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Rambo. ■
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Le fauve est lâché. ■
0.10 Journal et Météo.

A 2

15.10 Série : Un jour à Rome.
16.30 Documentaire : La planète de l'aventure.
17.25 Série : Cantara.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le Lyonnais.
22.10 Feuilleton : Nord et Sud.
23.55 Journal et Météo.

FR 3

17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : La guerre d'Algérie.
21.30 Série : Il était un musicien.
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : Le divan.
22.50 ▶ Cinéma : Le puritain. ■■
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

– *En clair jusqu'à 14.00* –
13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Téléfilm : Sous l'uniforme, une femme.
15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.35 Série : Zorro.
17.00 Documentaire : Le Serengeti, paradis des animaux.
17.45 Documentaire : Les années VIA.
18.00 Cinéma : J'aurais jamais dû croiser son regard. □
– *En clair jusqu'à 20.40* –
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Les bois noirs. □
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'équipe du dimanche (suite).
1.05 Cinéma : Résurrection. ■

LA 5

17.05 Drôles d'histoires.
17.35 Série : Rintintin junior.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Cinéma : Vive les femmes. □
22.15 Sport : Tennis.
0.00 Le minuit pile.
0.10 Magazine Ciné Cinq.

M 6

16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Attention les dégâts. □
22.15 Six minutes d'informations.
22.20 Chasseurs d'images (rediff.).
22.35 Cinéma : Buffet froid. ■■■
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.00 Documentaire : Figures de la foi. De Hans Furuhagen.
18.00 Téléfilm : Le prince barbare.
19.30 Danse : Nuit de chine.
20.00 Documentaire : Barenboïm joue Beethoven. (4).
21.00 Série : Médecins des hommes.
22.05 Musique.
22.30 Moyen métrage : Joppet Pismo.
23.00 Documentaire : Figures de la foi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Berlin-Mélange des voix.
22.35 Musique : Le concert. Carte blanche à Gérard Frémy, pianiste.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 La vie de château. Concert à l'Abbaye-aux-dames de Saintes.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Vincent CARDINAL** et **Isabelle KARCZINSKI**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Allan,

le 29 août 1990, à Paris.

4, rue des Droits-de-l'Homme,
92110 Clichy.

Décès

– Paris. Pierrefitte-sur-Seine. Lausanne. Lille. Grézieu-la-Varenne. La Rochelle.

Jacques BABUT,
pasteur de l'Eglise réformée de France,

est décédé le 30 août 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Selon ses propres indications, sa famille invite ses amis à un service d'action de grâces, qui sera célébré le samedi 8 septembre, à 16 heures, au temple de Béthanie, 185, rue des Pyrénées, Paris-20e.

De la part de
Mme Jacques Babut,
son épouse,
Et de sa famille.

132, boulevard Sérurier,
75019 Paris.

– M. et Mme Guy Labarde,
Catherine et Jean-François Russo
et leurs enfants,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et tous ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Philippe LABARDE,
ingénieur ENST,

leur fils, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 30 août 1990, à l'âge de trente-cinq ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 septembre, à 9 heures, au 15, rue Louis-Pasteur-Vallery-Radot, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu à Mansle (Charente), le même jour à 14 h 30.

La famille vous serait reconnaissante de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de contribuer par vos dons à la lutte contre le sida.

111, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

– Didier et Claudie Missenard,
Frédéric et Michèle Missenard,
Yves, Olivier, Claire, François et Louise,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne MISSENARD,
née Fauconnier,

survenu à Paris, le 29 août 1990.

– Mme Jacques Valerian,
son épouse,
M. et Mme François Valerian,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jacques, Jean, Louis VALERIAN,

le 29 août 1990, à Paris.

Une messe sera célébrée dans la stricte intimité familiale, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, à Paris, le 4 septembre. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Communications diverses

– **Nane STERN**
sera heureuse de présenter les peintures de

Claude PICART,

du mardi 11 septembre au samedi 6 octobre 1990, du mardi au vendredi de 15 heures à 19 h 30, le samedi de 11 heures à 19 h 30.

Passage de Lhomme, 26, rue de Charonne, Paris-11e. Tél. : 48-06-78-64.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5338

HORIZONTALEMENT

I. Comme des restrictions qui sont des réserves. On y accueille des touristes qui n'ont pas peur de la mort. – II. Traiter comme un régicide. Un gros en est parfois plein. – III. Pronom. Un homme fier. Déesse. – IV. Élevé. Vidé quand on se met à table. Peuvent former un carré. Abréviation. – V. Coule en France. En Sibérie. – VI. Deuxième d'une série. Pas reconnues. Une grande voie. – VII. Un animal très mou. Peut se mettre sur les pompons quand elle est dorée. – VIII. Relèverai. Servie dans un pub. Peut être trahi par sa blancheur. – IX. Lettre. Le sang peut couler quand elle est bleue. En avant, marque un net progrès. Adverbe. – X. Bien assise. Ne valait pas un sou. – XI. Le dernier roi, pour Israël. Matière pour un chemin. Pour ceux qui mangent comme des cochons. – XII. Echanges de timbres. Un peuple africain. Bien reçu. – XIII. Dix sur dix. Faciles pour celles qui courent beaucoup. – XIV. Fin, surtout quand elle est fatale. Pour y accéder, on n'a plus besoin du bac. Mortes, dans le Gard. – XV. Peut ronger comme un cafard. Infime partie de la Turquie.

VERTICALEMENT

1. Prouve qu'il y a trop de gaz. Parfois utilisée par celui qui veut flatter. – 2. Endroit où l'on met les montures. Sont souvent à la recherche de pigeons. – 3. Lettres de menaces. En France. Symbole. Qui peuvent mettre dans la gêne. – 4. Quand elles jouent, ce n'est pas pour rire. Terme musical. – 5. On y brûle de l'essence. Un caractère d'autrefois. Peut envoyer de dangereux paquets. – 6. Un coup nul. Redevient neuf quand on arrive au bout. Cri parfois poussé par celui qui vient d'encaisser. Cœur de lion. – 7. Peut provoquer un rebondissement. Vus sur un chantier naval. – 8. Comme une glande vraiment au poil. Son coup peut rendre vraiment cinglé. – 9. Susceptible d'être réparée. – 10. Un endroit où l'on entre seul. Chambre. 11. Certain est mal fichu. Partie d'un lustre. En Allemagne. Dans la Côte-d'Or. – 12. Sans intérêt pour le pêcheur quand il est d'argent. Un travail qu'on peut faire dans le lit. – 13. Pas forcément approuvés. En Orient, somme d'une certaine importance. Comme un mauvais coup. – 14. Sont difficiles à plaquer. Branché. Nom qu'on donne à un petit bidet. – 15. Un mot clé. Qui a des raisons de se plaindre. Plus secret.

Solution du problème n° 5337

Horizontalement

I. Feuillage. – II. Entrée. On. – III. Ré. Iseran. – IV. Messe. Ale. – V. Aérés. – VI. Eole. Défi. – VII. Réa. Grue. – VIII. Ide. Erre. – IX. Plis. – X. Estomac. – XI. Sereines.

Verticalement

1. Fermier. Pus. – 2. Enée. Œil. – 3. Ut. Saladier. – 4. Irisée. Esse. – 5. Léser. Ti. – 6. Lee. Edredon. – 7. Raseur. Me. – 8. Goal. Fermes. – 9. Ennemi.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

Les implications du conflit irako-koweïtien

Les assureurs cherchent à s'orienter dans le maquis juridique du Golfe

Les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak pourraient devenir un casse-tête juridique pour les assureurs et réassureurs et une véritable aubaine pour les cabinets d'avocats internationaux tant est difficile l'interprétation du règlement européen relatif à l'embargo. Depuis le 8 août, personne n'a pu donner de lecture claire à ce texte en matière de services financiers.

Pour se mettre en conformité avec la résolution d'embargo sur le commerce avec l'Irak et le Koweït décidée le 6 août dernier par le Conseil de sécurité des Nations unies, le Conseil de la Communauté européenne publiait dans la foulée un règlement destiné à faire appliquer cette mesure par ses membres. Ce dernier paraissait le 8 août au Journal officiel de la CEE. Simple dans ses principes, l'application n'en est pas si aisée en ce qui concerne les services financiers.

Ce règlement interdit sur le territoire européen ou par l'intermédiaire d'aéronefs, de navires battant le pavillon d'un Etat membre, ainsi qu'à tout ressortissant communautaire *« toute activité ou transaction commerciale »*, *« la vente ou la fourniture de tout produit »*, *« toute activité ayant pour effet de favoriser ces ventes ou ces fournitures »*. Est exclu de ces décisions l'apport de produits à usage strictement médical ou de denrées alimentaires en cas d'aide humanitaire.

Des termes trop vagues

A chaque branche d'activité d'appliquer cette règle dans son domaine. Depuis trois semaines, en matière d'assurance, personne n'est parvenu à en tirer une doctrine précise. *« Les termes sont tellement généraux et flous qu'il peut y avoir différentes interprétations »*, affirme-t-on au siège de la FFSA, Fédération française des sociétés d'assurance. Les réunions formelles ou informelles se succèdent pourtant mais en vain. *« Chacun cherche, y compris les pouvoirs publics. Jusqu'à présent aucun des pays européens n'a réussi à en tirer une signification claire. »* Car les questions sont multiples et variées. Si le texte est catégorique sur le blocage de tout échange en provenance ou à destination du Koweït et de l'Irak à partir du 7 août, que se passe-t-il sur les opérations engagées avant? Le règlement prévoit *« l'arrêt des transactions déjà conclues ou partiellement exécutées »*. *« Il n'est pas stipulé qu'on ne couvre pas, il est dit qu'on n'exécute pas »* indique-t-on à l'UAP, à la recherche comme ses confrères de l'interprétation de ces zones d'ombre. Chacun y va de ces questions. Quid des contrats d'assurances en cours pour les Irakiens ou Koweïtiens séjournant sur le territoire de la CEE? Que faire en matière d'assurance pour les filiales de multinationales françaises ou européennes?

Les points obscurs s'accumulent dans l'attente d'une réponse de Bruxelles, où même là, selon la FFSA, *« les services juridiques de la Commission se demandent si l'ensemble des services, notamment financiers, sont concernés ou non par ce règlement »*.

En attendant, chaque groupe d'assurances concerné par les échanges avec le Golfe s'organise pour que les futurs règlements de sinistres ne sortent pas du cadre réglementaire européen. Heureusement pour eux, depuis le début de la crise, les déclarations d'accidents ou d'incidents n'ont pas augmenté sensiblement. D'ores et déjà, les assureurs des branches *« transports »* et *« aviation »* ont pris de nouvelles dispositions en relevant leurs tarifications pour *« risques de guerre »*. Les Lloyd's donnaient le coup d'envoi en augmentant cette prime imposée sur les cargaisons à destination d'Arabie saoudite et des ports du Golfe (*le Monde* du 8 août). Les assureurs aériens relevaient leurs surprimes au milieu du mois. *« Les écarts vont de un à dix selon la destination »*, explique la direction de la Réunion aérienne, groupement d'intérêt économique français d'assurance. *« Ils vont en progressant selon que l'on se rend à Chypre, en Turquie ou en Jordanie. »* Pour l'instant, parmi les sinistres ayant été déclarés, le plus important viendrait de la Koweit Airlines dont la douzaine d'avions civils stationnés à l'aéroport ont été saisis par les Irakiens au moment de l'invasion du Koweït le 2 août. La déclaration faite auprès des assureurs internationaux porterait sur un préjudice de 692 millions de dollars (3,6 milliards de francs) auxquels s'ajouteraient 150 millions de dollars de pièces détachées. Les mesures d'indemnisation prévues par les polices d'assurances seraient d'un montant total de 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs). Parmi les autres appareils immobilisés figureraient également trois Boeing, un 747 de British Airways qui serait assuré pour 28 millions de dollars, un 707 de la compagnie libanaise Middle East Airways pour 5,5 millions de dollars et un 727 appartenant à Royal Air Maroc. S'ajouteraient à cette liste quatre jets privés. Pour l'instant tout cela n'est qualifié que d'*« événements potentiels »* par les assureurs, soucieux toutefois de la facture à payer. *« L'indemnisation de ces sinistres représenterait à elle seule pour les assureurs mondiaux près de dix ans de collecte de primes pour risque de guerre »*, remarque l'un des spécialistes français de ces problèmes, M. Jean-Marc Szmaragd, attaché de direction chez PFA.

Côté maritime, les informations relatives aux bateaux amarrés au Koweït et sur les marchandises à quai sont difficiles à obtenir. Les rumeurs les plus diverses circulent sur les bateaux déroutés de leur trajet d'origine depuis l'embargo et ayant perdu leur marchandises ou sur des dragues hollandaises bloquées en Irak et étant obligées de continuer de travailler.

Mais les assureurs et réassureurs se souviennent des conséquences des huit ans de conflit Iran-Irak et de la *« guerre des pétroliers »* avec ses 607 incidents maritimes répertoriés. Ce conflit a coûté environ 2 milliards de dollars (près de 13 milliards de francs à l'époque) aux compagnies d'assurances et de réassurances, dont plus d'un milliard de dollars au seul marché londonien selon la Lloyd's. La facture pour le marché français a été nettement moindre. D'après une étude de la Caisse centrale de réassurance, entre 1980 et 1988, elle peut être évaluée à 75 millions de francs dont 60 millions de francs à partir de 1985.

DOMINIQUE GALLOIS

Au terme de discussions sur la réforme économique

M. Mikhaïl Gorbatchev veut faire la synthèse entre les projets Eltsine et Ryjkov

Après deux journées de réunions du conseil présidentiel et du conseil de la fédération, organes consultatifs créés auprès du président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev paraît avoir donné sa préférence au projet de réforme économique le plus radical. Il a cependant estimé qu'une période de six mois était nécessaire pour préparer le passage au marché.

MOSCOU

de notre correspondant

« Demain, sur la table, il y aura les deux projets. » A l'issue de deux jours de débats intenses au Kremlin, *« qui ont parfois pris un tour dramatique »*, M. Mikhaïl Gorbatchev n'a pas encore officiellement choisi entre les programmes économiques concurrents du président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, et du premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov : le *« programme unique »* de passage à l'économie de marché, qui ne sera publié que la semaine prochaine, devra faire la synthèse entre les deux projets concurrents.

M. Gorbatchev a affirmé ne pas avoir tranché, mais il a nettement exprimé sa préférence, par des compliments appuyés au *« programme Chataline »*, du nom de son proche conseiller qu'il avait chargé de diriger les débats de la commission qu'il coprésidait avec M. Eltsine. Une façon de relativiser la victoire du remuant chef de l'exécutif russe.

Il reste *« trois ou quatre divergences frappantes »* entre les deux projets, a reconnu le président soviétique. Elles sont en effet de taille : les prix, les mesures de stabilisation, la formation du budget et les impôts.

Le ton de M. Gorbatchev laissait peu de doute : *« Dans le programme gouvernemental, que j'ai vu encore inachevé, il y a beaucoup de choses en commun avec le programme de la commission de l'académicien Chataline. C'est normal, parce que cela reflète le processus qui se produit dans la société. »*

Quant au programme Chataline, *« un projet très sérieux »*, il *« a rencontré l'approbation des représentants des républiques parce que les projets qui laisseraient de côté les réalités des évolutions dans les républiques seraient voués à l'échec »*.

Une pierre dans le jardin de M. Ryjkov, à qui la presse soviétique reproche de ne pas tenir compte des nouvelles réalités de l'Union, c'est-à-dire les déclarations de souveraineté adoptées ces derniers temps par les Républiques soviétiques, puis par les républiques, les régions et bientôt les territoires et les districts autonomes.

Ce sont ces déclarations de souveraineté et notamment celles de la Fédération de Russie – 75 % de la superficie de l'URSS, 90 % de son pétrole, 70 % de son gaz – qui ont conduit M. Gorbatchev à choisir le compromis avec M. Eltsine.

Mais le président soviétique, fidèle à sa ligne modérée, a souligné la nécessité de *« préparer le pays »* à l'économie de marché et annoncé une période de transition de six mois. *« Il ne faut pas simplement passer à une économie de marché, sans avoir réglé le problème de la stabilisation économique. Il est indispensable de conserver les liens économiques (actuels) en utilisant les mesures administratives »*, a-t-il déclaré.

Il a notamment préconisé la mise en place des infrastructures nécessaires au marché et du contrôle de *« l'espace »* accordé au marché, un langage qui ressemble étrangement à celui de M. Ryjkov, lorsque ce dernier présentait sa *« conception de passage à une économie de marché régulé »*, que les députés du Soviet suprême d'URSS ont repoussée.

M. Gorbatchev n'a d'ailleurs pas voulu envisager la démission de son premier ministre : *« On ne peut pas se permettre le luxe de se lancer dans un remaniement des structures politiques, sinon toutes nos décisions seront menacées »*, a-t-il affirmé.

Pour le président soviétique, cette réunion conjointe du conseil présidentiel (ses conseillers personnels) et du conseil de la Fédération (les présidents des quinze républiques de l'Union) était *« l'un des plus importants événements depuis le début de la perestroïka »*. La réunion était certes cruciale, mais les décisions ont été remises à plus tard. – (*Interim.*)

INFORMATIQUE

Conséquence de son plan de restructuration

Philips réexamine sa participation au programme européen Jessi

Philips va t-il se retirer du programme européen de développement de « puces » de nouvelle génération Jessi ? C'est ce qu'affirme en tout cas, dans son édition du vendredi 31 août, le quotidien néerlandais *NRC Handelsblat*.

La mesure ferait partie du plan radical de restructuration annoncé par le nouveau président, M. Jan Timmer, début juillet, et dont les détails devraient être connus d'ici une quinzaine de jours.

Philips, qui s'est attelé au développement et à la production de mémoires vives statiques (les SRAM) dans le cadre de Jessi, envisagerait d'abandonner purement et simplement ce sous-programme. La nouvelle n'a pas été confirmée au siège de la firme d'Eindhoven, où l'on se refusait vendredi à tout commentaire. Chez Siemens, partenaire avec SGS Thomson de Philips dans Jessi, on affirmait vendredi ne rien savoir d'une telle décision. Toutefois, les milieux de la recherche européenne jugent peu probable un retrait total du groupe néerlandais. Selon certains observateurs, Philips chercherait à troquer sa participation sur les mémoires statiques contre une participation au sous-programme sur les mémoires dynamiques (les DRAM), pour lesquelles existe à l'heure actuelle un marché beaucoup plus développé.

Alors que la France entame des négociations d'adhésion

L'Agence internationale de l'énergie prévoit un hiver difficile

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé vendredi 31 août qu'aucune pénurie ne menaçait le marché pétrolier international en septembre et en octobre mais que des mesures d'urgence pourraient être nécessaires cet hiver.

La totalité des approvisionnements irakiens et koweïtiens, gelés en raison du blocus, et estimés par l'AIE à 4,4 millions de barils/jour, soit 31 % des exportations du Golfe, devrait pouvoir être compensée au cours des deux prochains mois, a estimé vendredi le conseil de direction de l'AIE, grâce aux hausses de production annoncées par des pays producteurs, notamment de l'OPEP, ainsi que par un déstockage des compagnies, et par une réduction de la consommation. *« Pour l'heure les approvisionnements sont satisfaisants (...). Mais l'avenir demeure incertain. L'arrivée de l'hiver dans l'hémisphère nord pourrait entraîner un regain de tension sur les marchés avec l'accroissement de la demande »*, a déclaré le président du conseil de direction, précisant que l'AIE, qui se réunira de nouveau en septembre était prête à *« prendre sans délai toutes les mesures d'urgence qui s'avéreront nécessaires, notamment l'utilisation coordonnée des stocks gouvernementaux (...) ainsi qu'un renforcement des mesures de réduction de la demande »*.

La candidature de Paris

Par ailleurs, la direction de l'Agence a annoncé que la France a entamé des négociations pour adhérer à l'AIE. Ces pourparlers pourraient durer trois mois environ, la décision pouvant être approuvée par le Parlement au cours de la session d'automne. Paris avait été le seul grand pays occidental à refuser de participer à la création en novembre 1974, dans le cadre de l'OCDE, au plus fort du premier choc pétrolier, de ce *« cartel de consommateurs de pétrole »*. Conçue initialement par M. Henry Kissinger, l'Agence était alors considérée par le gouvernement français comme un instrument anti-arabe et anti-OPEP manipulé par les Etats-Unis.

Depuis lors la mission et l'image de l'agence, basée à Paris, dans une annexe du château de la Muette, siège de l'OCDE, ont évolué. A sa mission initiale consistant pour l'essentiel à organiser une riposte des pays consommateurs face aux menaces que l'OPEP faisait peser sur l'approvisionnement pétrolier, grâce à la constitution de stocks stratégiques et à des politiques d'économie d'énergie, l'AIE a ajouté au fil des années d'autres tâches. Exerçant une surveillance étroite du marché pétrolier, elle s'est notamment consacrée à des travaux de recherche sur les énergies alternatives, (charbon, nucléaire, etc.), les économies d'énergie et l'environnement.

Elle a de surcroît peu à peu développé des liens informels avec toutes les parties prenantes du marché de l'énergie, notamment les pays producteurs, membres ou non de l'OPEP, à titre individuel, les pays de l'Est, le tiers-monde...

Toutefois l'influence américaine sur la gestion et la politique de l'AIE reste largement prédominante, comme le montrent, entre autres, sa répugnance marquée vis-à-vis de tout contact officiel avec l'OPEP en tant que telle, ses options ultralibérales quant à la gestion du marché et ... son personnel, composé pour l'essentiel de fonctionnaires américains, souvent détachés de l'administration fédérale.

Cette influence anglo-saxonne prédominante explique les hésitations du gouvernement français, longtemps divisé sur l'opportunité de rejoindre ou non l'AIE de peur d'être accusé d'alignement sur Washington.

VÉRONIQUE MAURUS

Pour atténuer les effets de la crise

M. Nallet annonce des aides spéciales en faveur des agriculteurs

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a annoncé le vendredi 31 août à Paris que l'Etat consentirait une aide globale de 1,193 milliard de francs en faveur des éleveurs touchés à la fois par la sécheresse et la chute des cours de la viande ovine et bovine. Le dispositif présenté par M. Nallet représentera pour les éleveurs un impact sur leur trésorerie de 3,105 milliards de francs.

« Personne ne pourra dire que le gouvernement ignore les difficultés des éleveurs », a commenté vendredi le ministre de l'agriculture en annonçant ce programme d'aide.

La première mesure concerne un report des cotisations sociales en fin d'année portant sur 1 milliard de francs. Le coût budgétaire de cette mesure a été chiffré à 14 millions de francs. Elle s'applique sur l'ensemble du territoire.

La seconde mesure porte sur la mise à la disposition des éleveurs de céréales à bas prix. Le volume total dont pourront bénéficier les éleveurs sera au minimum d'un million de tonnes. Le coût budgétaire de cette aide a été chiffré à 670 millions de francs.

L'Etat consentira en outre une dotation budgétaire de 250 millions de francs permettant de prendre en charge les intérêts des prêts bonifiés (prêts spéciaux élevage, prêts spéciaux modernisation, moyen terme spécial installation).

Le gouvernement a également décidé un aménagement de la dette des agriculteurs (report annuités d'emprunt à hauteur de 650 millions de francs), ce qui représente un coût budgétaire de 162 millions de francs.

Des aides aux structures collectives d'irrigation, ayant été mises dans l'impossibilité d'irriguer, seront consenties. Elles coûteront à l'Etat 35 millions de francs.

Enfin, les éleveurs les plus touchés pourront bénéficier d'avances exceptionnelles sur les indemnisations dues au titre de la sécheresse 1990.

Ces avances seront au minimum de 50 % de l'indemnité perçue au titre de la sécheresse 1989. Versées par l'Etat, ces aides représenteront 500 millions de francs. Leur coût budgétaire a été évalué à 62 millions de francs.

M. Nallet a en outre annoncé que des contrôles aux frontières seront renforcés afin que l'ensemble des règlements communautaires et nationaux soient appliqués sur les marchés de la viande ovine et bovine.

Ces mesures ont laissé les syndicats paysans sceptiques. *« Le problème de fond n'est pas abordé* a déclaré le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, *aucune révision de l'orientation des marchés au niveau national ou communautaire n'est envisagée. »* Le président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a estimé que si ces mesures allaient *« dans le bon sens »*, elles restaient *« insuffisantes »*. *« C'est un acompte que nous accueillons avec satisfaction »*, a ajouté la Fédération française de l'agriculture, en espérant être convié pour établir le montant du solde.

□ **Manifestation nationale de Force ouvrière le 22 septembre.** – La commission exécutive de Force ouvrière a annoncé vendredi 30 août l'organisation d'une manifestation nationale à Paris, le 22 septembre prochain. Destinée à *« exprimer les revendications des salariés actifs, chômeurs et retraités »*, cette initiative coïncidera avec la fête annuelle de FO des 22 et 23 septembre sur la pelouse de Reuilly.

Le conseil économique et financier franco-allemand

La France renforce sa position outre-Rhin

Comme de coutume deux fois par an, les ministres français et allemand de l'économie ont tenu à Bonn vendredi 31 août leur conseil économique et financier. Au terme des entretiens, M. Pierre Bérégovoy a constaté que depuis l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire, le 2 juillet dernier, la France avait amélioré ses performances commerciales en RFA, notamment dans le secteur automobile. Le ministre français a rappelé que selon lui, l'union des deux Etats allemands doit permettre d'absorber l'excédent commercial de la RFA, et de renforcer les parts de marché des entreprises françaises. Son homologue allemand, M. Helmut Haussman, a quant à lui précisé que la France était le premier investisseur étranger en RDA (hormis bien sûr la RFA), les groupes de l'Hexagone participant à douze projets industriels de grande envergure. – (*AFP*)

Roussel-Uclaf invente le « congé de fin de carrière »

Il a fallu attendre sept mois pour qu'un accord instituant chez Roussel-UCLAF (8 500 salariés) un *« congé de fin de carrière »* soit rendu public par la direction. Plutôt que de réduire la durée hebdomadaire du travail, Roussel-UCLAF *propose à ses salariés justifiant de* plus de vingt ans d'ancienneté douze mois de congé sans perte de salaire juste avant leur départ en retraite. Le gain représente 5 % du temps de travail global, soit l'équivalent de deux heures par *semaine « cumulées » en fin* de carrière. Une quinzaine de personnes, soit la totalité des salariés remplissant les conditions requises, ont demandé à en bénéficier. Deux cent cinquante salariés sont concernés par cet accord inédit conclu pour une durée de trois ans entre la direction et tous les syndicats, à l'exception de FO.

EN BREF

□ **ITALIE : poussée inflationniste.** – Les prix à la consommation ont progressé de 6,3 % en rythme annuel en Italie au mois d'août, contre 5,7 % en juillet, a annoncé l'Institut national de la statistique vendredi 31 août. Environ la moitié de cette vive poussée est liée à l'augmentation des cours du brut. Vendredi également a été annoncé à Rome le gel du prix de l'essence et des autres produits pétroliers jusqu'à la fin novembre, à l'exception du fioul domestique.

□ **SUISSE : dérapage.** – L'Office fédéral suisse de la statistique a indiqué vendredi 31 août que les prix à la consommation avaient progressé de 6 % ou 6,1 % en rythme annuel au mois d'août. Ce résultat a été publié rapidement afin d'informer la population des répercussions de la hausse des prix pétroliers, ont indiqué les responsables de l'institut. Pour sa part, l'Union des banques suisses a cependant estimé vendredi que la hausse des prix de détail pourrait être contenue en 1990 en dessous de 5 %.

□ **L'UCANSS intervient dans le conflit de la caisse de l'Essonne.** – Le conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), qui gère la convention collective des agents de la Sécurité sociale, se réunira le jeudi 6 septembre pour évoquer le mouvement de grève qui paralyse depuis douze semaines la caisse primaire d'assurance-maladie d'Evry (Essonne). Toutefois, la solution du conflit n'est pas entièrement dans les mains de l'UCANSS car toute décision salariale doit recevoir l'aval du ministère de la solidarité qui refuse de *« bouleverser la convention collective de la sécurité sociale »*. En outre, le départ, en juin dernier, des six administrateurs patronaux du conseil d'administration ne facilite pas le règlement du conflit. Cette démission collective laisse d'ailleurs vacante la présidence de l'UCANSS.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 AU 31 AOUT

PARIS

Montagnes russes

INDICE CAC 40

+4,5 %

Aussi brutalement qu'elle s'était effondrée au cours du mois d'août, la Bourse s'est vivement ressaisie, ces derniers jours, mettant fin à cinq semaines consécutives de chute. Malgré des mouvements erratiques et une nouvelle baisse vendredi, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 4,5 %. Il efface une partie des pertes enregistrées au cours du mois. Entre le 30 juillet et le 31 août, les valeurs françaises ont ainsi perdu 13,6 %. Depuis le début de l'année, la dépréciation est de 15,5 %, mais la progression depuis le début du terme boursier de septembre, le 24 août dernier, est de 8,81 %.

Toutefois, redressement ne veut pas dire pour autant reprise de confiance des investisseurs. Les risques d'aggravation de la situation dans le Golfe en cas d'échec de toute solution diplomatique, ou encore les craintes d'un renchérissement du prix du pétrole et d'une tension sur les taux d'intérêt rendent extrêmement prudents, voire nerveux, les intervenants. Le faible niveau des échanges au cours des séances en témoigne. Le « krach mou » de l'été s'était déjà effectué avec peu de volumes. La reprise aussi. Les transactions quotidiennes sur le règlement mensuel n'ont pas dépassé les 2,5 milliards de francs. Si les vacances expliquaient en partie le peu d'échanges lors de la dépression, le manque de confiance relatif à l'évolution du contexte international est actuellement la cause principale de l'absence d'investisseurs. Le phénomène est amplifié par la désaffection observée depuis plusieurs mois par de nombreux gestionnaires préférant à la Bourse des placements plus rentables, comme les Sicav de trésorerie qui, placées sur le marché monétaire, assurent un rendement proche de 10 %. Cependant, ce peu d'empressement à racheter des titres dont les cours ont violemment chuté laisse songeur.

A ce titre, la séance la plus surprenante restera celle de lundi. La journée s'est illustrée par une performance spectaculaire (+5,09 %), la hissant parmi les plus fortes hausse, quotidiennes. Le record historique à battre est toujours constitué des 9 % de gains enregistrés le 13 mars 1978. Ce lundi-là, les boursiers saluaient le résultat du premier tour des élections législatives. « Après la hantise d'une victoire de la gauche, qui avait provoqué des ventes massives les semaines précédentes, la « divine surprise » d'un premier tour beaucoup moins défavorable à la majorité sortante, dont les chances remontent nettement, a littéralement fait « bouillir » la corbeille » (le Monde du 14 mars 1978). Plus près de nous, le deuxième meilleur score a été obtenu le jeudi 12 novembre 1987, avec une envolée de 8,31 %. Près d'un mois après le krach, les boursiers se reprenaient, temporairement, et profitaient de la publication de la balance commerciale américaine, meilleure que prévue. « Les gens ont tellement perdu depuis le mois d'octobre qu'ils tentent de se refaire, commentait stupéfait un gérant de portefeuilles. Alors ils ont tous misé sur le résultat du commerce extérieur.... Mais ils sont devenus fous, affirmait un passant en observant la sortie du Palais Brongniart, (le Monde du 14 novembre 1987).

Un même vent de folie a soufflé en début de semaine Rue Vivienne, stimulé ce jour-là par l'effondrement des cours du pétrole, le baril perdant 6 dollars et revenant à 26 dollars. « Jeudi, en pleine débâcle on cherchait désespérement des gens pour acheter de la Peugeot à 500 balles. Maintenant, à 600, tout le monde se précipite », confiait, dérouté, un agent de change. Paris n'était pas la seule place financière à s'emballer. Toutes les grandes furent de la fête à l'exception de Londres, fermée en raison de la célébration du Bank Holiday. Toutefois la City se rattrapait le lendemain.

Après la flambée, la pause. Mardi sera marqué par le retour à la prudence (– 1,13 %). Pour mieux repartir durant les deux séances suivantes (+ 1 08 % et + 1,45 %). La perspective d'un approvisionnement régulier du marché pétrolier après la décision des pays de l'OPEP a rassuré les intervenants. De même, l'intention des pouvoirs publics français de favoriser une baisse de 37 % à 34 % de l'impôt sur les bénéfices réinvestis des entreprises a été très favorablement accueillie, tout comme la perspective d'une baisse de la TVA automobile de 25 % à 22 % dès la mi-septembre. Mais le relèvement par la Banque du Japon de son taux d'escompte a troublé les investisseurs. Ces derniers redoutent un effet de contagion aux places européennes. Ainsi, dès vendredi, le mouvement tournait court et l'indice CAC 40 revirait au rouge dès l'ouverture. Il perdait 1,92 % à la clôture. Des raisons techniques comme le débouclage de contrats à terme sur l'indice CAC 40 arrivant à échéance en cette fin de mois ont pesé sur l'évolution de la journée. Mais encore et toujours les incertitudes sur l'évolution du conflit dans le Golfe inquiètent les intervenants ; les boursiers redoutent par-dessus tout les bruits de bottes.

DOMINIQUE GALLOIS

POINT DE VUE

Particuliers sans privilèges

par Roselyne Pierre

UNE loi est votée pour être appliquée, c'est l'évidence. Malheureusement, une loi n'est jamais parfaite et, dans le cas précis de la loi de 1985 concernant l'indemnisation des créanciers en cas de défaillance d'une société de Bourse, elle est particulièrement imparfaite, me semble-t-il, au vu des événements intervenus depuis le dépôt de bilan, le 19 juillet, de la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py. Et là, il nous faut parler tout de même en premier lieu de la clientèle particulière.

On ne peut comparer la clientèle particulière d'une société de Bourse avec celle d'une société industrielle ou autre. La clientèle particulière d'une société de Bourse – par les revenus qu'elle génère (droits de garde, commissions diverses, courtages) et qui ne sont passibles d'aucune rétrocession, contrairement aux clients institutionnels – fait partie intégrante des actifs de la société. De plus, les créances des déposants, c'est-à-dire des clients, sont constituées par leurs propres avoirs, autrement dit une épargne créée au fil des ans.

On a tout fait pour attirer cette épargne en Bourse dans des placements divers sur lesquels beaucoup comptent comme complément de retraite ou pour vivre, tout simplement. Or non seulement leurs comptes sont bloqués depuis le 19 juillet avec les conséquences que l'on sait étant donné la crise du Golfe, mais on craint de leur donner l'étiquette de créanciers privilégiés par rapport aux gros créanciers que sont la Société des Bourses françaises ou la Caisse centrale des banques populaires. Les créances que détiennent ces derniers ne me semblent pas être de même nature ; il s'agit de prêts accordés en principe en toute connaissance de cause, et non d'avoirs de personnes physiques déposés en toute confiance.

Je pense que le marché de Paris, si on veut encore l'appeler un « marché », a grandement besoin de ces actionnaires individuels. Puissent-ils être entendus !

► **Roselyne Pierre est présidente de l'Association des clubs d'investissement Hommes et Femmes de valeurs.**

□ **Tuffier : la SBF renonce à une partie de sa créance.** – La Société des Bourses françaises (SBF) renonce à une partie de sa créance sur la société de Bourse Tuffier, a annoncé vendredi 31 août le président de la SBF, M. Régis Rousselle.

« *Nous avons décidé de renoncer de produire l'ensemble de notre créance* », a affirmé M. Rousselle, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de la SBF, en refusant de préciser « *pour l'instant* » le montant de l'enveloppe.

La créance de la SBF sur Tuffier, « entièrement provisionnée », est de 109 millions de francs, a indiqué M. Rousselle. La décision de la SBF pourrait aider le tribunal de commerce de Paris à choisir mardi 4 septembre un repreneur pour la société de Bourse, qui a déposé son bilan après avoir suspendu ses activités le 13 juillet. – (AFP.)

Critiquant « les nationalisations en douce »

Les Britanniques contestent la prise de participation du Crédit lyonnais dans Woodchester

Le gouvernement britannique a mis vendredi 31 août à exécution ses menaces plusieurs fois répétées contre les appétits des sociétés nationalisées françaises en Grande-Bretagne en ouvrant une enquête sur une prise de participation du Crédit lyonnais dans le groupe de location-bail Woodchester Investments. Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Peter Lilley, qui avait critiqué les « *nationalisations en douce* » peu après sa prise de fonctions le mois dernier, a renvoyé l'opération pour enquête devant la Commission des monopoles et fusions (MMC) en prenant pour argument que le Crédit lyonnais, qui s'apprêtait à prendre 45 % de Woodchester, est « *contrôlé par l'Etat* ». La MMC doit rendre son rapport le 28 décembre.

La décision a semé la consternation dans les milieux économiques français de Londres. En effet, Woodchester Investments est une société officiellement irlandaise (bien qu'elle ait plusieurs filiales britanniques) et elle ne donnerait au Crédit lyonnais qu'une part de 1 à 1,5 % du marché britannique de la location-bail. D'autre part, cette décision a été prise par M. Lilley contre l'avis du directeur général de la concurrence, Sir Gordon Borrie, qui s'était prononcé en faveur d'un feu vert des autorités. – (AFP.)

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 août 1990
Nombre de contrats : 50 111.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	98,60	98,60	98,60
+ bas	–	98,28	98,32	98,32
Dernier	–	98,36	98,36	98,34
Compensation	–	98,34	98,36	98,32

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27 août	28 août	29 août	30 août	31 août
RM	2 396 613	2 019 030	1 946 448	2 468 479	–
Comptant R. et obl.	8 018 695	8 050 752	6 188 047	4 530 757	–
Actions	117 414	143 052	111 878	143 941	–
Total	10 532 722	10 212 834	8 246 373	7 143 177	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	81,9	81,2	81,6	82,8	–
Étrangères	85,5	85,0	85,1	86,3	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	459,8	464,5	458,0	464,8	464,4
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 699,72	1 680,58	1 698,66	1 723,23	1 690,17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24-8-90	Cours 31-8-90
Or fin (kilo en barre)	69 800	65 800
– (kilo en lingot)	69 850	65 900
Pièce française (20 fr.)	488	407
● Pièce française (10 fr.)	397	390
Pièce suisse (20 fr.)	502	465
Pièce latine (20 fr.)	433	383
● Pièce tunisienne (20 fr.)	403	382
Souverain	523	490
● Souverain Elizabeth II	536	486
● Demi-souverain	402	390
Pièce de 20 dollars	2 585	2 305
– 10 dollars	1 280	1 350
● – 5 dollars	825	825
– 50 pesos	2 705	2 470
● – 20 marks	536	535
– 10 florins	428	400
● – 5 roubles	288	291

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BP Lebon Cie	+ 23,7	Concept	– 30,4
SCOA	+ 22	Sodexho	– 9,1
Gascogne	+ 20,7	BIS	– 8,5
Metaleurop	+ 19,6	M. Pr. Salsigne	– 8,3
Metrol. Inter	+ 19,3	Remy et Ass.	– 5,5
Midl. Bank SA	+ 18,5	SAT	– 4,9
Bail Equip.3	+ 18,1	Total Fr. Pétr.	– 4,4
BIC	+ 17,9	Euromarché	– 4,2
Vallourec	+ 14,6	Comptoir Entr.	– 4,1
Plastic Omnium	+ 14,5	Auxil. Entr.	– 3,9
Intertechnique	+ 14,2	BP France	– 3,4
Gal. Lafayette	+ 13,7	CMB Pack. SA	– 3,3
Luchaire SA	+ 13,1	SOVAC	– 3,2
Fives Lille	+ 12,9	MMB	– 2,7

□ **La mission du FMI a quitté le Brésil sans conclure d'accord.** – La délégation du Fonds monétaire international en visite au Brésil, depuis le 3 juillet, pour négocier un accord sur la dette extérieure (114,7 milliards de dollars, soit 596 milliards de francs) est repartie pour Washington sans être parvenue à un accord avec les autorités brésiliennes, a indiqué vendredi 31 août le porte-parole du ministère brésilien de l'économie. Les négociateurs des deux parties se sont accordés sur un déficit public limité à 1,2 % du produit intérieur brut (515 milliards de dollars), mais n'ont pas réussi à traduire ce déficit en monnaie locale, devant les incertitudes pesant sur le calcul de l'inflation en raison de la crise dans le Golfe et de la hausse des cours du pétrole.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	1 104 648	653 467 243
CGE	1 098 986	591 125 873
Suez (C. de)	1 517 021	528 680 104
BSN	586 742	468 369 230
Eaux (G. des)	191 052	432 610 004
L'Oréal	446 450	400 923 607
Saint-Gobain	856 061	362 975 909
Lyon. des eaux	657 526	337 079 018
Elf-Aquitaine	480 882	317 124 046
Total (Fr. Pét.)	488 594	313 211 070
Dumez	426 318	279 397 644
Laf.-Coppée	702 352	271 103 946
Havas	473 021	252 886 321
Accor	264 271	221 118 885

(*) Du vendredi 24 août au jeudi 30 août 1990 inclus.

NEW-YORK

Guerre de positions

INDICE DOW JONES

+3 %

« *En d'autres temps le fardeau serait supportable, mais cette fois-ci, il faut compter avec une économie déprimée, une fiscalité qui va s'aggraver et une ardoise (celle du scandale des caisses d'épargne) qui s'alourdit de jour en jour. Ca finit pas faire beaucoup ...* ». Ce commentaire d'un familier de Wall Street résume bien le sentiment général sur les marchés financiers américains où le léger mieux constaté en fin de semaine – à la veille d'un week-end de trois jours pour le *Labor Day* – est surtout du à la faiblesse du volume des transactions.

Vendredi 31 août, le New York Stock Exchange a clos la séance à 2 614,36 points, en hausse de 81,44 points sur la semaine. Mais les échanges n'ont porté sur que 96,5 millions d'actions, le niveau le plus bas de l'année, signe que les boursiers, tout comme les G. I. dans leurs tentes climatisées d'Arabie Saoudite, se sont installés dans une guerre de positions dont nul ne se hasarde à prévoir l'issue.

Même la décision de la quasi totalité des membres de l'OPEP d'accroitre leur production pour compenser les barils perdus en Irak et au Koweit n'a pas détendu l'atmosphère. Pas plus que les cours du brut qui ont encore gagné 84 cents, à 27,61 dollars l'once en fin de semaine sur le New York Mercantile Exchange. Soumis chaque jour au régime de la douche irakienne, les opérateurs se gardent bien de prendre des positions trop risquées.

Indice du 31 aout : Dow Jones, 2641,36 (c.2532,92)

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 24 août	Cours 31 août
Alcoa	61 1/4	64 3/8
ATT	31 5/8	32 3/8
Boeing	45 7/8	48 3/8
Chase Man. Bank	17	17 3/4
Du Pont de Nemours	35 1/4	36
Eastman Kodak	38 7/8	40 1/2
Exxon	48 7/8	50
Ford	34 3/8	34 3/4
General Electric	61 1/2	62
General Motors	37 1/8	39 5/8
Goodyear	23 3/8	23 5/8
IBM	100 1/2	101 7/8
ITT	51 1/8	51 7/8
Mobil Oil	62	63 7/8
Pfizer	67	71
Schlumberger	61 7/8	64
Texaco	60 1/2	61 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	94 1/4	92 1/4
Union Carbide	15 5/8	16 3/4
USX	31 3/4	32 1/8
Westinghouse	29 7/8	32 3/4
Xerox Corp.	39 3/4	41 1/8

* Ex coupon.

TOKYO

Retour d'enthousiasme

INDICE NIKKEI

+7,5 %

Tokyo a bien terminé une semaine qui, sauf l'accident de mercredi – une chute de 815 yens – a pris des allures de « rallye ». Ouvrant à 24 165 yens, l'indice Nikkei n'a raté que de peu la barre des 26 000 en clôturant vendredi à 25 978 yens. Et, preuve du retour d'optimiste chez les professionnels, certains sont « déçus » de voir les cours s'être arrêtés en dessous des 26 000 yens.

La Banque du Japon a donc réussit son pari. En relevant jeudi son taux d'escompte officiel pour le porter à 6 points, elle voulait redonner du tonus aux opérateurs. Si l'opération n'est pas du goût des Américains, inquiets des conséquences sur leur économie de cette nouvelle réduction des différentiels d'intérêts de part et d'autre du Pacifique, elle a visiblement satisfait le Kabuto Cho. L'une des grandes incertitudes qui pesait sur son activité est désormais levée. Et ce sans douleur puisque la cote avait largement « escomptée » cette hausse du loyer de l'argent attendue depuis longtemps.

La tendance est donc haussière même si on continue de redouter à Tokyo l'arrivée de mauvaises nouvelles en provenance du Golfe et de l'économie américaine. « *La Bourse a recouvré son équilibre* », note un professionnel. Ce retour d'enthousiasme se traduit par une reprise des volumes qui se sont étouffés (600 millions d'actions vendredi). Il profite en particulier aux grosses capitalisations, aux « classiques » de l'industrie japonaise (chantiers navals, engeneering...).

Seule note discordante, la nouvelle affaire de manipulation de cours révélée. Les titres en jeu sont ceux de Fujita Tourist Entreprises Co. Les coupables, quatre agences de maisons de titres, vont devoir rester rideau baissé lundi et mardi. La grande originalité de ce petit scandale : la présence sur le banc des accusés d'un étranger, Scrimgeour Vickers, la filiale titres de la Citicorp.

Indices du 31 août : Nikkei 25 978,37 (c.24 165,76) ; Topix 1 973,97 (c.1 845,72).

BRUNO BIROLLI
(correspondance)

	Cours 24 août	Cours 31 août
Akai	600	730
Bridgestone	1 180	1 240
Canon	1 670	1 700
Fuji Bank	2 270	2 300
Honda Motors	1 490	1 600
Matsushita Electric	1 800	1 860
Mitsubishi Heavy	789	816
Sony Corp.	7 100	7 530
Toyota Motors	2 000	2 030

LONDRES

Redressement
+ 3,7 %

La Bourse de Londres a connu un rebond pour la première fois depuis cinq semaines. Toutefois cette remontée des cours n'a pas suffi à effacer les pertes des cinq séances précédentes et a été acquise sur un volume d'échanges trop faible pour vraiment rassurer les investisseurs. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a regagné 3,7 % à 2 162,8 points par rapport au vendredi précédent. Après un lundi férié pour cause de Bank Holiday, le Stock Exchange a suivi mardi à la hausse l'exemple donné par Wall Street dans un volume d'affaires extrêmement faible de 280 millions d'actions. De nombreux investisseurs sont en effet restés à l'écart après avoir lu une enquête de conjoncture du patronat pessimiste pour les exportations et les taux d'intérêt. Le marché a ensuite fait du sur-place.

Indices FT du 31 août : 100 valeurs, 2 162,8 (contre 2 086,4) ; 30 valeurs 1 693,6 (contre 1 616,8) ; fonds d'Etat 78,33 (contre 77,66) et mines d'or 197,3 (contre 205,2)

	Cours 24 août	Cours 31 août
Bowater	480	501
BP	352	365
Charter	395	400
Courtaulds	296	315
De Beers (*)	995	
Glaxo	690	737
GUS	13,63	13,50
ICI	895	912
Reuters	827	840
Shell	458	473
Unilever	622	625
Vickers	216	225

* En dollars.

FRANCFORT

Reprise en dents de scie
+ 5,3 %

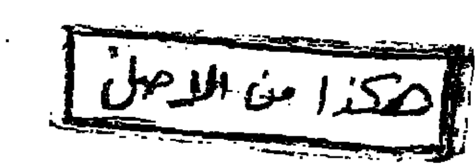
Après la déconfiture de la semaine dernière, la place financière ouest-allemande a connu une tendance en dents de scie où hausses et baisses ont alterné en raison de vagues d'achats à bon compte et de prises de bénéfice. L'indice de la Commerzbank s'est apprécié de 5,3 % en cinq séances.

Les séances de ces derniers jours ont été caractérisées par de faibles volumes d'échanges. Les opérateurs demeurent dans une incertitude totale quant aux véritables conséquences de la crise du Golfe.

Les rares moments rassurants de la semaine ont été salués par la Bourse de Francfort qui a ainsi favorablement réagi mercredi à l'annonce par l'OPEP d'une augmentation de la production. La tendance, comme pour les autres places européennes a été plutôt « suiviste » selon l'expression d'un intervenant.

Indices du 31 août : Commerzbank 1987,7 (contre 1887,5). DAX 1629,51 (contre 1559,04).

	Cours 24 août	Cours 31 août
AEG	238,50	255
BASF	232,20	236
Bayer	237,50	242
Commerzbank	254,50	263,50
Deutschebank	663	693
Hoechst	229,50	237,90
Karstadt	633	689,50
Mannesman	265	279,80
Siemens	593	623,50
Volkswagen	451,20	475



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Encore très prudent

La réouverture, vendredi 31 août, du compartiment de l'eurofranc français s'est faite dans des conditions qui reflètent bien l'attitude de prudente expectative qui règne dans la plupart des compartiments du marché international des capitaux. Les investisseurs rechignent à s'engager. Leur préférence va aux durées les plus courtes possibles. Il faut les inciter à souscrire et seules les meilleures des signatures sont susceptibles de retenir leur attention. Mais les emprunteurs de qualité ne se présentent sur le marché que s'ils y sont contraints par les exigences d'un calendrier ou s'ils peuvent bénéficier de circonstances particulièrement favorables.

Destiné à être remboursé dans un an et deux mois déjà, le nouvel emprunt en eurofrancs tient davantage d'une opération de trésorerie que d'une émission obligataire classique. C'est d'ailleurs de cette façon que le débiteur lui-même, Interfrance crédit national, la considère. Le taux de rémunération est apparemment très alléchant, atteignant 12,25 %. En fait, le rapport que les prêteurs peuvent en espérer n'est de loin pas aussi élevé ; d'une part parce que le prix d'émission (100,775 %) dépasse le pair et donc que les souscripteurs devront débourser davantage que la valeur nominale des titres, et, d'autre part, parce que l'intérêt ne sera versé qu'une fois, à l'échéance, dans quatorze mois. La manière dont cet intérêt est exprimé ne permet pas d'établir de comparaison directe avec les rendements annuels tels qu'on les calcule couramment lorsqu'il s'agit de longs emprunts obligataires. Au pied des commisssions que les banques prélèvent pour leur travail (1 % au total), le rendement se situe à 10,63 %, un taux supérieur de 0,35 % à ce que rapportait vendredi matin les bons du Trésor de même durée. La transaction est une réussite et, quelques heures seulement après son lancement, son montant a été relevé de 500 à 600 millions de francs. Elle était placée sous la direction conjointe du Crédit commercial de France et de la Caisse des dépôts. Le Crédit national, qui garantit les obligations et qui est le destinataire des fonds, a conclu un contrat d'échange au terme duquel l'intérêt qu'il aura à servir sera légèrement inférieur au taux annuel monétaire.

L'émission qui, la semaine passée aura retenu la plus grande attention, a été annoncée mercredi dernier pour le compte de l'Italie. Il s'agit d'un énorme emprunt de 1 milliard de dollars dont les obligations seront bientôt assimilables à celles d'une transaction d'un même montant lancée l'année dernière et qui a encore neuf ans et demi à courir. Cela en fera le plus grand emprunt de tout l'euromarché. Le taux d'intérêt facial est de 9,626 %. Le prix d'émission a été arrêté jeudi matin de sorte que les nouveaux titres rapportant aux investiseurs 54 point de base (0,54 %) de plus que les fonds d'Etat américains de référence. Sa taille, sa durée, le moment de son lancement, la devise même dans laquelle est elle libellée, tout contribuait à en faire une des transactions les plus audacieuses de l'année. De fait, l'accueil qui lui a été fait a été très inégal.

Vers une réouverture du marché de l'écu

Chaleureux en Asie, il a été beaucoup plus tiède en Europe, où de nombreux investisseurs, inquiets de la tenue de la monnaie américaine, n'ont commencé à s'y intéresser vraiment que lorsque son rendement s'est accru, jeudi après-midi, jusqu'à lui faire rapporter quelque 57 points de plus que les obligations du Trésor américain. L'émission était dirigée par l'eurobanque de l'établissement américain J.-P. Morgan. Son montant correspond à celui d'un précédent emprunt italien qui viendra à échéance au début d'octobre et qu'elle devra remplacer. Le Trésor public romain ne pouvait donc guère différer encore son apparition sur le marché.

Au vu de l'ampleur des besoins financiers de l'Italie, on évoque déjà dans les milieux financiers le prochain euro-emprunt de ce pays qui, croient certains, pourrait être lancé au cours de cet automne, en écus. Il est question d'une durée inhabituellement longue, allant jusqu'à quinze ans. Le compartiment de la monnaie européenne a été très secoué par la détérioration générale des marchés de cet été et il n'aurait certainement pas supporté une nouvelle et importante émission la semaine passée. Mais, à condition que la situation internationale ne s'aggrave pas considérablement, l'activité primaire, celle des émissions nouvelles, pourrait y reprendre prochainement.

Pour ce qui est du Trésor français, qui, dans le cadre de son programme trimestriel, devrait solliciter le marché de l'écu au cours du mois de septembre, il se trouve actuellement dans une situation assez confortable. L'écart entre les rendements du marché des titres en écus et en francs s'est sensiblement amenuisé ces dernières semaines. Il n'est à présent plus que d'environ 0,10 % alors qu'il atteignait près de 1 % au printemps. Cette évolution est bienvenue dans la mesure où elle devrait permettre aux autorités de continuer à promouvoir l'utilisation de l'écu tout en évitant le risque de surpayer leur emprunt. On sait que le Trésor français n'a pas l'emploi de fonds en écus et que le produit de ses transactions dans cette monnaie est échangé contre des francs. Aussi convient-il de mesurer le prix de revient de ses emprunts à ce que coûterait une émission sur le marché national des titres en francs.

Bénéficiant de la montée des prix du brut, le Venezuela est de retour sur le marché international des capitaux par le truchement de sa société pétrolière, qui garantit un emprunt de 200 millions de deutschemarks d'une durée de cinq ans. L'émission est placée sous la conduite de la filiale allemande de Bankers Trust. Son taux d'intérêt annuel est de 11,125 % et les obligations sont offertes en souscription publique, au pair. Ce rendement se compare à celui d'environ 8,95 % que procuraient la semaine passée les fonds d'Etat allemands de même durée. Il n'y a plus guère actuellement que le compartiment du mark et, dans son sillage, celui du schilling autrichien, à demeurer ouverts à des emprunts de débiteurs souverains, quasi souverains ou d'entreprises publiques dont le crédit est discuté.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar frémit, l'or baisse

Si le dollar n'était pas aussi faible depuis maintenant plusieurs mois, on pourrait dire qu'il s'est redressé au cours des dernières séances. Tout au plus est-il possible pour l'instant d'évoquer une timide consolidation, après la forte chute de fin juillet. Vendredi 31 juillet, à la veille du long week-end du Labor Day, aux Etats-Unis, il faisait l'objet d'achats de couverture.

En l'absence de développements majeurs dans le Golfe, ou de nouvelles sur l'évolution des taux d'intérêt américains, le billet vert ne subit pas de fluctuations violentes, mais erratiques, comme disent les opérateurs. Ainsi son cours a commencé par glisser lundi 27 août, touchant un nouveau plus bas historique contre le mark à Francfort, à 1,5411 deutschemark, et retrouvant à Paris son niveau le plus faible depuis avril 1981 (5,1710 francs). Il devait ensuite progresser sur l'ensemble des places européennes, terminant la semaine à 1,5622 deutchemark et 5,2425 francs, et même à 1,58 deutchemark et 5,29 francs à New-York. Mais cette reprise n'a convaincu personne, d'autant qu'elle s'est effectuée pratiquement sans aucune information nouvelle sur l'état de santé de l'économie américaine. Les résultats de l'emploi en août, publiables vendredi 7 septembre, donneront-ils matière à de nouvelles reflexions?

La seule monnaie qui aurait pu se trouver en mesure de progresser contre le dollar au cours des dernières séances était le yen ; en effet, la devise nippone a bénéficié coup sur coup d'un fort courant acheteur consécutif à la reprise de la Bourse de Tokyo et de l'annonce, jeudi 30 août, d'un relèvement du taux de l'escompte *(lire la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Mais sur la semaine, le bilan du gain est décevant, puisque le dollar est à peine repassé de 145,70 yens le 24 août à 144,50 le 31. A Paris, le yen a retrouvé ses niveaux de la fin juin, passant de 0,0356 francs le 24 à 0,03675 le 31. La timidité de cette reprise laisse à penser que les membres du groupe des sept pourraient juger de nouveau « indésirable » la baisse du yen, comme ils l'avaient fait en avril dernier.

La livre sterling, pour sa part, a été victime de curieuses transactions. Alors que depuis le début de la crise du Golfe, elle était très recherchée des investisseurs, qui appréciaient la moindre dépendance énergétique de la Grande-Bretagne, comparée à celle de ses principaux partenaires, elle a subi une sérieuse glissade en l'espace de vingt-quatre heures. Mercredi 29 août à Paris, elle cotait 10,1470 francs. Le lendemain, son cours baissait à 10,10 francs et vendredi, elle ne valait plus que 9,9490 francs. Des rumeurs ont circulé, selon lesquelles le cours de 3,02 marks atteint en cours de semaine était trop élevé pour autoriser une entrée dans le SME, entrée jugée imminente par certains. Plus prosaïquement, il semblerait que la monnaie britannique ait fait l'objet de transactions très importantes en provenance de banques d'Asie du Sud-Est.

A Paris, le franc se tient toujours bien, la devise allemande terminant vendredi à 3,3545 francs. Globalement, la plupart des monnaies du SME fluctuent actuellement dans une fourchette très étroite, aucune ne se trouvant tout à fait à la queue, et la peseta espagnole cédant même un peu de terrain. Les banques centrales ont poursuivi leurs opérations visant à faire baisser la lire et la peseta. Ce n'est plus que de la routine!

Quant à l'or, malgré la poursuite des tensions internationales, ses cours se sont brusquement dégonflés. En une séance, lundi 27 août, l'once de métal fin a perdu plus de 20 dollars, une chute d'une ampleur qui n'avait pas été égalée depuis plusieurs années. Vendredi 31, l'once cotait 387,75 dollars, alors qu'elle était montée jusqu'à 415 dollars à la fin de la semaine précédente. Quant au napoléon, il suit. Son cours est retombé de 469 francs à 407 francs en une semaine. Combien de temps faudra-t-il attendre pour que le marché parisien s'intéresse de nouveau à la pièce de 20 francs?

F. L.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

31 août 1990

PESETA ESPAGNOLE, LIRE ITALIENNE, FRANC BELGE, LIVRE IRLANDAISE, MARK ALLEMAND, FLORIN NÉERLANDAIS, FRANC FRANÇAIS, COURONNE DANOISE

% 0, -1, -2, -3, -4, -5, -6

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 AOUT AU 31 AOUT 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8910	-	18,9465	76,6871	63,5243	3,0921	56,3698	0,0856
	1,9540	-	19,2197	79,0514	64,4745	3,1408	57,2410	0,0869
Paris	9,9807	5,2780	-	404,75	335,28	16,3203	297,52	4,5188
	10,1667	5,2030	-	411,30	335,46	16,3411	297,82	4,5204
Zurich	2,4658	1,3040	24,7066	-	82,8357	4,0322	73,5062	1,1164
	2,4718	1,2650	24,3129	-	81,5603	3,9730	72,4098	1,0990
Francfort	2,9768	1,5742	29,8258	128,72	-	4,8676	88,7373	1,3478
	3,0307	1,5510	29,8097	122,61	-	4,8712	88,7808	1,3475
Bruxelles	61,1549	32,34	6,1273	24,8006	28,5437	-	18,2299	2,7688
	62,2154	31,84	6,1195	25,1700	28,5287	-	18,2255	2,7663
Amsterdam	3,3546	1,7740	33,6111	136,04	112,69	5,4865	-	1,5188
	3,4136	1,7470	33,5768	138,10	112,64	5,4868	-	1,5178
Milan	2208,69	1168	221,30	895,70	741,96	36,1163	658,40	-
	2249,05	1151	221,22	909,88	742,10	36,1495	658,84	-
Tokyo	271,55	143,60	27,2079	116,36	91,2209	4,4403	80,9470	0,1229
	285,28	146,50	28,0607	115,42	94,1328	4,5854	83,5718	0,1268

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 août : 3,6754 F, contre 3,5637 F le vendredi 24 août.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café revigoré

Les cours du café sur les marchés mondiaux se sont sensiblement raffermis pendant l'été, bénéficiant de diverses tensions intervenues sur l'offre d'arabica, au Brésil et en Indonésie principalement. A New-York, les prix qui avaient touché, en janvier, le très bas niveau de 76 cents par livre sont remontés à 94 cents. La progression est moins spectaculaire à Londres, où le robusta à gagné une vingtaine de livres depuis le début de l'année, passant de 525 livres à 590 livres actuellement. Il faut toutefois remarquer que les prix londoniens se sont raffermis alors que la livre grimpait face au dollar. Habituellement, les prix des matières premières baissent dans la monnaie qui monte, les opérateurs effectuant des arbitrages entre monnaies et reportant leurs achats sur les places à monnaie moins forte, en l'occurrence le dollar pour l'instant. Si les cours ont malgré tout progressé outre-Manche, cela traduit une réelle amélioration sur le marché du café.

Le premier point de tension vient donc d'Indonésie. Au cours des précédentes campagnes, le producteur asiatique avait embarqué massivement son café, destockant jusqu'à ses dernières réserves. La marchandise indonésienne arrivait par gros volumes et à bas prix. Mais cette année, Djakarta ne dispose plus que de son actuelle récolte. Les autorités du pays sont enclines à retenir leur arabica pour profiter de prix meilleurs. Cette situation a provoqué l'apparition d'une très forte prime sur le physique par rapport aux prix des échéances éloignées. Les exportateurs et les négociants qui avaient vendu ce café à découvert (c'est-à-dire sans l'avoir acheté au préalable) ont dû se retourner vers d'autres origines, en particulier vers les arabicas africains du Cameroun, du Burundi ou du Rwanda. Les professionnels observent que les changements politiques intervenant en Ethiopie (dans le sens, paraît-il, d'une démocratisation), ont pour effet indirect de rendre le café indisponible pour l'exportation.

La position des marchands est d'autant plus tendue que le Brésil, premier producteur mondial d'arabica, exporte lui aussi au compte-goutte depuis le plan Collor de mars. Les planteurs ont semble-t-il reçu des moyens financiers pour pratiquer la rétention de marchandise en attendant un relèvement des prix mondiaux. Le café de première qualité est rare, les producteurs stockent, et les prévisions de récolte brésiliennes (20 à 22 millions de sacs de 60 kilos pour la prochaine campagne) sont considérées comme haussières.

Les torréfacteurs, qui avaient fortement déstocké avant l'été, sont pressés de reconstituer quelques réserves.

Ces tensions, si vives soient-elles, ne doivent pas faire oublier l'essentiel : le café est loin de manquer en Europe où 7 millions de sacs environ sont entreposés, un volume deux fois supérieur aux stocks des années précédentes, lorsque le régime des quotas était encore en vigueur.

Du côté de la consommation, les négociants suivent de près l'ouverture des pays de l'Est, dont ils attendent beaucoup. Le manque de statistiques précises interdit de conclure à une recrudescence de la demande. Ils notent cependant que les pays voisins de l'ancien rideau de fer (Allemagne de l'Ouest, Autriche) ont nettement augmenté leur activité de torréfaction au cours des derniers mois, probablement pour alimenter les marchés de l'Est à des prix très concurrentiels.

Du 17 au 28 septembre prochains, les représentants des pays importateurs et exportateurs membres de l'OIC (Organisation internationale du café) se réuniront à Londres pour leur session d'automne. L'accord de 1983, lettre morte depuis deux ans en raison de l'abandon du système des quotas d'exportation, sera-t-il renouvelé, ou une fois encore artificiellement prolongé? L'amélioration des prix mondiaux rendra probablement les discussions plus sereines entre les membres de l'OIC. En outre, les exportations de café au cours des huit premiers mois de la campagne 1989-1990 ont atteint un niveau record de plus de 53 millions de sacs, à comparer avec les niveaux des cinq années précédentes, compris entre 39,3 et 46,5 millions de sacs.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 31-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 517,5 (+ 22,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 820 (+ 8) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 890 (+ 440) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 661 (– 56) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	607 (+ 29) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 307 (– 23) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	277 (– 7,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	233 (– 24,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	176,38 (– 6,9) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

□ **Les Etats-Unis vont reconstituer leur réserve stratégique de blé.** – Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Clayton Yeutter, a décidé, le 30 août, la reconstitution par les Etats-Unis de leur réserve spéciale de blé afin de soutenir les cours (très déprimés par les excédents et l'embargo contre l'Irak) et pour assurer la poursuite des aides alimentaires d'urgence aux pays les moins développés. Aucune indication de volume n'a été fournie par M. Yeutter. Celui-ci a précisé qu'il *y aurait « probablement assez de blé disponible »* pour remplir la réserve alimentaire stratégique. Cette réserve contient actuellement 60 millions de boisseaux, soit 1,62 milion de tonnes. Le volume maximum autorisé est de 147 millions de boisseaux, soit 3,9 millions de tonnes.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Première hausse des taux depuis la crise

Le relèvement du taux de l'escompte japonais (de 5,25 à 6 %) décidé le 30 août, a surpris les marchés. Non pas dans son principe, car tous les observateurs pouvaient constater depuis longtemps que les taux officiels pratiqués dans l'archipel étaient très largement inférieurs à ceux du marché. La situation était devenue absurde au point que les taux japonais à court terme avaient atteint le même niveau que ceux des Etats-Unis, alors que le taux d'escompte y est fixé outre-Atlantique à 7 % depuis février 1989, et que le taux d'inflation japonais reste faible. Dans les deux pays, le niveau de l'escompte a perdu le titre d'instrument privilégié de la politique monétaire. Mais son maniement conserve un aspect symbolique très important.

Au Japon, donc, le relèvement était inévitable. La décision de la banque centrale a pourtant surpris en raison du moment choisi pour la mise en application. La plupart des spécialistes pensaient que le durcissement de la politique monétaire nippone aurait lieu à l'automne, ou du moins une fois que les turbulences financières actuelles seraient passées. Or quitte à déplaire au ministère des finances, la Banque du Japon a décidé de ne pas perdre de temps pour agir. Au début de l'année, il est vrai, elle s'était vu reprocher d'avoir attendu jusqu'au 20 mars avant d'intervenir pour freiner la glissade du yen entamée dès janvier. Cette fois-ci, certains analystes remarquent qu'elle s'est peut-être trop précipitée, en agissant avant de connaître les effets exacts du choc prétrolier en terme de hausse des prix et de charge pour les dépenses publiques japonaises. Selon eux, à l'automne, un nouveau renchérissement pourrait être nécessaire.

La question est maintenant de savoir si la hausse de 0,75 point du taux d'escompte nippon, la cinquième depuis mai 1989 (époque à laquelle il était limité à 2,5 %) marquera le début d'une nouvelle remise en cause des niveaux d'intérêt dans le monde. Au Japon, le loyer de l'argent n'a pas été aussi élevé depuis 1981. M. Pierre Bérégovoy n'a pas manqué de souligner, jeudi 30 août, que la décision japonaise s'inscrivait dans le cadre des mesures préconisées en avril par le groupe des Sept dans le cadre de la coopération monétaire internationale, et afin de lutter contre l'affaiblissement du yen. Comment ne pas penser, en apprenant le durcissement de la politique du crédit nippone, à celui qui se profile en Europe, et aux velléités d'assouplissement de la politique monétaire américaine, dont il était question avant que la crise du Golfe éclate?

A ce sujet, il semblerait, d'après les échos qui ont filtré du séminaire annuel de la Réserve fédérale tenu ce mois-ci dans le Wyoming, que les responsables américains ont toujours l'intention de diminuer les taux afin de stimuler l'activité. Mais ils attendent pour cela que les marchés financiers retrouvent leur calme.

En tout état de cause, il est plus probable que si la Fed choisit d'agir, elle le fera sur le niveau des fonds fédéraux, comme ce fut le cas plusieurs fois au cours des derniers mois, plutôt qu'en touchant au jalon de l'escompte. Depuis plusieurs séances déjà, ces taux ne décollent plus de la barre de 8 %. Sur les échéances à long terme, en revanche, les cours restent très déprimés. On voit mal comment un assouplissement du crédit pourrait empêcher la poursuite de la tension des rendements sur les échéances les plus longues, induite par les anticipations d'accélération de l'inflation.

La hausse des taux à long terme dans le monde, dont on redoute tant la poursuite, a cependant subi une pause cette semaine, après une période de chute des marchés obligataires presque ininterrompue depuis le début du mois. Plusieurs séances de hausse ont permis au rendement de l'emprunt phare américain à trente ans d'être ramené de 9,10 % à 8,90 % d'une semaine sur l'autre ; celui du « bund » allemand reste rivé autour de 8,95 %. Quant à l'OAT, son taux s'est détendu de 10,50 % à 10,25 %.

Sur le MATIF, après le plus bas de 97,20 touché la semaine dernière, le cours de l'échéance septembre a fluctué entre 98 et 99 au cours des dernières séances. Les volumes beaucoup plus faibles que ceux enregistrés pendant la période de forte chute du marché français (30 000 lots échangés quotidiennement contre 100 000 environ) laissent à penser que les opérateurs se tiennent désormais sur leurs gardes, sachant qu'ils ne peuvent plus s'attendre à un règlement très rapide de la crise du Golfe.

La tenue presque simultanée, la semaine prochaine, de l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) et de la deuxième tranche d'emprunts allemands du Fonds de l'unité devrait permettre d'avoir une idée plus précise de l'état d'esprit qui règne sur les places de Paris et de Franfort. A noter que le ministère des finances a fait savoir le 30 août qu'après l'adjudication d'octobre, la procédure d'échange des obligations renouvelables du Trésor (ORT) en OAT sera close, en raison de la faiblesse du volume d'ORT encore en circulation (*le Monde* du 1er septembre).

Sur le marché primaire, comme prévu, l'activité n'a pas manqué. La CAR (caisse autonome de refinancement) n'a pas été chanceuse en proposant un emprunt de 1 milliard de francs en deux tranches. Utilisant une procédure d' « écart protégé », la CAR a proposé des conditions très tirées et a été victime d' une nette dégradation du marché en cours de séance. Le rendement offert a donc dû être relevé, comme le veut la procédure, de 10,59 % à 10,64 %, pour un nominal de 10,50 %. L'emprunt de 1 milliard de la Compagnie bancaire, en revanche, s'est mieux placé. D'une durée de huit ans, les titres ont été assorti d'un intérêt annuel de 10,60 %, et d'un rendement actuariel de 10,58 %. Signalons enfin deux emprunts de banques, placés dans les réseaux. Le premier émanait de la Caisse nationale de crédit agricole et portait sur 1,8 milliard à 10 ans, 10,30 % facial et 10,50 % actuariel. Le second, sur dix ans également, était celui en deux tranches du crédit Lyonnais, pour 1 milliard au total. La tranche à taux fixe a été assortie d'un rendement de 10,60 % et 10,65 % actuariel. La semaine prochaine devrait également être chargée puisqu'en plus de l'adjudication, on devrait voir sur le marché le Crédit foncier, le Crédit local de France, et la Caisse nationale des autoroutes.

FRANÇOISE LAZARE

Le Monde

Les conséquences économiques de la crise du Golfe

M. Bérégovoy : « Je n'ai jamais parlé de plan de rigueur »

Interrogé sur les déclarations de M. Jospin selon lesquelles l'annonce prématurée de mesures économiques consécutives à la crise du Golfe pourrait *« gêner l'action du président de la République »* (lire en page 5), M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, nous a déclaré samedi 1er septembre, en soulignant qu'il voulait éviter toute polémique : *« Moi, je n'ai jamais parlé de plan de rigueur. J'ai parlé d'effort et d'équité. »*

M. Bérégovoy considère que le budget de 1991 ne peut pas rester en l'état avec un pétrole à 28 dollars le baril, en augmentation de 40 %. *« Si on veut que l'économie soutienne la diplomatie, il ne faut pas que l'économie dérape,* dit-il. *Si nous établissions le budget comme si rien ne s'était passé, nous aurions deux cent mille à trois cent mille chômeurs de plus. »*

Après la signature du traité d'unification avec la RDA

Satisfaction générale en RFA à l'exception des Verts et de la communauté juive

Le traité d'unification interallemand a été paraphé vendredi 31 août à Berlin-Est dans le palais des Princes héritiers par MM. Wolfgang Schauble, ministre ouest-allemand de l'intérieur, et Günter Krause, secrétaire d'Etat est-allemand, qui en furent les principaux artisans. Contrairement à M. Lothar de Maizière, le chancelier Kohl n'a pas participé à cet acte solennel pour ne pas, selon son porte-parole, « voler la vedette à son ministre de l'intérieur qui avait accompli l'essentiel du travail de mise sur pied du traité ».

BONN

de notre correspondant

Les principales formations politiques du pays ont exprimé leur satisfaction et leur soulagement devant le compromis réalisé *in extremis* jeudi soir sur la question de la réglementation de l'avortement, qui garantit la ratification du traité à la majorité des deux tiers par le Bundestag et la Chambre du peuple (*le Monde* du 1er septembre). Cela ne met pas fin, loin de là, à une controverse qui risque d'animer la vie politique de l'Allemagne unifiée dans les années à venir.

Les Verts, seule formation politique représentée au Bundestag à ne pas avoir été conviée à discuter du traité d'unification, ont annoncé qu'il voteront contre sa ratification estimant que le compromis sur l'avortement *« est une insulte pour les femmes »*. A l'autre extrême, la CSU bavaroise à indiqué qu'elle maintenait sa plainte devant le Tribunal constitutionnel pour rendre plus restrictive encore la réglementation de l'IVG, appliquée en République fédérale.

Amnistie pour les espions

Autre déçu du traité d'unification : M. Heinz Galinski, président du Conseil central des juifs allemands. Au nom de sa communauté, il avait demandé que le préambule du traité fasse mention des causes de la division de l'Allemagne – l'écroulement du régime nazi à cause de ses crimes – et des devoirs du nouvel Etat envers les victimes. Vendredi, il s'est déclaré *« déçu par la formulation d'un texte ne tenant pas compte d'une préoccupation qui ne concerne pas seulement la communauté juive, mais toutes les forces attachées au maintien d'un ordre démocratique »* (*le Monde* du 31 août). La version définitive du préambule ne mentionne en effet que la responsabilité spécifique de l'Allemagne en raison de *« son passé »*, sans plus de précision.

Le gouvernement de Bonn a d'autre part annoncé vendredi qu'il avait approuvé un projet du ministère des affaires étrangères concernant la définition du statut des troupes étrangères stationnées à Berlin et en RDA pour une période transitoire s'ouvrant le 3 octobre prochain et s'achevant avec la conclusion d'un accord de retrait avec les Alliés de la seconde guerre mondiale. Un projet de loi amnistiant les espions des deux Allemagnes a également été adopté. Celui-ci ne s'applique cependant pas aux cas les plus célèbres : ni M. Markus Wolf, ancien chef de l'espionnage est-allemand, ni M. Hans Joachim Tiedje, ancien haut fonctionnaire du contre-espionnage fédéral, passé à l'Est en 1986, ne pourront en bénéficier, car les faits qui leur sont reprochés les rendent passibles d'une peine de plus de trois ans de prison.

LUC ROSENZWEIG

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté daté 1er septembre 1990 a été tiré à 556 203 exemplaires

EN BREF

□ **Un diplomate ouest-allemand en poste à l'OTAN arrêté pour espionnage.** – Un diplomate ouest-allemand en poste au siège bruxellois de l'OTAN a été arrêté jeudi 30 août pour espionnage au profit de la RDA, a-t-on appris vendredi de source judiciaire belge. Ce diplomate, âgé de 49 ans, a été arrêté en RFA. Une perquisition opérée jeudi matin à son domicile près de Bruxelles avait permis de saisir des objets et certains documents dont il n'est *« pas exclu qu'ils aient pu servir à des fins d'espionnage »*, a-t-on précisé de même source. Mais la culpabilité du diplomate n'est *« pas encore tout à fait démontrée »*. – *(AFP.)*

□ **URSS : signature d'un protocole de coopération économique avec l'Albanie.** – L'Union soviétique et l'Albanie ont signé, vendredi 31 août à Moscou, un protocole de coopération portant sur des projets commerciaux, technologiques et économiques à court et long terme. Pour la première fois depuis trente ans, une délégation commerciale albanaise se trouve actuellement à Moscou. En 1961, la brouille idéologique entre les deux pays avait entraîné la rupture des relations diplomatiques. Celles-ci avaient été rétablies en juillet dernier. – *(AFP.)*

□ **Manifestation pour la fermeture d'un complexe chimique soviétique.** – Des milliers de personnes ont manifesté, vendredi 31 août, à Oufa (sud de l'Oural) pour exiger la fermeture du complexe chimique installé à proximité de cette ville d'Union soviétique. La semaine précédente, un incendie avait ravagé cette usine et donné lieu au déversement de grandes quantités de produits chimiques qui ont intoxiqué 110 personnes (*le Monde* du 25 août). – *(AFP.)*

□ **Somalie : exécutions sommaires à Berbeira.** – Selon des sources bien informées, dix-sept personnes auraient été exécutées, le 16 août, dans la proche banlieue du port de Berbeira (nord du pays) par un groupe de militaires. Les victimes, toutes membres de l'ethnie Issak, auraient été emmenées de force dans un camion avant d'être tuées à la sortie de la ville.

□ **Goodyear met 800 salariés au chômage technique.** – L'américain Goodyear, premier fabricant mondial de pneumatiques, a annoncé vendredi 31 août la mise en chômage technique de 800 employés aux Etats Unis et au Canada, en raison de la morosité du marché automobile et de l'augmentation des stocks. Environ 270 employés seront mis au chômage technique Etats Unis et 530 au Québec pour une période indéterminée, qui dépendra *« de l'évolution de l'économie et de la demande sur le marché »*, a précisé la firme.

□ **La France achètera plus de gaz norvégien.**-Gaz de France a confirmé vendredi 31 août, qu'il allait lever l'option pour la livraison annuelle de 2 milliards de mètres cubes de gaz supplémentaires en provenance de la Norvège à partir de l'an 2 000. Cette option avait été prise en 1986 lors de la signature d'un contrat de livraison annuelle de 6 milliards de mètres cubes de gaz norvégien provenant du gisement de Troll en mer du Nord à partir de 1993.

La Norvège fournit à la France en 1990 environ 5 milliards de mètres cubes de gaz, soit environ 13 % du gaz consommé dans l'Hexagone. En l'an 2 000, avec la levée de l'option sur le contrat de 1986, cette part passera à environ 25 %, selon GDF.

□ **Trois réserves à ours en forêt domaniale.** – L'Office national des forêts (ONF) a révélé vendredi 31 août l'emplacement des trois réserves biologiques domaniales que le ministère de l'agriculture a décidé de créer pour protéger l'ours dans les Pyrénées centrales. La première, qui totalise 500 hectares, est située en forêt de Marignac (Haute-Garonne) ; les deux autres se trouvent en Ariège, l'une en forêt de Saint-Lary et l'autre dans le massif de Bellongue .

□ **Pas de nouveaux Canadair avant 1993.** – M. Philippe Marchand, nouveau ministre délégué à la Sécurité civile, explique, dans une interview publiée dans *la Croix*, que les nouveaux Canadair mis au point par la firme canadienne Bombardier *« ne sont pas encore construits et qu'après leur agrément il faudra encore quinze ou trente mois pour les fabriquer ». « Cela implique que nous ne pourrons pas augmenter notre flotte neuve avant la campagne 1993 »*, conclut le ministre.

□ **Une information judiciaire ouverte contre un directeur de colonie de vacances pour attentat à la pudeur.** – Agé de cinquante-cinq ans, le directeur du centre de vacances « Les Chardons bleus » à Jarsy (Savoie), qui a accueilli cet été quatre-vingt-dix enfants en placement social, fait l'objet d'une information *« pour attentat à la pudeur par personne ayant autorité sur mineur de moins de quinze ans »* ouverte, vendredi 31 août, par le parquet de Nanterre. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, avait été interpellé le 17 août par les gendarmes de Chambéry à la suite d'un témoignage faisant état d'attouchements sur une fillette d'une dizaine d'années. En 1989 et 1990, les parquets de la région parisienne auraient reçu plusieurs lettres de parents dénonçant des actes similaires commis par la même personne, mais les enquêtes n'avaient pas abouti.

POLOGNE

Les divisions s'accentuent parmi les dirigeants de Solidarité

La célébration du dixième anniversaire des accords de Gdansk, signés le 31 août 1980 aux chantiers navals par M. Lech Walesa et le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski, a consacré vendredi la cassure au sommet de Solidarité et la fin d'un mouvement qui avait uni l'ensemble de la société polonaise contre un ennemi aujourd'hui défait, le pouvoir communiste.

Dans un discours prononcé aux chantiers navals, le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, ancien conseiller de M. Lech Walesa, n'a pas cherché à atténuer ces divergences, mais a simplement demandé que les principaux courants issus de Solidarité œuvrent pour l'avenir de la Pologne.

« Nous nous acheminons vers des décisions importantes dans lesquelles il se peut que nos choix, nos convictions et nos orientations diffèrent, a déclaré M. Mazowiecki. *Faisons en sorte qu'il s'agisse d'une lutte marquée par des discussions et des programmes sensés. Soyons capables de nous dire qu'en vertu de ces divergences nous pouvons être des rivaux, même des rivaux politiques, mais que nous ne serons jamais des ennemis. »* Solidarité doit *« respecter la limite au-delà de laquelle surgissent des antagonismes dangereux et le risque d'un déchirement du pays »* .

C'est la première fois que M. Mazowiecki fait aussi nettement état de ses désaccords avec M. Lech Walesa, qu'il tente de présenter comme une manifestation normale du jeu démocratique.

Le président de Solidarité a rappelé, lui, devant le même public, que *« tout avait commencé ici, aux chantiers de Gdansk, en août 1980 ». « Mais la révolution n'est pas encore terminée. Nous ne pouvons laisser inachevée la tâche que nous avons entreprise »*, a-t-il dit, reprenant le thème qu'il martèle inlassablement depuis plusieurs mois. Il a critiqué le Parlement et le gouvernement pour *« leurs lenteurs »* et appelé à la *« diversification »* de la vie politique en Pologne. *« Ne créons pas de fausse unité »*, a-t-il lancé, en se déclarant partisan d'une *« confrontation sans hostilité »* d'hommes, d'idées et de conceptions.

Lutte pour la succession

Un peu plus tôt, les deux amis devenus rivaux avaient eu un entretien d'une heure, que des membres de leur entourage ont qualifié d'orageux ; MM. Walesa et Mazowiecki ont d'ailleurs évité de s'adresser ensemble aux journalistes. Il y a tout juste un an, ils célébraient chaleureusement, côte à côte, devant le presbytère de l'église Sainte-Brigitte à Gdansk, la nomination de M. Mazowiecki à la tête du gouvernement, décision dans laquelle le rôle de M. Walesa avait été déterminant.

Plusieurs figures historiques de Solidarité, parmi lesquelles Adam Michnik et le professeur Bronislav Geremek, brillaient par leur absence, vendredi, aux cérémonies du dixième anniversaire. La page paraît désormais inexorablement tournée. Un nouveau chapitre s'ouvre, celui de la lutte pour la succession du général Jaruzelski à la tête de l'Etat : en évoquant la possibilité d'une *« rivalité »*, M. Mazowiecki laisse entrevoir assez clairement l'éventualité de sa candidature contre celle de M. Walesa à l'élection présidentielle, qui pourrait maintenant être précipitée, tout comme les élections parlementaires, avant la date généralement prévue de mai 1991.

Quant à M. Lech Walesa, dont les partisans au sein de l'Entente du centre viennent de déclencher une campagne pour exiger la démission du général Jaruzelski, il a multiplié ces derniers jours les interviews à la presse occidentale. Cette semaine, il confiait au quotidien britannique *The Independent* qu'un score de 60 % ne lui suffirait pas à l'élection présidentielle ; *« Il me faut 90 % des voix,* dit-il, *en tout cas pas moins de 80 %. Les temps sont si difficiles que tout le monde doit contribuer à ce que le président soit fort »*.

Difficiles, les temps le sont effectivement pour la Pologne, qui a atteint jeudi un taux de chômage de 9,7 %, avec 767 000 sans-emploi. Reste à savoir si une campagne électorale anticipée améliorera les choses. – *(AFP, Reuter.)*

Un rapport du Parlement européen sur le racisme

La commission d'enquête sur le racisme et la xénophobie, constituée par le Parlement européen en octobre 1989, a présenté son rapport, vendredi 31 août à Paris . Adopté par dix voix contre une (celle de son président M. Nordmann) et une abstention, ce rapport propose une *« politique active »* de lutte face à la *« montée des phénomènes d'intolérance, de xénophobie, de racisme et de discrimination »*. Il demande notamment l'instauration d'un budget spécifique et d'un responsable communautaire chargé du racisme et de la xénophobie.

Controversée, la recommandation 64 encourage à « examiner la possibilité d'accorder le droit de vote au moins en ce qui concerne les élections locales, d'abord à tous les ressortissants de le communauté, puis à tous les immigrants bénéficiant du droit de séjour et ayant résidé pendant cinq ans dans le pays ». Il s'agit, selon le rapporteur britannique, M. Glyn Ford, de lancer une *« campagne pour changer les mentalités »*.

Bristol Myers Squibb prend 33,5 % d'Upsa

Le groupe pharmaceutique français Upsa, numéro deux européen des médicaments antidouleur avec 1,25 milliard de francs de chiffre d'affaires, a-t-il enfin trouvé un partenaire ? Selon un communiqué publié vendredi 31 août par le laboratoire agenais, l'américain Bristol Myers Squibb (52 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989) va prendre une participation de 33,5 % (soit la minorité de blocage) dans le capital de cette affaire familiale controlée par Mme Nicole Bru, l'épouse du fondateur. Bristol Myers Squibb devrait par ailleurs assurer la distribution des médicaments effervescents Upsa sur le marché mondial. Cette prise de participation reste soumise à l'autorisation des pouvoirs publics, qui jusqu'ici s'étaient montrés plutôt réticents à l'entrée d'un groupe étranger dans le capital d'Upsa.

□ **Les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Rocard restent stables.** – Selon le baromètre mensuel SOFRES-*Figaro Magazine*, la cote de popularité de M. François Mitterrand gagne un point au mois d'août alors que celle du premier ministre, M. Michel Rocard, reste stable. Selon cette enquête (1), 55 % des Français *« font confiance »* au chef de l'Etat, au lieu de 54 % en juillet, et 40 % sont d'un avis contraire, au lieu de 43 %. M. Rocard bénéficie pour sa part, comme au mois de juillet, de la confiance de 57 % des personnes interrogées, alors que 35 %, au lieu de 39 % en juillet, ne partagent pas ce sentiment.

(1) Ce sondage a été réalisé du 18 au 22 août auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, selon la méthode des quotas.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
CHAMPS ÉCONOMIQUES